



PROCEEDINGS

61st Plenary Meeting of the
International Cotton
Advisory Committee

Cairo, Egypt
October 2002

PROCES-VERBAL

61ème Réunion Plénière du
Comité Consultatif
International du Coton

Le Caire, Egypte
Octobre 2002

ACTAS

61a Reunión Plenaria del
Comité Consultivo
Internacional del Algodón

El Cairo, Egipto
Octubre 2002

**PROCEEDINGS
OF THE
61st PLENARY MEETING**

**“The 21st Century Cotton Industry:
Growth Through Private Investment”**



ICAC
Washington DC USA

FOREWORD

At the invitation of the Government of the Arab Republic of Egypt, the 61st Plenary Meeting of the International Cotton Advisory Committee was held in Cairo, from October 20 to 25, 2002.

The International Cotton Advisory Committee is an association of governments having an interest in the production, export, import and consumption of cotton. It is an organization designed to promote cooperation in the solution of cotton problems, particularly those of international scope and significance.

The functions of the International Cotton Advisory Committee, as defined in the Rules and Regulations, are

- To observe and keep in close touch with developments affecting the world cotton situation
- To collect and disseminate complete, authentic, and timely statistics on world cotton production, trade, consumption, stocks and prices
- To suggest, as and when advisable, to the governments represented, any measures the Advisory Committee considers suitable and practicable for the furtherance of international collaboration directed towards developing and maintaining a sound world cotton economy
- To be the forum of international discussions on matters related to cotton prices

PREFACE

Sur l'invitation du Gouvernement de la R.A. d'Egypte, le Comité consultatif international du coton a tenu sa 61ème Réunion plénière à le Caire, du 20 au 25 octobre 2002.

Le Comité consultatif international du coton (CCIC) est une association de gouvernements ayant un intérêt dans la production, l'exportation, l'importation et la consommation de coton. C'est une organisation créée dans le but d'encourager la coopération pour la solution des problèmes relatifs au coton qui présentent un caractère international.

Les fonctions du Comité consultatif international du coton, telles que les définit le Règlement statutaire, sont les suivantes :

- Observer et suivre de près l'évolution de la situation mondiale dans la mesure où elle intéresse le coton.
- Réunir et publier des statistiques complètes, officielles et à jour sur la production, le commerce, la consommation, les stocks et les prix du coton dans le monde.
- Proposer, s'il en est besoin, aux Etats membres du CCIC, toutes mesures que ce dernier juge appropriées et réalisables pour renforcer la collaboration internationale afin de développer et de maintenir une économie mondiale du coton qui repose sur des bases saines.
- Etre le forum international pour toutes discussions relatives aux prix du coton.

PROLOGO

Por invitación del Gobierno de la República Arabe de Egipto, la 61a Reunión Plenaria del Comité Consultivo Internacional del Algodón se celebró en el Cairo, del 20 al 25 de octubre de 2002.

El Comité Consultivo Internacional del Algodón es una asociación de gobiernos que se interesan en la producción, exportación, importación y consumo de algodón y tiene como finalidad promover la cooperación para solucionar los problemas algodonereros, en particular los de alcance y significación internacional.

Las funciones del Comité Consultivo Internacional del Algodón, según se definen en el Reglamento son las siguientes:

- Observar el desarrollo que afecta la situación algodонера internacional y mantenerse al corriente de la misma.
- Reunir información estadística completa, oportuna y auténtica sobre la producción, el comercio, las existencias y los precios mundiales del algodón y divulgar dicha información.
- Sugerir a los gobiernos representados, en la forma y oportunidad convenientes, cualquier medida que el Comité Consultivo estime adecuada y factible para el progreso de la colaboración internacional con la debida atención a la manutención y desarrollo de una economía mundial algodонера sana.
- Ser el foro de discusiones internacionales en materias relacionadas con los precios del algodón.

MEMBER GOVERNMENTS

ETATS MEMBRES

GOBIERNOS MIEMBROS

Argentina

Australia

Belgium

Brazil

Burkina Faso

Cameroon

Chad

China (Taiwan)

Colombia

Côte d'Ivoire

Egypt

Finland

France

Germany

Greece

India

Iran

Israel

Italy

Japan

Republic of Korea

Mali

Netherlands

Nigeria

Pakistan

Paraguay

Philippines

Poland

Russia

South Africa

Spain

Sudan

Switzerland

Syria

Tanzania

Togo

Turkey

Uganda

United Kingdom

United States

of America

Uzbekistan

Zimbabwe

Office of the Secretariat

1629 K Street NW Suite 702

Washington DC 20006 USA

Telephone: (202) 463-6660

Fax: (202) 463-6950

E-mail: secretariat@icac.org

Internet: <http://www.icac.org/>

ANNEX I
SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON
October 25, 2002

Years Beginning August 1

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Million Metric Tons					
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	10.238	10.357	9.582	9.219	10.17	8.80
CHINA (MAINLAND)	4.692	4.723	3.412	2.737	2.58	1.88
USA	0.846	0.858	0.852	1.307	1.57	1.46
NET EXPORTERS	2.924	2.814	2.751	3.033	3.68	3.29
NET IMPORTERS 1/	7.314	7.542	6.831	6.186	6.49	5.51
PRODUCTION						
WORLD TOTAL	18.718	19.081	19.444	21.510	19.29	20.16
CHINA (MAINLAND)	4.501	3.829	4.420	5.320	4.65	5.03
USA	3.030	3.694	3.742	4.420	3.93	3.64
INDIA	2.805	2.652	2.380	2.686	2.38	2.67
PAKISTAN	1.494	1.911	1.816	1.802	1.72	1.85
UZBEKISTAN	1.000	1.128	0.975	1.055	1.00	1.04
TURKEY	0.882	0.791	0.880	0.922	0.90	0.91
OTHERS	5.006	5.075	5.231	5.304	4.71	5.02
CONSUMPTION						
WORLD TOTAL	18.672	19.752	19.747	20.167	20.66	20.94
CHINA (MAINLAND)	4.400	4.800	5.050	5.500	5.60	5.68
INDIA	2.781	2.939	2.924	2.907	2.97	3.01
EU, C. EUR. & TURKEY	2.261	2.431	2.367	2.474	2.50	2.51
USA	2.265	2.230	1.929	1.673	1.73	1.70
EAST ASIA & AUSTRALIA	2.003	2.094	2.075	2.055	2.08	2.09
PAKISTAN	1.625	1.700	1.760	1.900	2.00	2.04
BRAZIL	0.797	0.852	0.871	0.860	0.88	0.90
CIS	0.432	0.561	0.661	0.714	0.76	0.82
OTHERS	2.108	2.146	2.110	2.083	2.15	2.20
EXPORTS						
WORLD TOTAL	5.501	6.168	5.922	6.454	6.52	6.47
USA	0.946	1.470	1.472	2.381	2.32	2.34
UZBEKISTAN	0.900	0.893	0.800	0.810	0.74	0.74
CFA ZONE	0.818	0.841	0.718	0.715	1.06	0.93
AUSTRALIA	0.660	0.696	0.849	0.680	0.58	0.56
GREECE	0.285	0.310	0.244	0.290	0.25	0.23
ARGENTINA	0.244	0.079	0.091	0.048	0.02	0.02
CHINA (MAINLAND)	0.148	0.369	0.097	0.075	0.15	0.10
IMPORTS						
WORLD TOTAL	5.414	6.058	5.771	6.193	6.52	6.47
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.985	2.053	2.015	2.096	1.98	2.02
EU, C. EUR. & TURKEY	1.367	1.651	1.454	1.595	1.42	1.39
SOUTH AMERICA	0.465	0.527	0.315	0.275	0.43	0.46
CIS	0.243	0.316	0.413	0.413	0.41	0.41
CHINA (MAINLAND)	0.078	0.030	0.052	0.102	0.40	0.60
TRADE IMBALANCE 2/	-0.088	-0.110	-0.151	-0.261	0.00	0.00
STOCKS ADJUSTMENT 3/	0.160	0.007	0.090	-0.130	0.00	0.00
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	10.357	9.582	9.219	10.172	8.80	8.02
CHINA (MAINLAND)	4.723	3.412	2.737	2.585	1.88	1.73
USA	0.858	0.852	1.307	1.568	1.46	1.07
NET EXPORTERS	2.814	2.751	3.033	3.682	3.29	2.88
NET IMPORTERS 1/	7.542	6.831	6.186	6.489	5.51	5.14
ENDING STOCKS/USE 4/	0.39	0.39	0.44	0.52	0.48	0.44
COTLOOK A INDEX 5/	58.90	52.80	57.20	41.80	53*	57*

¹ Includes Brazil, China (Mainland), Colombia, India, Mexico, Pakistan, Turkey and traditional importers. ² The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports. ³ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipated. ⁴ World-less-China (Mainland) ending stocks minus China net exports, quantity divided by world-less-China consumption. ⁵ U.S. cents per pound. The projections for 2002/03 and 2003/04 are based on net China (Mainland) trade and world-less-China (Mainland) ending stocks-to-use ratio.

* 95% confidence interval extends 12 cents above and below the point estimate.

DECLARATION DE LA 61^{ème} REUNION PLENIERE

« L'Industrie cotonnière du 21^e siècle : croissance grâce à l'investissement privé »

Les secteurs du coton et du textile de coton sont cruciaux pour la croissance économique des pays développés tout comme des pays en développement et contribuent à un développement à la fois durable et responsable sur le plan social. Le coton est la matière première de la richesse, de l'industrialisation et du développement. Il constitue une culture de rapport de premier ordre permettant de financer des secteurs aussi divers que celui de l'enseignement, de la santé, du logement et du transport, et sert fréquemment de tremplin pour l'industrialisation et l'amélioration du bien-être social.

Le Comité consultatif international du coton s'est réuni au Caire, en Egypte, du 20 au 25 octobre 2002 à l'occasion de sa 61^{ème} Réunion plénière depuis 1939. Des représentants de 38 gouvernements et de 8 organisations internationales ont participé à la réunion.

1. La production mondiale a atteint le niveau record de 21,5 millions de tonnes en 2001/02, dépassant la consommation mondiale de 1,3 million de tonnes, faisant ainsi passer les stocks de fin de campagne en dehors de la Chine continentale à leur niveau le plus élevé depuis 1985/86 (voir annexe 1, page 10). Les prix internationaux du coton ont chuté jusqu'à 41,8 cents par livre en 2001/2002, leur niveau moyen le plus bas en trente ans. En 2001/02, les exportations mondiales de coton ont augmenté de 10% pour atteindre le niveau record de 6,5 millions de tonnes et la consommation mondiale du coton a passé la barre des 20 millions de tonnes pour la première fois. Par ailleurs, la part du coton sur le marché mondial des fibres textiles a augmenté pour la première fois depuis 1990, atteignant 40,7% en 2001 selon les estimations. Néanmoins, et malgré l'augmentation des quantités de coton produites, la valeur de la production mondiale a diminué de USD 5 milliards par rapport à la campagne précédente, ce qui a eu des répercussions négatives sur les revenus de millions de producteurs, de fournisseurs d'intrants et de prestataires de services dans la plupart des pays.

2. Selon les projections du Secrétariat, la production mondiale va baisser de 10% en 2002/2003 pour passer à 19,3 millions de tonnes, alors que la consommation va augmenter de 2,5%, se situant ainsi à 20,7 millions de tonnes. Il est prévu que le prix international du coton augmente de 11 cents, pour atteindre 53 cents par livre en 2002/03. Toutefois, du fait de l'importance des stocks existants, il est prévu que les prix du coton restent bien en deçà du niveau moyen pour les 30 dernières années.

3. De nombreux pays encouragent une transparence accrue et une concurrence plus forte de leurs secteurs cotonniers en vue d'améliorer l'efficacité et de promouvoir une plus grande croissance économique. Le Comité s'est vu décrire certaines réussites en matière de privatisation, ainsi que les défis que doivent continuer de relever les investisseurs du secteur privé dans bon nombre de pays. Les gouvernements membres sont convenus qu'il serait bon d'étudier les politiques et les programmes faisant obstacle à l'augmentation des investissements consacrés à la production et à la transformation du coton. Il a notamment été indiqué que les barrières aux importations d'équipement tout comme les impôts perçus sur l'achat d'équipement utilisé pour la production du coton représentent un obstacle à l'expansion du secteur cotonnier.

4. L'économie textile mondiale est étayée par la demande et la concurrence au sein du secteur textile exige que les filateurs satisfassent à la demande croissante d'amélioration qualitative des produits des consommateurs. Le Comité a indiqué qu'il convenait de redoubler d'efforts afin d'encourager l'amélioration de la qualité du coton, augmentant ainsi la consommation de coton. Les agriculteurs, les filateurs et les commerçants ont décrit au Comité différents systèmes d'évaluation de la qualité s'appuyant sur des instruments permettant de mesurer certaines caractéristiques intrinsèques de la fibre prisées par l'industrie de la filature. Ces systèmes profitent à tous les secteurs de l'industrie du coton. La mise en œuvre de systèmes d'évaluation de la qualité s'appuyant sur des instruments pourrait mener à des incitations au niveau du prix qui pousseraient les producteurs à livrer au filateur un coton présentant différentes caractéristiques qui satisferaient mieux l'attente des consommateurs avides de qualité. On a également fait remarquer qu'il pouvait être onéreux d'introduire et d'exploiter des systèmes d'évaluation de la qualité s'appuyant sur des instruments. Par ailleurs, il serait bon d'améliorer la fiabilité des instruments et de garantir que les essais puissent être répétés.

5. La question des mesures gouvernementales qui perturbent la production et les échanges du coton préoccupe la plupart des gouvernements membres et fait l'objet de débats au sein du CCIC depuis 1985. D'après le Secrétariat, en 2001/02 quatorze pays protégeaient leurs producteurs de coton par le truchement d'un appui direct aux prix et aux revenus. Ces mesures ont mené à une augmentation de la production cotonnière mondiale, une diminution des prix internationaux du coton et une perturbation du commerce du coton. Ce Comité est très favorable à la réussite des pourparlers sur l'agriculture et d'autres thèmes actuellement en cours sous l'égide de l'OMC et estime que les pourparlers se traduiront par des réductions tangibles du niveau des mesures gouvernementales; essentiellement le soutien national, qui donnent lieu à des perturbations de la production et du commerce mondial du coton.

Le Comité a reçu des propositions sur les mesures gouvernementales et l'industrie mondiale du coton. L'annexe II a été approuvée

par la majorité des pays membres et les Etats-Unis ont également soumis une proposition qui a été acceptée dans son intégralité par la délégation grecque. Un thème commun à ces propositions est la recommandation selon laquelle, dans le cadre des pourparlers sur l'agriculture et d'autres dossiers ayant lieu sous l'égide de l'OMC, les gouvernements membres acceptent un calendrier spécifique de réduction des mesures gouvernementales qui perturbent la production et le commerce du coton. Il est également recommandé que les gouvernements étudient les façons de diminuer les droits de douane pesant sur les articles textiles et de confection cotonniers afin d'accroître les échanges de produits en coton. Il a également été reconnu que les problèmes de tous les producteurs de coton méritent une attention immédiate et davantage de compréhension.

6. Le Comité sur la recherche en matière de production cotonnière a organisé un séminaire technique sur la technologie, la gestion et le traitement pour un coton de qualité. Les ravageurs qui s'attaquent au coton provoquent non seulement des baisses de production mais également une détérioration de la qualité de la fibre. La culture du coton transgénique s'étend et représente déjà un tiers de la production mondiale. L'industrie cotonnière a accepté la technologie comme bien-fondée du point de vue scientifique et il ne semble pas qu'il y ait d'incidence sur le commerce mondial du coton. Face aux faibles prix du coton, les producteurs réagissent en modifiant leurs pratiques agricoles, et certaines de ces modifications ont une incidence négative sur la qualité de la fibre. Selon le consensus, les systèmes d'évaluation de la qualité s'appuyant sur des instruments sont supérieurs au classement manuel du coton, mais il convient d'harmoniser les systèmes d'évaluation de la qualité s'appuyant sur des instruments dans le but d'accroître la vitesse et la précision de ces essais, produisant ainsi des résultats fiables jouissant de la confiance du secteur. Les systèmes nationaux d'évaluation de la qualité doivent inclure des mesures des caractéristiques de la fibre qui décrivent la performance du coton lors du filage afin d'encourager une plus importante production de coton présentant les caractéristiques recherchées par les filateurs, améliorant ainsi l'utilisation du coton.

Le séminaire technique organisé en 2003 par le Comité portera sur « L'effet des progrès dans les méthodes industrielles sur la demande de coton de qualité ».

7. Le Comité a confirmé qu'il s'engage à continuer à appuyer les réseaux régionaux, les conférences économiques internationales cotonnières et les conférences mondiales de recherche sur le coton. La conférence intitulée « Le coton : moteur de croissance économique, Ouzbékistan 2002 » se tiendra à Tashkent du 14 au 16 novembre 2002, conjointement à une réunion du Réseau asiatique de recherche et de développement cotonnier. Un séminaire international sur la gestion du risque du prix du coton sera organisé par le Secrétariat au Burkina Faso les 17 et 18 février 2003. La troisième Conférence mondiale sur la recherche cotonnière aura lieu au Cap, en Afrique du sud, du 9 au 13 mars 2003; environ 250 documents de recherche seront présentés.

8. Le Comité a reçu le rapport de son Panel consultatif du secteur privé. Le PCSP a enjoint le Comité de mettre en exergue l'importance de l'application de bonnes pratiques commerciales dans les secteurs du coton et des textiles en coton et a suggéré que le Secrétariat étudie comment encourager au mieux le respect du concept de la sainteté des contrats en matière d'échanges de produits textiles et de confection. Le PCSP a appuyé les efforts visant à accroître la demande mondiale de coton par le biais des activités du Forum international pour la promotion du coton. Le PCSP a encouragé les gouvernements à mettre au point des normes de qualité du coton axées sur les consommateurs et fondées sur les méthodes d'évaluation de la qualité s'appuyant sur des instruments. Le PCSP a préconisé que le Secrétariat continue d'offrir des informations sur la question de la gestion du risque du prix du coton. Les gouvernements membres ont remarqué que le CCIC a profité de manière concrète et spécifique des contributions apportées par le PCSP depuis sa création en 1999 et qu'il convenait de remercier chaque membre individuel pour ses efforts.

9. Le Comité a entendu un rapport sur les activités du Forum international pour la promotion du coton et est convenu que le travail mené à bien par le Forum est important et mérite de continuer. Le Forum est un organe non gouvernemental réunissant des organisations nationales et internationales de l'industrie cotonnière. L'objet du Forum est d'appuyer la création et d'encourager l'expansion de programmes nationaux visant à augmenter la consommation au détail du coton. Le Forum fait office de centrale d'information sur les méthodes de promotion du coton ayant fait leurs preuves, les meilleures pratiques de communication au niveau du commerce de détail et les mesures rentables permettant d'accroître la demande du consommateur.

Le Comité consultatif a invité le Comité permanent à étudier une proposition selon laquelle le Secrétariat pourvoirait un poste d'expert en matière de promotion du coton. Lorsque le Comité permanent considérera la proposition, il évaluera avec soin les buts et objectifs du nouveau poste, les répercussions budgétaires de la proposition, l'incidence que l'adjonction d'un expert en matière de promotion aurait sur la relation entre le CCIC, le Forum international pour la promotion du coton et les autres organes du secteur cotonnier, et les répercussions que le recrutement d'un expert en matière de promotion aurait sur les autres activités du Secrétariat.

10. Le CCIC a indiqué sa reconnaissance au Fonds commun des produits de base pour l'aide que cet organisme apporte au développement du coton et a reconnu les avantages pour le secteur cotonnier que présentent les projets financés par le Fonds. Depuis que le Fonds est devenu pleinement opérationnel en 1991, il a donné son aval à 10 projets, pour un total de plus de 20 millions de dollars des Etats-Unis en prêts et en dons.

11. Suite à une invitation du gouvernement polonais, la 62^{ème} Réunion plénière du Comité aura lieu à Gdansk, en Pologne, du 7 au 12 septembre 2003. Le Comité a accepté l'invitation du gouvernement argentin pour accueillir la 63^{ème} Réunion plénière en 2004.

Annexe II

Les mesures gouvernementales et la filière cotonnière mondiale

Les gouvernements membres du CCIC ont constaté la situation critique que traverse la filière cotonnière et souhaitent fournir de possibles solutions. Notre approche à la résolution de la crise actuelle pourrait constituer un exemple pour d'autres produits de base confrontés à des circonstances similaires. Des solutions à court terme ne sont pas envisagées car la mise en place de mesures volontaires pour limiter la production ne semble pas possible. Lors de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales à Washington, DC, les 8 et 9 juillet 2002, les représentants de la Banque mondiale se sont accordés à dire que des actions correctives sont envisageables de concert avec les pays concernés.

Les prix du coton ont été en moyenne de 42 cents US la livre en 2001/02, leur plus bas niveau depuis 30 ans. L'élimination des subventions pourrait avoir un effet positif de 31 cents sur les prix moyens, selon le Secrétariat du CCIC. Les prix bas résultent principalement de facteurs politiques qui nécessitent une action politique. Depuis des décennies, les pays ont imaginé un marché libre, ainsi que la réduction et l'élimination de subventions, mais ces objectifs ne peuvent être atteints que par l'intervention politique.

Les pays sont encouragés à étudier la stratégie à trois volets suivante:

- Dans le contexte du CCIC, il est nécessaire de développer des stratégies visant à réduire puis à éliminer les subventions, afin que les gouvernements puissent agir par l'intermédiaire de leurs négociateurs au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- En dehors du CCIC, les gouvernements et le secteur privé devraient encourager des alliances pour persuader les pays versant à leurs agriculteurs des subventions aux revenus ou aux prix de réduire et d'éliminer de telles mesures. Il est nécessaire de montrer aux législateurs et au grand public les dommages que ces mesures infligent aux agriculteurs des autres pays producteurs de coton.
- Les pays rencontrant des difficultés à court terme en raison des bas prix du coton devraient trouver des solutions au sein de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ceci pourrait comprendre la recherche de dons et de fonds pour aider les filières à survivre jusqu'à ce que les négociations de l'OMC soient terminées et que les accords soient mis en application.

Il est nécessaire que les pays trouvent des stratégies efficaces satisfaisant toutes les parties concernées par la recherche de solutions. Il est conseillé aux pays intéressés de prendre l'initiative dans la recherche d'actions au sein de l'OMC. Un partenariat entre les gouvernements et le secteur privé pourrait amener à des interventions en dehors du CCIC et de l'OMC. Ces actions pourraient être planifiées à titre officieux à l'occasion des forums jugés appropriés par les pays.

1. Au sein du CCIC

1.1 Le calendrier de l'OMC

Les conclusions de la discussion sur les mesures gouvernementales approuvées lors de la 61^{ème} Réunion plénière du CCIC pourraient servir de base aux propositions finales relatives aux modalités du soutien national lors de la dernière séance prévue du 25 au 31 mars 2003.

Il est possible que le WGGM présente d'autres recommandations avant la dernière réunion de l'OMC en mars 2003 et pour la réunion ministérielle de l'OMC au Mexique.

1.2 Dialogues multilatéraux non officiels entre pays

Certains participants de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales ont exprimé leur intention d'entretenir un dialogue entre les secteurs privés pour parvenir à des solutions à l'amiable sur la surproduction mondiale déclenchée par les subventions et d'autres facteurs.

Dans cette optique, le CCIC pourrait faciliter des réunions informelles entre les filières cotonnières nationales souhaitant trouver des solutions. On prévoit que certains pays auront l'occasion de revoir leur propre modèle après avoir entendu les perspectives étrangères qui leur permettront d'évaluer la validité de leurs prémisses.

Ce dialogue pourrait être bilatéral ou multilatéral. Le Secrétariat pourrait faciliter ces dialogues.

2. Interventions de l'OMC

L'essentiel du travail réalisé par le CCIC et le WGGM vise à fournir aux gouvernements des analyses et des données économiques fiables sur les bas prix des marchés internationaux et les conséquences sur les subventions. Les gouvernements doivent rapporter les dommages causés par les prix faibles.

Deux approches sont préconisées : soit les gouvernements souhaitent négocier le coton en même temps que d'autres produits de base, soit ils proposent un traitement différencié dissociant le coton des autres produits de base.

2.1 Négociations de l'OMC — Approche générale

Les gouvernements peuvent travailler individuellement ou collectivement dans le cadre de la structure des négociations agricoles de marchandises de base, protégeant le rôle spécial du coton dans le commerce et dans les économies en développement. Des groupes de pays ayant des intérêts dans le coton peuvent déposer des propositions spécifiques et mettre le coton sur un pied d'égalité avec les autres produits de base.

2.2 Négociation dissociée pour le coton à l'OMC

Les gouvernements pourraient proposer de négocier les soutiens nationaux et à l'exportation de manière dissociée, ce qui conduirait à limiter et à réduire les soutiens nationaux et à l'exportation pour chaque produit de base, y compris le coton.

2.3 Echéancier de réductions des subventions

Il a été suggéré que des échéanciers soient proposés par chaque gouvernement à l'OMC, sur la réduction des mesures gouvernementales faussant les marchés et la production. Il s'avère nécessaire d'envisager certains engagements.

2.3.1. Engagement de base — Les pays exportateurs de coton doivent s'engager à respecter un calendrier de réduction et d'élimination des subventions afin de pouvoir exporter vers des marchés internationaux ou de participer à ces marchés. Les pays n'éliminant pas les subventions ou essayant de contourner les échéanciers pourraient encourir des représailles de la part des pays lésés dans des domaines commerciaux connexes ; par exemple, après décision arbitrale de l'OMC, les pays lésés pourraient riposter en différant leurs engagements sur les échéanciers de droits de propriété intellectuelle (TRIP selon le sigle anglais) pour des produits logiciels, pharmaceutiques, électrophones et autres produits sensibles.

2.3.2. Récolte précoce (avant janvier 2005) : 50% de réduction sur toutes les subventions à l'exportation.

2.3.3. En 2005 : (i) élimination de toutes les subventions à l'exportation et (ii) élimination des mesures de soutien des prix et des revenus ; et (iii) élimination de toutes les mesures faussant le commerce et la production du coton.

2.4 Les plaintes en vertu des procédures de l'OMC

Les différends constituent des outils importants dans la reconnaissance de violations des procédures et réglementations de l'OMC et aident les négociations lorsque le cadre juridique est défaillant. Des alliances efficaces de pays lésés par la situation actuelle pourraient faciliter l'éclaircissement des distorsions causées par les prix faibles et par les faiblesses du cadre juridique de l'OMC.

Les plaintes concernant les violations des règles sur les subventions peuvent être présentées à l'OMC en vertu de la Clause de paix de l'Accord sur l'agriculture ou, après le 1er janvier 2003, en vertu de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires.

2.5 Agrégation du coton et des textiles et vêtements en coton

Il est important de trouver des moyens de concilier les négociations agricoles sur le coton avec les réductions des tarifs sur les textiles et vêtements en coton, afin d'ouvrir le marché des produits à valeur ajoutée.

2.6 Divulcation des subventions gouvernementales à l'OMC

Les subventions faussant les marchés et le commerce doivent être exposées par tout gouvernement avant leur mise en application et les autres subventions doivent être divulguées chaque année, de sorte que les pays affectés aient la possibilité de réagir en temps opportun en vertu des procédures de l'OMC. Il a été décourageant pour de nombreux pays affectés par les subventions d'apprendre que les mesures gouvernementales sont parfois divulguées au Secrétariat de l'OMC deux ou trois ans après leur mise en œuvre.

3. Information sur la source des subventions

En général, il existe un consensus sur le fait que les subventions ne sont pas un problème pouvant être résolu au niveau économique. Les subventions se situent en réalité au cœur des politiques nationales. Par conséquent, les pays et les secteurs lésés doivent mettre sur pied des interventions politiques pour attaquer les subventions à la source. Les responsables politiques et le grand public des pays développés subventionnant le coton doivent être informés des dommages causés par les distorsions du marché.

Le secteur privé, les ONG et les pays lésés peuvent organiser des alliances de manière à informer les responsables politiques et la population des pays développés. Les alliances peuvent recourir aux médias ainsi qu'à d'autres moyens pour atteindre leur public avec des programmes sur les dommages et les bas prix résultant des subventions.

4. Traitement spécial et différencié pour les pays en développement

De nombreux pays en développement ont exprimé la nécessité d'améliorer le Traitement spécial et différencié dans l'OMC. Depuis les années 80, les pays développés ont investi des milliards de dollars US dans les secteurs ruraux, soutenant environ 35% des revenus de leurs producteurs, se dotant ainsi d'un avantage concurrentiel que les pays en développement ne sont pas en mesure d'égaliser. L'élimination des subventions et des barrières commerciales mise en place par les pays développés pour le coton constitue seulement la première étape pour mettre tous les pays à égalité. Pour autant, les négociations ne peuvent pas faire l'objet d'une réciprocité symétrique de la part des pays en développement qui bénéficient de peu d'avantages comparatifs, tels que la main-d'œuvre et le climat.

Engagement de base — Les pays dépendants des exportations de coton bénéficieront d'une période de grâce de 5 ans avant de commencer à réduire graduellement les tarifs et les subventions sur une période de dix ans.

Inauguration

9h15, lundi 21 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Amin Ahmed Abaza

Le SECRETAIRE GENERAL présente Monsieur Amin Abaza comme président de la séance d'inauguration. Monsieur Abaza est le Président et Directeur exécutif de la Modern Nile Cotton Company et fait office de président du Comité d'organisation.

Le PRESIDENT souhaite la bienvenue au représentant de Son Excellence, l'Honorable Youssef Waly, Vice-Premier Ministre d'Egypte et Ministre de l'Agriculture et de la Restauration des terres, et l'invite à présenter ses remarques d'ouverture au nom de Monsieur Waly.

Le représentant du Vice-Premier Ministre dit que l'agriculture est essentielle à l'économie de l'Egypte et que le coton est un fournisseur de nourriture et de matières premières. Il affirme que le secteur agricole égyptien est en train de se libérer de toute forme d'intervention gouvernementale. Le rôle du Ministère de l'Agriculture se limite à la planification. L'Egypte souhaite intensifier son niveau de production, encourager l'intégration verticale, rationaliser l'utilisation de l'eau et des pesticides et développer la production de produits organiques. Il mentionne l'histoire commune de l'Egypte et du coton et fait remarquer que l'Institut de recherche sur le coton est l'un des plus anciens au monde. Cet institut effectue des recherches approfondies

sur des sujets aussi vastes que l'agronomie et la filature.

Le PRESIDENT remercie le représentant de Monsieur Waly pour les remarques faites au nom de ce dernier.

Le PRESIDENT présente l'Honorable Youssef Boutros Ghali, Ministre du Commerce Extérieur en Egypte, et l'invite à faire ses remarques inaugurales.

Monsieur Boutros Ghali remercie le Secrétariat du CCIC, les membres de Comité d'organisation et les participants à la réunion plénière de leur contribution au succès de celle-ci. Il dit que la filière cotonnière en Egypte tire profit de la libéralisation du marché depuis 1994. Il mentionne l'amélioration du rendement et de la qualité du coton. Il précise que le nombre d'acteurs sur le marché national est en augmentation et que la pénétration sur les marchés étrangers n'a jamais été aussi importante. Il ajoute que le secteur privé représente plus de 65 % des exportations et que l'accroissement des exportations de coton est le résultat des prix raisonnables du coton égyptien par rapport à la concurrence. Monsieur Ghali dit que l'Egypte s'est progressivement dotée des infrastructures nécessaires pour placer son coton au rang de produit d'excellence. Il ajoute que le coton est une fibre du passé et un tissu de l'avenir. Il fait remarquer qu'Alcotexa et le Ministère du Commerce Extérieur ont travaillé de concert

pour améliorer la commercialisation du coton et leurs efforts conjugués ont permis de créer un logo pour le coton égyptien, désormais la marque de distinction des produits égyptiens.

Monsieur Ghali affirme que les mesures gouvernementales affectent la production et le prix du coton. Il ajoute que les industries textiles sont confrontées à des limitations de toutes parts. Il précise que le coton est à la base de la richesse, de l'industrialisation et du développement économique. Selon lui, le rétablissement du libre-échange pour le commerce du coton et ses dérivés viendra soutenir le développement économique.

Le Ministre Ghali conclut en remerciant les habitants et le gouvernement de l'Egypte pour le grand nombre de participants à la réunion. Il souligne que le coton fait partie de l'histoire de l'Egypte depuis 40 siècles et le restera pour les 40 siècles à venir.

Le PRESIDENT remercie Monsieur Boutros Ghali pour ses remarques. Les remarques de Monsieur Boutros Ghali sont une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT ajourne la séance d'inauguration à 9h45.

[Les Déclarations de la Réunion, qui font partie intégrante du procès-verbal complet de la Réunion, sont publiées séparément.]

Première séance plénière

10h30, lundi 21 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Amin Ahmed Abaza

Le PRESIDENT déclare la séance ouverte et passe la parole au délégué de l'ARGENTINE.

Le délégué de l'ARGENTINE dit que le Ministre du Commerce Extérieur égyptien a présenté clairement et brièvement la situation économique du coton et les effets néfastes des subventions sur la production et les échanges commerciaux. Le délégué fait remarquer que les pays privés de subventions ne sont pas en mesure de produire du coton. Il affirme qu'un thème principal de discussion de la réunion plénière devrait porter sur la manière de produire du coton sans subventions. Le délégué remercie le gouvernement et les habitants d'Egypte d'accueillir de cette réunion. Ses remarques sont une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT remercie le délégué de l'ARGENTINE pour ses remarques et invite le Président de la Commission permanente,

Monsieur Alfonso Liévano, délégué de la COLOMBIE, à présenter son rapport.

Le PRESIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE remercie le gouvernement égyptien et le Comité d'organisation au nom de la Commission permanente. Il tient également à remercier les membres du Secrétariat pour leur travail au cours de l'année écoulée. Il dit que la section économique du Secrétariat est composée d'éminents experts internationaux spécialisés dans l'analyse des marchés. Il se dit fortement impressionné par le travail de la section d'information technique du Secrétariat et encourage les personnes présentes à participer à la troisième Conférence mondiale de recherche cotonnière qui se tiendra au Cape en mars 2003. Il mentionne aussi le travail des membres du Secrétariat dans le domaine des technologies de l'information.

Monsieur Liévano dit que le CCIC est investi de deux tâches : favoriser la transparence du marché et faciliter la coopération entre les pays membres. Il affirme que la caractéristique la

plus marquée de la crise actuelle des bas prix du coton est sa dimension politique. Il ajoute que les négociations menées par le CCIC doivent viser la promotion de l'autodiscipline en matière de production et de commercialisation. Selon lui, les gouvernements doivent participer aux négociations de l'OMC en vue d'éliminer les subventions et les limitations influençant les marchés. Il encourage les campagnes de sensibilisation du public dans les pays subventionnant la production du coton afin qu'ils prennent conscience des répercussions néfastes de telles pratiques.

Monsieur Liévano remercie les autres représentants de la Commission permanente pour leur soutien continu. Il se dit favorable à la recommandation de la Commission permanente relative à l'élection de Monsieur Ajai Malhotra (Inde) à la présidence de la Commission permanente, celle de Madame Obi-Nnadozie (Nigéria) comme Première Vice-Présidente et celle de Monsieur Luc Devolder (Belgique) comme Second Vice-Président. Il

mentionne également le travail de Monsieur Neal Gillen en tant que représentant du Secrétariat du CCIC aux réunions de la CNUDC et remercie les nombreux conférenciers pour leurs présentations lors des réunions de la Commission permanente.

Monsieur Liévano suggère à la Commission permanente l'intégration d'un spécialiste dans le domaine du marketing au sein du Secrétariat en vue de soutenir le travail réalisé par le Forum international pour la promotion du coton.

Le Rapport du Président de la Commission permanente figure ci-joint.

Le PRESIDENT remercie Monsieur Liévano pour son rapport et invite Monsieur Terry Townsend, Secrétaire général, à présenter le Rapport du Directeur exécutif.

Le SECRETAIRE GENERAL dit que la filière cotonnière mondiale est en mesure de négocier des solutions gagnantes face aux défis actuels si tous les acteurs du secteur reconnaissent les bénéfices mutuels à tirer de mesures encourageant la demande de coton, par la mise en place de nouvelles technologies appropriées et le soutien apporté aux discussions sur l'agriculture menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

Monsieur Townsend dit que le CCIC a pour mission d'aider les gouvernements à promouvoir une industrie cotonnière mondiale prospère et solide. Le Comité est un catalyseur de l'action coopérative des gouvernements et des segments de la filière dans le but d'atteindre des objectifs communs. Le rôle du CCIC est de renforcer les connaissances, diffuser de l'information et faciliter la coopération. Il ajoute que les réunions plénières sont un lieu de rendez-vous où des accords peuvent être atteints en vue de renforcer la coopération et l'efficacité du travail des pays.

Monsieur Townsend remercie Alcotexa et le gouvernement de l'Egypte pour leurs efforts lors de la préparation de la réunion et pour leur hospitalité. Il remercie les sponsors de la filière cotonnière qui, grâce à leur soutien à la réunion plénière, contribuent au succès de l'industrie cotonnière. Il ajoute que des efforts considérables sont d'ores et déjà déployés en Pologne en vue de la 62^{ème} Réunion plénière de 2003.

Le SECRETAIRE GENERAL souhaite la bienvenue aux délégués des pays non-membres présents en tant qu'observateurs. Il déclare que l'adhésion au CCIC offre des bénéfices tangibles à ses membres et il espère que les pays observateurs envisagent leur adhésion. Monsieur Townsend mentionne également le travail réalisé par les membres de la Commission permanente au cours de l'année écoulée. Il félicite Messieurs Liévano et Malhotra, ainsi que Madame Obi-Nnadozie, pour leur travail dans le cadre du Groupe de

travail sur les mesures gouvernementales. Il tient également à remercier Monsieur Felix Stiegwardt, Président du Panel consultatif du secteur privé.

Le Rapport du Directeur exécutif figure ci-joint.

Le PRESIDENT remercie Monsieur Townsend pour son rapport et présente Monsieur Richard Hughes de la Division des textiles à l'Organisation mondiale du commerce.

Monsieur Hughes dit qu'il est ravi de représenter le Secrétariat de l'OMC à l'occasion de la 61^{ème} Réunion plénière du CCIC. Il souhaite présenter un rapport d'étape sur les développements atteints depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur les textiles et les vêtements. Il tient également à passer en revue les progrès réalisés dans le cadre des négociations relatives à l'Accord sur l'agriculture.

En ce qui concerne l'Accord sur les textiles et les vêtements, il fait observer qu'une forte proportion des exportations de textiles et de vêtements des pays en développement vers les pays industriels est soumise à des contingents depuis 40 ans environ. Il affirme que cet Accord est l'outil permettant de lever ces limitations et que d'ici le 31 décembre 2004, l'ensemble des contingents négociés bilatéralement sera éliminé. Le commerce des textiles et des vêtements dépendra alors des forces normales du marché et sera soutenu par les règles de l'OMC. Il affirme que l'on a toutes les raisons de penser que le retrait des contingents aura lieu comme prévu. Il fait remarquer que les flux commerciaux de textiles après 2004 connaîtront certainement une évolution car les pays s'adaptent d'ores et déjà à un marché sans contingents. Non seulement les producteurs doivent renforcer leur efficacité à tous les échelons de la production et de la commercialisation, mais les gouvernements introduisent des politiques leur permettant d'être compétitifs à l'échelle internationale.

Il dit que la croissance rapide des exportations de la Chine (continentale), en partie limitée par la diminution des exportations des autres pays asiatiques, a été l'avancée la plus marquante du commerce des textiles ces dernières années. Il mentionne que l'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada ont récemment adopté des programmes qui devraient permettre d'augmenter les exportations de vêtements des pays les moins développés. Il ajoute que le retrait des contingents relatifs aux textiles et aux vêtements va de toute évidence entraîner une augmentation globale de la production et du commerce des textiles et des vêtements, malgré les changements continus dans les pays concernés par les échanges commerciaux.

En ce qui concerne l'Accord sur l'agriculture, Monsieur Hughes mentionne le travail du CCIC qui a aidé ses membres à identifier les distorsions

de la production et du commerce du coton à l'échelle internationale et à les résoudre. Ces effets de distorsion sont le résultat des mesures prises par certains gouvernements en vue de promouvoir leur agriculture nationale. Il dit que la Conférence sur le coton et les négociations commerciales internationales qui s'est tenue en juillet 2002 a permis de franchir un cap supplémentaire vers la sensibilisation accrue aux problèmes et distorsions liés au commerce du coton qui résultent des soutiens internes et des droits élevés grevant les textiles et les vêtements.

Monsieur Hughes fait remarquer la nature récente des négociations visant à libéraliser les marchés agricoles et précise que l'agriculture n'est entrée dans le système des échanges commerciaux multilatéraux qu'en vertu du Cycle d'Uruguay sur les négociations commerciales qui s'est terminé en 1994. Parmi les obligations spécifiques mises en œuvre depuis 1995, on peut citer les éléments suivants : (1) les pays industriels ont accepté de réduire les droits frappant les produits agricoles de 36% sur 6 ans et les pays en voie de développement de 24% sur 10 ans ; (2) les programmes de soutien interne des pays industriels seraient réduits de 20% en 6 tranches égales et de 13% sur 10 ans pour les pays en voie de développement et (3) les subventions à l'exportation doivent diminuer de 21% en volume et de 36% en valeur sur 6 ans pour les pays industriels et de 14% en volume et 24% en valeur pour les pays en voie de développement sur une période de 10 ans.

Monsieur Hughes dit que ces premières mesures dans le cadre du Cycle d'Uruguay étaient une grande avancée, même si au départ, elles furent perçues comme le premier pas d'un long processus de réforme. Les négociateurs ont introduit une disposition (Article 20) dans l'Accord sur l'agriculture suivant laquelle des efforts supplémentaires vers la réforme étaient demandés aux membres de l'OMC concernés au début de l'année 2000. Il fait observer que la Déclaration des ministres à l'ouverture du Cycle du développement de Doha en 2001 va plus loin en définissant explicitement les objectifs pour le secteur agricole et en établissant des échéances pour les réductions ultérieures en ce qui concerne 1) les droits de douane, 2) le soutien interne et 3) les subventions à l'exportation.

Monsieur Hughes explique que la première phase des négociations actuelles (mars 2000 à mars 2001) concernait la présentation de propositions relatives à la réforme du marché par les pays membres de l'OMC. Dans le cadre de cette première phase, 121 pays ont soumis des propositions, soit 85% des pays membres de l'OMC, ce qui signifie qu'un nombre considérable de pays en voie de développement participent aux pourparlers sur l'agriculture. Lors de la deuxième phase des négociations

(mars 2001 à mars 2002), l'ensemble des sujets abordés dans les propositions ont été examinés en détail. Parmi ces thèmes, on peut mentionner la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des produits alimentaires, le développement rural, les indications géographiques, les préoccupations environnementales, l'aide alimentaire, le traitement spécial des pays en voie de développement, sans oublier le soutien interne, l'accès aux marchés et les subventions à l'exportation.

Il dit que la troisième phase des négociations (mars 2002 à mars 2003) se terminera par la Cinquième conférence ministérielle à Cancun, Mexique, en septembre 2003. Cette phase se concentre sur les détails techniques des propositions. Par exemple, si l'on décide de réduire les subventions nationales de façon « substantielle », dans quelle mesure la réduction doit-elle intervenir ? Quelles seront les subventions touchées par la réduction ou le retrait ? Monsieur Hughes ajoute que d'ici la fin 2002, la position de chaque pays doit être consignée dans un document provisoire qui servira d'assise aux négociations intensives prévues au début de l'année 2003. Ces négociations doivent être clôturées le 31 mars 2003 et devront comprendre un ensemble de « modalités » ou formules visant une plus grande libéralisation. Ces modalités incluront des objectifs chiffrés à atteindre dans le cadre du mandat donné par les ministres à Doha.

Monsieur Hughes poursuit en disant que les pays pourront s'inspirer des modalités définies en mars 2003 pour leurs projets d'engagements globaux au moment de la Cinquième conférence ministérielle en septembre 2003. Ce processus complet de négociations doit être terminé le 1^{er} janvier 2005 et fera partie de la phase finale du Cycle de développement de Doha.

Monsieur Hughes fait observer que les négociations sur l'agriculture arrivent à un stade critique où des décisions s'imposent. Il indique que les gouvernements membres de l'OMC, sauf le Secrétariat de l'organisation, mènent l'ensemble des négociations. Par conséquent, les participants à la Réunion plénière du CCIC doivent prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les politiques de négociation de leur gouvernement reflètent complètement les préoccupations et objectifs de la filière cotonnière. Les gouvernements doivent également veiller à ce que les groupements régionaux auxquels ils appartiennent défendent les préoccupations et les intérêts du secteur cotonnier tout au long du processus de négociation. Il mentionne que le CCIC a contribué à définir le profil de la filière cotonnière en vue des négociations de l'OMC grâce à ses études et à la conférence de juillet 2002. Le CCIC et ses différents membres doivent à présent redoubler leurs efforts pour

présenter les objectifs à atteindre dans l'industrie cotonnière lors des négociations nationales. La présentation de Monsieur Hughes est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT remercie Monsieur Hughes pour son rapport et passe la parole à Monsieur David Hallam de la Division des produits et du commerce international à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Monsieur Hallam remercie le Président et les délégués de l'opportunité qui lui est offerte de s'exprimer en ce jour. Il dit qu'il existe plus de 200 millions d'agriculteurs et de personnes engagées dans la production, la commercialisation et le traitement du coton dans le monde et que l'existence de près d'un milliard de personnes dépend du coton. Il cite l'engagement de la FAO à renforcer la sécurité alimentaire des producteurs de coton grâce aux programmes techniques et économiques, notamment le transfert de technologie pour la lutte intégrée contre les ravageurs, le contrôle du charançon de la capsule et la participation au Groupe mondial sur la biotechnologie du coton. Il dit que le travail de la Division des produits et du commerce international comprend le suivi des marchés, ainsi que la réalisation d'analyses économiques et d'études prévisionnelles de marché pour les produits de base, notamment le coton. Il cite la collaboration intensive entre les secrétariats du CCIC et de la FAO. Il ajoute que la FAO apporte une aide considérable aux pays en voie de développement pour la préparation des négociations multilatérales sur le commerce à travers des études, des analyses et des formations. Il dit que la FAO va continuer à assister les pays pour qu'ils se dotent de la capacité nécessaire à la mise en œuvre des accords existants et participent aux négociations à venir (*le vendredi de la réunion plénière, Monsieur Hallam a dirigé un atelier intitulé « Négociations multilatérales dans l'agriculture : les ressources disponibles de la FAO »*).

Monsieur Hallam mentionne que la FAO offre une assistance technique aux organisateurs des conférences internationales sur le coton, notamment celles organisées en Chine (continentale) en 1999 et 2001. Il dit qu'une troisième conférence est prévue pour la mi-2003. Il fait remarquer que le coton et d'autres produits de base ont dû faire face à des obstacles considérables ces dernières années en raison des bas prix. En 2002, la FAO a demandé à un panel d'experts de réaliser une consultation sur l'évolution des prix des produits agricoles de base. Cette consultation a pris en considération les facteurs sous-jacents aux diminutions des prix des produits de base, les conséquences de bas prix dans les pays en voie de développement et les actions possibles pour redresser ces prix. Il ajoute que les experts se sont accordés à dire

que l'adoption de nouvelles technologies, la diversification verticale et la mise en place de politiques nationales et internationales entravant les marchés et le commerce constituent des mesures susceptibles de combattre les effets des bas prix. Il termine en disant qu'une autre consultation devrait être organisée à Rome en mars 2003.

Monsieur Hallam mentionne les avancées obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la consommation mondiale de fibre d'habillement, menée en collaboration avec le CCIC. Il espère que la FAO poursuivra son travail avec les pays membres et les organisations internationales, en particulier le CCIC, afin d'accroître la rentabilité de la production de coton. La présentation de Monsieur Hallam est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT remercie Monsieur Hallam pour ses remarques.

Le PRESIDENT ajourne la première séance plénière à 12h20.

PIECES JOINTES

Rapport du Président de la Commission permanente

Alfonso Liévano
Colombie

Au nom de la Commission permanente, je souhaite féliciter le gouvernement égyptien et le Comité d'organisation pour leur excellente planification et leur remarquable exécution de cette Réunion plénière. Je sais que M. Amin Abaza, Président du Comité d'organisation et M. Nabil El Marsafawy, Président du Conseil de la Trade Holding Company, et tout le monde en Egypte, ont travaillé d'arrache-pied pour en garantir le succès.

Le thème de cette année, « *L'industrie cotonnière du 21^{ème} siècle : croissance grâce à l'investissement privé* », est indicatif des défis auxquels nous devons faire face. Nous nous sommes rassemblés ici, en Egypte, ce centre de culture multimillénaire, afin de discuter de sujets d'intérêt commun dans notre secteur. Ici, protégés par l'ombre protectrice des pyramides et baignés par la chaleur humaine du Caire, nous nous réunissons tels une famille, comme lors de toutes nos réunions plénières, en vue de trouver le dénominateur commun de nos intérêts et ainsi de garantir l'avenir de la filière cotonnière.

Aujourd'hui, le Comité consultatif international du coton a clairement deux tâches essentielles à accomplir : en premier lieu, il doit rendre le marché transparent et, deuxièmement, il doit faciliter la coopération entre les pays membres en ce qui concerne le marché du coton.

D'une part, la filière ne doit pas se voir privée de 14,5 milliards de dollars en une seule récolte, ni de 35 milliards de dollars en l'espace de quatre récoltes consécutives parce que le marché est faussé par les mesures gouvernementales. D'autre part, la filière ne peut pas continuer avec le taux de croissance des dix dernières années, seulement 8 %, tandis que la concurrence a augmenté de 160 %. La situation est sans aucun doute difficile, mais le coton possède certainement certains atouts pour avoir pu résister dans de telles circonstances. Je pense que c'est grâce au consommateur que la filière survit, mais qu'il convient de réaliser un examen détaillé et, au besoin, de changer le modèle en place afin d'assurer la continuité du secteur.

J'ai eu l'honneur de présider la Commission permanente ainsi que le Groupe de travail sur les mesures gouvernementales (WGGM) au cours de cette année, qui marquera l'histoire du CCIC grâce aux efforts de mes prédécesseurs qui ont su accorder à notre Secrétariat un rôle de leadership et de service. Ceci n'aurait pu être possible sans la coopération proactive du directeur exécutif Terry Townsend et de l'équipe économique constituée de Messieurs Carlos Valderrama, Gérald Estur et Andrei Guitchouts. Cette équipe travaille à la réalisation d'un examen de la situation économique de la filière et c'est grâce à eux que nous sommes en mesure de savoir d'où nous venons et où nous allons. Le CCIC est devenu une organisation internationale de pointe grâce à ses analyses et prévisions de marché précises, sa connaissance du secteur ainsi que les études qu'il a réalisées. Permettez-moi ici de paraphraser Winston Churchill, « Jamais autant de personnes n'ont été redevables à si peu de personnes ».

Pour sa part, Monsieur Rafiq Chaudhry, à la tête de la Section d'information technique, a développé l'activité scientifique et technique du Comité, ainsi qu'en témoignent plus de dix projets, financés par le Fonds commun pour les produits de base et par d'autres organismes, dont le montant total dépasse 55 millions de dollars. Ces études ont directement ou indirectement bénéficié à tous les pays membres. Par exemple, du côté purement scientifique, nous avons une étude sur le code génétique du *Geminivirus* du coton, un ravageur dont le vecteur est la mouche blanche. Cette étude, menée par les universités de Tucson et du Pakistan, vise à utiliser l'hybridation traditionnelle de pair avec la biogénétique pour développer une souche de plante résistante. Du côté plus pratique, nous avons l'étude réalisée en collaboration avec le gouvernement indien afin de transformer les tiges de coton en produit de remplacement du bois dans la production de matériaux de construction. Cela nous donne une idée de l'importance et de la diversité des activités de la Section d'information technique du CCIC et du rôle leader de l'organisation au

niveau international.

Par exemple, l'année dernière, l'étude sur le coton collant a été terminée et le débat de la réunion plénière à Victoria Falls a produit toute une série d'excellentes suggestions. Toutefois, le collage est encore aujourd'hui et continuera d'être un défi pour la filière, dont la résolution pourrait être facilitée par le CCIC, peut-être par l'utilisation de coton certifié.

Je souhaite vous faire part de la manière dont j'ai à l'origine pris connaissance du problème du coton collant. Je fais référence à l'initiative réussie du Secrétariat visant à permettre aux délégués de la Commission permanente de connaître les principaux aspects de la filière cotonnière des Etats-Unis ; en tirant parti de la proximité du siège du CCIC à Washington des plantations et des usines. Cette initiative a été rendue possible grâce à la bonne volonté de nos hôtes, les professionnels du secteur cotonnier ainsi que le gouvernement des Etats-Unis. Notre premier déplacement nous a mené au World Trade Center, plus tard tragiquement détruit, où nous avons pu assister à l'activité du marché à terme. L'année dernière, nous avons visité la région de culture du Sud de la Virginie, où nous avons visité plusieurs plantations, rencontré leurs propriétaires et visité une usine d'égrenage.

Mes remarques sur le coton collant ont été motivées par la visite cette année de la Dan River Cotton Company en Virginie. Nous avons parcouru ses excellentes installations de filature et de tissage et après la visite de l'usine, lors d'une discussion en groupe avec l'acheteur de coton Mark Tapp, qui achète environ 22 000 tonnes par an, nous avons eu l'opportunité d'analyser certains problèmes affectant le coton, tels que le collage causé par des insectes. M. Tapp a expliqué que les fibres synthétiques n'entraînent aucune difficulté au niveau des opérations de filature et de tissage, tandis que la fibre de coton est souvent à la source de pannes mécaniques en raison de défauts, tels que le collage de la fibre.

Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un problème primordial à résoudre si nous souhaitons nous maintenir face aux fibres synthétiques.

Si besoin est, nous devons suivre l'exemple des produits biologiques et veiller à ce que le coton collant soit trié depuis les exploitations agricoles jusqu'aux métiers à tisser. Les preneurs de décisions technologiques du CCIC doivent relever le défi et l'organisation doit aussi faciliter l'établissement des normes et des procédés. Ce problème n'est pas nouveau mais j'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une question cruciale pour l'avenir. Si vous jetez un coup d'œil à la page Web du marché du coton de Brême, vous trouverez une excellente photo de coton collant. M. Tapp a rapporté que dans certains lots contaminés par du coton collant, il a fallu qu'il mélange une part de coton collant

à 30 parts de coton non collant pour éviter des difficultés au niveau des opérations de filature et de tissage.

Ce qui est curieux, c'est que le rapport entre le taux de croissance du marché du coton par rapport à celui des fibres synthétiques est de 1 à 20 (8 % contre 160 %). Cela suggère que nous pourrions encore continuer à perdre des parts de marché jusqu'à ce que nous atteignons la proportion de coton collant/coton non collant qui est sûre pour les filateurs et tisseurs, à savoir 1 pour 30. Si c'était le cas, notre part du marché tomberait à 3,33 % et notre seule croissance proviendrait du croît démographique mondial. Afin d'inverser cette tendance, un effort soutenu de toute la filière sera nécessaire pour surmonter les difficultés techniques, améliorer les processus et regagner nos marchés.

Pour conclure sur les sujets soulevés par le docteur Chaudhry, je souhaite inviter les pays membres ainsi que les non-membres à participer à la Conférence mondiale sur la recherche cotonnière qui aura lieu au mois de mars de l'année prochaine et qui rassemblera les spécialistes techniques et cinq scientifiques les plus éminents du secteur. Je tiens à redire ma conviction que la survie du coton face aux fibres synthétiques nécessitera un large apport de science bien appliquée afin de surmonter les obstacles qui limitent notre capacité à être compétitifs, tels que le coton collant et l'uniformité de longueur de fibre.

Le directeur des systèmes d'information, John Mulligan, a mené la mise à jour des installations Internet du CCIC. Aujourd'hui, les pages Web du CCIC fournissent un accès permanent à sa banque de données et à son centre d'information, dans certains cas contre paiement d'un modeste droit d'accès et gratuitement pour les organismes gouvernementaux des pays membres. Grâce aux systèmes d'information du CCIC, nous avons pu mener de l'avant les activités du Groupe expert sur la biotechnologie du coton par le passé et les délibérations du WGGM cette année. Nous aimerions développer le plein potentiel des capacités d'information et de communication du CCIC ; c'est pourquoi nous devons trouver un moyen d'établir des chambres de discussion afin de faciliter un dialogue constant au sein de la filière — dialogue scientifique, économique, social et commercial. L'intention n'est pas de remplacer les contacts personnels mais d'utiliser ce mode de communication pour enrichir les relations entre tous les acteurs du secteur.

En plus de ses fonctions normales, cette année, le Secrétariat a été la force organisatrice de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, qui a été parrainée en conjonction avec la Banque mondiale. Je souhaite féliciter notre directeur exécutif, M. Terry Townsend, et notre économiste en chef,

Carlos Valderrama, qui ont déployé toutes leurs capacités organisationnelles et thématiques au service de la Conférence, qui marquera un tournant décisif dans l'histoire du CCIC, non seulement en raison de la qualité des participants mais aussi en raison de son résultat. Je les remercie vivement.

Nombre d'entre vous ont participé à la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, à l'occasion de laquelle vous avez pu constater par vous-mêmes ses accomplissements. Une multitude de suggestions a été proposée lors de la Conférence sur la manière de réduire et, au bout du compte, d'éliminer les mesures gouvernementales qui faussent la production et le commerce du coton. D'une part, la distinction a été faite entre le coton et les autres produits agricoles ; d'autre part, les officiels de la Banque mondiale ont suggéré qu'il serait possible de fournir un soutien à court et moyen terme aux pays dépendant du coton, en structurant des fonds et en affectant des ressources pour surmonter la crise actuelle en donnant du temps à l'Organisation mondiale du commerce pour conclure ses négociations sur l'agriculture, puis de mettre en application les accords en découlant.

La caractéristique la plus remarquable de la crise actuelle est sa nature politique. Les négociations de l'OMC doivent par conséquent être soutenues par des instruments politiques dans divers domaines : (i) dans le domaine d'action du CCIC, des discussions doivent être encouragées entre les diverses filières nationales de production de coton afin de promouvoir l'établissement d'une autodiscipline en matière de production et de commercialisation ainsi que pour soutenir la promotion du coton sur tous les marchés ; (ii) les gouvernements doivent coordonner leurs efforts lors des négociations de l'OMC afin de mettre sur un même pied d'égalité tous les acteurs du secteur commercial de la filière en éliminant les subventions et les barrières qui distordent le marché ; au besoin, ils doivent recourir aux mécanismes de résolution de conflits pour résoudre leurs différends et pour identifier et corriger les insuffisances légales de l'OMC ; (iii) promouvoir des campagnes dans les pays subventionnant la production de coton afin d'augmenter la prise de conscience de leurs leaders politiques et du grand public quant aux dommages que ces pratiques entraînent dans les pays n'offrant aucune subvention. Une telle campagne pourrait être accompagnée de méthodes publicitaires agressives, comme l'utilisation de logos et de slogans, pour accélérer le processus éducatif, si cette option est jugée valable par les pays et les alliances professionnelles qui décident de suivre cette voie. Une séance spéciale sera consacrée à débattre de ces thèmes. La Commission permanente souhaite remercier la Banque mondiale de l'opportunité qu'elle a offerte à la filière cotonnière en accueillant la Conférence

et, surtout, en participant à la recherche de solutions.

Un autre point fort de l'année a été la coopération spéciale avec M. Ajai Malhotra, de l'Inde, notre Premier Vice-Président, et Mme Chigozie Obi-Nnadozie, du Nigéria, notre Seconde Vice-Présidente. La future direction de la Commission permanente et des Groupes de travail reposera entre leurs mains ; nous leur faisons entièrement confiance, leur prêtons le soutien nécessaire et leur souhaitons plein succès. Je souhaite aussi faire part de mon appréciation pour la collaboration de M. James Johnson, délégué adjoint des Etats-Unis et du Président du Sous-comité du budget, qui, avec plusieurs autres délégués, a aidé la Commission permanente à approuver les états financiers et le budget du CCIC. Je me dois aussi de mentionner la coopération de M. Hsin-hua (James) Wu, délégué de Chine (Taiwan) et Président du Comité des nominations.

Je tiens aussi à souligner la collaboration des associations et des personnes qui, coopérant avec le CCIC, ont contribué au bien commun de la filière. Parmi eux s'est particulièrement distingué M. Neal P. Gillen, de l'Association des Négociants de Coton Américain (American Cotton Shippers Association), qui, à ses propres frais, a représenté le Secrétariat du CCIC lors de la réunion de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) sur les contrats commerciaux. Tout aussi importantes ont été les présentations proposées par le professeur Don Wallace, Président de l'Institut juridique international, à Washington, et professeur de droit à Georgetown University ; ses présentations auprès de la Commission permanente portaient sur les arbitrages et le commerce électronique. Le CCIC est venu soutenir les efforts du CICCA (Comité pour la coopération internationale entre les associations cotonnières) visant à encourager le respect des contrats commerciaux et à promouvoir parmi nos membres les avantages de la Convention de New York, qui établit l'arbitrage international comme mécanisme pour le règlement de différends commerciaux. A cet égard, nous souhaitons féliciter le Brésil pour sa ratification de la Convention en avril dernier, rejoignant ainsi la majorité des pays membres qui l'ont adoptée et facilitant le commerce et ses bonnes pratiques.

N'oublions pas de mentionner la participation du docteur Josette Lewis, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) qui a éclairé la Commission permanente sur les progrès de la biotechnologie et sur la manière dont les gouvernements ont adapté leurs organismes de surveillance et de contrôle afin de régulariser le développement et l'utilisation de cette technologie pour protéger les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement en général. Elle a proposé aux pays intéressés les services de

l'Agence en vue de faciliter l'amélioration du contrôle, de la surveillance et des normes d'évaluation des risques liés à la nouvelle technologie génétique.

Pour résumer, si nous voulons assurer l'avenir de la filière cotonnière, le CCIC doit appuyer les gouvernements et la filière dans deux domaines : tout d'abord, dans l'établissement d'une économie de marché sans distorsions et ensuite, dans la promotion des ventes de coton. Nous avons constaté la croissance du marché des fibres synthétiques de 160 % par rapport aux 8 % de croissance du marché du coton. Alors, je me demande à moi-même et je vous demande : qu'est-ce que nous ne faisons pas ?

En ce qui concerne les distorsions du marché, le WGGM doit poursuivre ses délibérations sur les processus de négociations au sein de l'OMC et, par la suite, sur la mise en application des accords. Le WGGM peut continuer à fonctionner avec son système actuel, tout en améliorant son utilisation de l'Internet et en réalisant d'autres réformes mineures.

Quant à la promotion du marché, le CCIC a facilité le lancement du Forum international pour la promotion du coton, constitué d'organisations nationales du coton, dont les résultats seront bientôt visibles. Je suis convaincu, toutefois, que le CCIC doit assurer un rôle de leader encore plus important. Nous devrions peut-être considérer l'incorporation d'un spécialiste du marketing au Secrétariat afin de définir un nouveau modèle pour le coton. Cette personne travaillerait en collaboration étroite avec la Section d'information technique en vue de lancer de nouvelles méthodes et d'améliorer celles qui existent. Je recommande en fait d'augmenter l'effectif du Secrétariat en ajoutant un spécialiste du marketing qui sera responsable de la coordination des efforts entrepris par la profession et le CCIC dans le but de faciliter la reconquête des marchés. Tous nos pays seront appelés à contribuer financièrement en tant qu'investissements pour l'avenir, après étude et recommandation de la Séance plénière. Ceci augmentera les chances des produits cotonniers de préserver leur permanence dans tous les marchés mondiaux. Pour mettre en œuvre le thème de cette réunion plénière, « L'industrie cotonnière du 21^{ème} siècle : croissance grâce à l'investissement privé », permettez-moi de suggérer la création d'un autre groupe de travail, dont le mandat consisterait à mener la promotion, le marketing et l'amélioration des processus de production de la filière cotonnière et à conseiller la Commission permanente et la Réunion plénière sur ces objectifs. En d'autres termes, ce groupe serait responsable de l'élaboration d'un nouveau paradigme pour partager la croissance du marché avec les fibres synthétiques. Il utiliserait l'Internet pour ses communications et pourrait éventuellement utiliser la chambre de discussion (*chat room*) prévue du CCIC. Ceci faciliterait un échange

d'idées et d'opinions direct et économique. Une fois les tendances du marché transformées, la croissance des investissements privés se concrétisera. Pour le moment, nous continuerons à assister à des flux d'investissement d'un pays à l'autre.

En ce qui concerne l'application pratique de ces nouveaux moyens, il est extrêmement important d'examiner la manière dont le Secrétariat pourrait fournir des services de traduction — avec certaines restrictions — pour faciliter les communications entre les membres de divers groupes de travail dans des situations dont l'importance rend ce service nécessaire, accroissant ainsi la participation et enrichissant les contributions plus valables de tous les acteurs de la filière cotonnière.

La Commission permanente recommande M. Ajai Malhotra, de l'Inde, Mme Chigozie Obi-Nnadozie, du Nigéria, et M. Luc Devolder, de Belgique pour les postes de Président, Première Vice-présidente et Second Vice-Président de la Commission permanente. Je n'ai aucun doute que la filière connaîtra de grands succès et atteindra des résultats probants avec la nouvelle équipe de direction dont les membres jouissent du soutien unanime de la Commission permanente.

Je remercie la Séance plénière pour les responsabilités qu'elle m'a confiées à Victoria Falls au Zimbabwe. La présidence de la Commission permanente a été pour moi un privilège et un défi, de même que l'occasion de contribuer au progrès du marché mondial du coton. Je souhaite exprimer ma gratitude pour votre soutien, celui du Secrétariat, des membres de la Commission permanente et du WGGM. Je vous remercie chaleureusement.

Finalement, je voudrais remercier au nom de la Commission permanente et en mon nom propre le gouvernement égyptien, le Comité d'organisation, les gouvernements représentés ici, les organisations internationales présentes, les pays observateurs et tous les participants pour leur participation à cette manifestation. Je suis certain que les décisions émanant de cette réunion plénière serviront les intérêts de vos peuples et de vos filières. Je vous remercie à nouveau de votre attention et de votre confiance.

Rapport du Directeur exécutif

Terry P. Townsend

A la recherche du « Oui »

En 1983, Roger Fisher et William Ury ont écrit un livre intitulé « Getting to Yes: Negotiating Agreement Without Giving In » (A la recherche du « Oui : Comment négocier un accord sans céder »). Le livre a vulgarisé le concept des négociations « win-win » (gagnant-

gagnant) en partant du principe que dans toute situation il y a possibilité de créer de la valeur en parvenant à des compromis qui augmentent les bénéfices de toutes les parties impliquées. L'économie enseigne qu'une situation « win-win » se produit sur les marchés transparents où les distorsions causées par des mesures gouvernementales sont inexistantes. L'industrie cotonnière mondiale a la possibilité de négocier des solutions « gagnant-gagnant » dans les défis modernes, si tous les segments de la filière reconnaissent les avantages des mesures visant à accroître la demande de coton, grâce à l'adoption de nouvelles technologies appropriées et à l'appui d'une conclusion réussie des discussions sur l'agriculture organisées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La filière cotonnière mondiale est confrontée à de nombreux défis. On peut citer les bas prix, la faible croissance de la demande, le perfectionnement de l'équipement textile qui requiert une meilleure qualité de coton, les problèmes environnementaux, les ressources limitées et les distorsions de la production générées par les mesures gouvernementales. L'industrie est dans une passe de changement prolongé des prix aussi importante qu'au début des années 70 quand les prix du coton doublèrent, à la différence près que, cette fois, les prix sont orientés à la baisse. Les variations annuelles de la production cotonnière sont déterminées par les coûts de production marginaux, et non par les coûts moyens ni les coûts totaux. Par conséquent, les prix du coton ont tendance à refléter les coûts marginaux des producteurs les plus compétitifs. Ces derniers sont en train de tomber à 50 cents la livre de fibre, voire moins, grâce au développement de nouvelles zones cotonnières et aux progrès de la technologie qui contribuent à des rendements croissants. En conséquence, la production mondiale augmente à chaque niveau de prix, entraînant des prix moyens inférieurs à ceux des années 70, 80 et 90. Cette décennie, les moyennes de campagne de l'Indice A de Cotlook se situeront la plupart des années entre 50 et 60 cents la livre, soit 10 à 20 cents de moins que la moyenne des trente dernières années.

La demande de coton au stade du détail est à en hausse, mais uniquement parce que les prix du coton sont au-dessous de la moyenne, ce qui a déclenché la substitution du coton au polyester. Malheureusement, la demande fondamentale ou sous-jacente de coton liée aux revenus croissants et aux changements des préférences des consommateurs en faveur du coton ne se renforce pas. La qualité du coton s'améliore et la technologie de mesure des paramètres intrinsèques de qualité progresse. La filière cotonnière a besoin de poursuivre son ajustement aux systèmes de commercialisation afin d'incorporer la nouvelle technologie qui répond mieux aux attentes des consommateurs. Trop nombreux sont les pays dans lesquels il

existe des obstacles à l'investissement et à l'expansion du secteur privé, limitant ainsi la possibilité de croissance de la filière cotonnière.

Tous les défis sont importants, mais celui du développement d'une approche constructive au problème des distorsions de la production cotonnière causées par les mesures gouvernementales est probablement le plus urgent cette année. Les dommages causés aux petits exploitants agricoles et aux ménages ruraux dans les pays en développement par la chute des prix du coton en 2001/2002 ont été éloquemment décrits lors de la *Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales* à Washington en juillet 2002. M. François Traoré, du Burkina Faso, a souligné que les revenus du coton contribuent à la vie de deux millions de personnes dans son seul pays, procurant l'argent pour payer les frais scolaires, le transport et les soins sanitaires des familles, et les moyens pour réparer l'équipement et améliorer les habitations. Pour les agriculteurs du Burkina Faso, les mesures gouvernementales protégeant les agriculteurs des pays plus développés contre les fluctuations des prix du coton — rejetant tout le poids de l'ajustement aux bas prix sur les producteurs des pays qui ne versent aucune subvention — peuvent contribuer à l'appauvrissement.

Les besoins des producteurs des pays développés ont aussi été longuement expliqués lors de cette Conférence. Le coton est central dans l'histoire et la culture de nombreux pays, et la production du coton est importante pour les agriculteurs qui le cultivent aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. La culture du coton, dans les pays développés, est surtout pratiquée dans des régions où les revenus sont plus bas, souvent dans les régions où les alternatives économiques ne sont pas attrayantes. Bien que les avantages directs des programmes gouvernementaux aient tendance à être destinés de façon disproportionnée aux plus gros agriculteurs, l'impact des dépenses agricoles sur les économies régionales des zones à faibles revenus est substantiel.

La nécessité de soutenir les ménages ruraux tout en veillant à ce que les mesures gouvernementales n'entraînent pas une surproduction de coton, et le besoin de d'étendre les activités de stimulation de la demande par des organisations nationales dans les pays producteurs de coton pourraient être la base d'un compromis « gagnant-gagnant » dans la filière cotonnière mondiale. L'exemple des Etats-Unis démontre de façon irréfutable que les goûts et les préférences des consommateurs peuvent être affectés par les campagnes promotionnelles et que la demande de coton peut être augmentée.

Aux Etats-Unis, la profession et le gouvernement investissent des millions de dollars tous les ans dans des efforts de

développement national et international du marché générique du coton. Ces efforts, initiés dans les années 50, ont dynamisé la demande mondiale de coton. Comme l'a noté M. Bernard Hoekman, Directeur de recherche sur le Commerce international à la Banque mondiale, lors de la Conférence de juillet, le processus de l'OMC implique des compromis et des marchandages serrés. On peut espérer un compromis « gagnant-gagnant » dans le coton, créateur de richesse accrue pour les producteurs et les filateurs, si des discussions de l'OMC sur l'agriculture se soldent par un succès — en aboutissant à la réduction des distorsions sur le marché du coton — et si des efforts vigoureux et tangibles sont réalisés par les autres pays producteurs afin d'augmenter la demande en coton.

Rôle du CCIC

La mission du CCIC consiste à aider les gouvernements à promouvoir une industrie cotonnière mondiale rentable et saine. Le Comité sert de catalyseur pour la coopération entre les gouvernements et les segments de la filière dans la poursuite d'objectifs qui sont largement partagés. Le rôle du CCIC, c'est de développer la prise de conscience, de diffuser l'information et de faciliter la coopération.

Le thème de la 61^{ème} Réunion plénière est « *L'industrie cotonnière du 21^{ème} siècle : croissance grâce à l'investissement privé* ». Ce thème permettra de présenter les développements et les progrès réalisés dans le secteur du coton en Egypte depuis 1994 et fournira une plate-forme idoine pour continuer les discussions engagées à la réunion du Zimbabwe en 2001. Quatre thèmes principaux seront discutés cette semaine et notre objectif principal est d'améliorer la compréhension et la coopération dans ces domaines : *Promouvoir les investissements dans l'industrie cotonnière, Fournir des incitations pour améliorer la qualité du coton grâce à la mesure des valeurs intrinsèques, Mesures gouvernementales et Technologie, gestion et transformation pour une fibre de qualité*. En outre, le Forum international pour la promotion du coton (IFCP) proposera un atelier sur la promotion du coton et des groupes de travail traiteront de la *Promotion pour l'adhésion à la Convention de New York* et des *Techniques de gestion des risques de prix*.

Promotion des investissements

La première Séance ouverte sur la *Promotion des investissements dans l'industrie cotonnière* mettra l'accent sur le thème de la réunion et suit une instruction de la 60^{ème} Réunion plénière à Victoria Falls, à savoir fournir des conseils sur les politiques industrielles saines et éliminer les obstacles aux investissements. Le but de la séance est d'élaborer des recommandations à présenter aux gouvernements sur de politiques et les programmes qui devraient être mis en œuvre pour encourager des investissements dans

la production et la transformation du coton. L'objectif spécifique est d'approfondir la suggestion faite à Victoria Falls selon laquelle les gouvernements devraient réduire les barrières aux importations des équipements utilisés pour la production et la transformation du coton.

Incitations à une meilleure qualité

La deuxième Séance ouverte traitera du sujet *Fournir des incitations pour améliorer la qualité du coton grâce à la mesure de valeurs intrinsèques*. L'économie textile mondiale dépend fortement des consommateurs, et les pressions concurrentielles obligent les filateurs à répondre à leur demande de réduction des prix réels et à leur désir d'amélioration de la qualité des produits. La réussite de l'industrie cotonnière face à la concurrence des fibres chimiques dépend de sa capacité à satisfaire les exigences des consommateurs. La filière cotonnière a besoin des systèmes d'évaluation de la qualité fournissant des incitations à l'amélioration de la qualité du coton basés sur des instruments mesurant les caractéristiques intrinsèques du coton qui sont prisées par la filature. L'objectif de la deuxième Séance ouverte sera de fournir des conseils aux gouvernements et aux organisations professionnelles sur la conception de ces systèmes d'évaluation. Si elle est réussie, la mise en œuvre de systèmes d'évaluation de qualité orientés vers la filature pourrait permettre aux forces du marché de fournir des incitations rationnelles pour toute la filière de la production à la commercialisation en passant par l'égrenage à produire du coton avec des caractéristiques permettant aux filateurs de mieux satisfaire les exigences des consommateurs en matière de qualité et de prix.

Mesures gouvernementales

Lors de la 60^{ème} Réunion plénière qui s'est tenue l'année dernière à Victoria Falls, le Comité consultatif a autorisé la création d'un Groupe de travail sur les mesures gouvernementales (WGGM) présidé par le Président de la Commission permanente pour trouver des solutions aux problèmes causés par les mesures gouvernementales.

Sous l'égide du WGGM, le CCIC a co-parrainé avec la Banque mondiale la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales. Plus de 200 personnes originaires de 45 pays et sept organisations internationales y ont participé. L'objet de la Conférence était d'encourager la réussite des négociations sur l'agriculture menées sous l'égide de l'OMC. Les objectifs de la Conférence étaient de susciter la prise de conscience sur l'importance du coton dans l'économie mondiale et de souligner que les distorsions du marché du coton ne sont pas uniquement le fait des subventions aux exportations mais des limites d'accès aux marchés, mais qu'elles sont aussi causées par des subventions à la production.

Quatre conclusions principales ont été tirées de la Conférence :

- Premièrement, le coton a été reconnu comme une marchandise agricole importante. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 100 millions d'exploitations agricoles participent directement à la production de coton. En tenant compte de la main-d'œuvre familiale, de la main-d'œuvre embauchée sur l'exploitation et des travailleurs des services auxiliaires, tels que le transport et l'égrenage, le secteur du coton emploie un milliard de personnes. Il a été prouvé que la culture du coton contribue à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de l'espérance de vie dans les régions rurales de pays en développement.
- Deuxièmement, le marché du coton est considérablement faussé. Quatorze pays, totalisant les trois quarts de la production mondiale de coton, possèdent des programmes de soutien des revenus et des prix directs en faveur des cultivateurs de coton. Comme il a été noté à la Conférence, ces mesures gouvernementales entraînent une production supérieure de coton et rejettent le fardeau de l'ajustement aux bas prix sur les cultivateurs des pays qui n'offrent pas de mesures de protection similaires.
- Troisièmement, il existe des mesures pratiques et efficaces qui peuvent être appliquées dans les pays producteurs et qui pourront aider à compenser l'impact des bas prix du coton. Les pays peuvent poursuivre leurs efforts pour améliorer leur productivité et augmenter l'efficacité de la transformation et la commercialisation du coton. On a aussi noté l'importance des activités de développement du marché menées par le secteur privé des pays producteurs de coton.
- Quatrièmement, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est le forum où se négocient les réductions des mesures gouvernementales qui distordent la production et le commerce du coton. Tel que l'a noté un représentant du Brésil, « L'OMC est la somme de tous les pays qui y participent ». Afin de faire avancer la cause de la libéralisation des échanges agricoles, les pays doivent s'unir et travailler efficacement à l'élaboration d'un programme qui leur serait mutuellement bénéfique dans le cadre des discussions sur l'agriculture menées sous les auspices de l'OMC.

La Commission permanente a présenté une proposition du WGGM reposant sur les informations tirées de la Conférence de juillet.

Cette proposition fait partie du Document de travail I qui sera discuté à l'occasion de la troisième Séance plénière. L'objectif de la séance sur les mesures gouvernementales consiste à développer une position unifiée que les pays peuvent transmettre à leurs négociateurs auprès de l'OMC comme un consensus sur lequel pourra se développer la filière cotonnière.

Séminaire technique

La réunion du Comité sur la recherche en matière de production de coton aura lieu le jeudi et traitera de la *Technologie, gestion et transformation d'une fibre de qualité*. Douze orateurs venus de 10 pays présenteront leurs expériences sur la façon dont la recherche, la gestion et les nouvelles technologies affectent la qualité de la fibre. Des orateurs venant de pays où les rendements sont élevés, des chercheurs expérimentés dans l'obtention de rendements élevés sans utilisation de pesticides et des chercheurs spécialisés dans l'application de la biotechnologie aux pratiques actuelles de sélection feront part de leurs réussites.

Il est difficile de mesurer la qualité du coton et la filature requiert des améliorations dans les mesures de la qualité de la fibre. Des experts égyptiens, grecs et polonais parleront des améliorations possibles dans les méthodes de test de la fibre, les systèmes de classement et détermination du grade du coton qui assureraient la fiabilité et l'harmonie des données internationales sur la qualité de fibre. Récemment, le gouvernement indien a lourdement investi pour améliorer la qualité du coton et un rapport de ce pays présentera ces nouvelles approches.

Travail du Secrétariat

Le Secrétariat est engagé dans une longue liste de projets. La plupart des délégués savent que le Secrétariat fournit des rapports statistiques hebdomadaires, mensuels, bimestriels et annuels sur la situation mondiale du coton, des rapports mensuels sur l'offre et la demande de coton extra-fin et sur les engagements d'exportations de coton ainsi que des rapports annuels sur les mesures gouvernementales, l'offre par type de coton, la demande de coton, la structure du commerce et les développements du commerce électronique. Sont également publiés des rapports techniques trimestriels sur la recherche du coton.

Le Secrétariat a aidé à organiser des réunions régionales et a contribué à la préparation de l'ordre du jour et à l'organisation de la troisième Conférence mondiale sur la recherche du coton (WCRC-3). Cette conférence aura lieu au Cap en Afrique du Sud, du 9 au 13 mars 2003. Le Secrétariat du CCIC travaille en collaboration avec le Comité d'organisation local pour amener le plus grand nombre de participants à la Conférence. Plus de 300 chercheurs, originaires de 40 pays, se sont pré-inscrits à cette conférence. Elle couvrira toutes les dis-

ciplines liées à la recherche cotonnière et les comptes rendus de la Conférence seront publiés en copie papier et sur un CD-ROM. Au cours de l'année passée, le Secrétariat a fourni des informations techniques supplémentaires sur la biotechnologie dans le domaine du coton et a collaboré avec des organisations de recherche en Pologne, au Pakistan et au Brésil sur le développement d'un projet du Fonds commun pour les produits de base (Common Fund for Commodities, CFC) traitant de la contamination. Le Secrétariat a entrepris un projet financé par le CFC pour élaborer un dictionnaire de données sur le coton. Le Secrétariat a en outre servi d'organisme de supervision pour les projets du Fonds commun pour les produits de base concernant la lutte contre le ver de la capsule en Asie et en Afrique, un projet de gestion des risques des prix en Afrique de l'Est et méridionale, ainsi que pour un projet de titres de stockage en Afrique de l'Est et Australe. Par ailleurs, le Secrétariat a assisté les organismes de coordination dans la préparation de propositions de projets du Fonds commun pour une usine d'emballage en Inde, l'identification de maladies du coton en Afrique de l'Est et Australe, de même qu'un projet visant à améliorer la distribution des intrants en Afrique de l'Ouest par le secteur privé.

En utilisant les ressources de son budget commercial, le Secrétariat, en coordination avec la FAO, mesure la consommation de fibre par pays au niveau du consommateur final. Ce rapport sera terminé à la fin de 2002. Le Secrétariat est en train d'éditer un manuel sur le commerce du coton qui sera publié en 2003.

Le site Web du Secrétariat a été amélioré en avril 2002, pour une navigation plus aisée. Un contenu éducatif supplémentaire a été ajouté. Le Secrétariat a aussi développé une nouvelle base de données pour automatiser les ventes d'abonnement et réduire la charge de travail liée à la distribution des documents.

Le Secrétariat est compétent, productif et dévoué au service de la filière cotonnière mondiale. Le rôle du Comité se développe, passant de simple fournisseur d'information à une fonction de plus en plus active en tant que catalyseur des actions de coopération. Le Secrétariat est soumis à une forte pression pour être davantage productif et faire preuve de plus d'esprit d'entreprise. Il s'adapte bien au changement de culture requis par cette réorientation.

Réunions plénières

Une réunion plénière a pour objectif de se rencontrer et d'aller de l'avant par le biais d'accords pour coopérer et progresser. Les réunions sont aussi utiles pour échanger des informations sur les perspectives de l'offre, de l'utilisation et des prix du coton, sur les changements des mesures gouvernementales affectant l'industrie du coton ainsi que sur les rapports des pays et des organisations. Le Co-

mité d'organisation a travaillé avec le Secrétariat et la Commission permanente afin d'orienter l'ordre du jour de sa 61^{ème} Réunion en mettant l'accent sur les problèmes qui préoccupent tous les segments de l'industrie mondiale. C'est un véritable plaisir de pouvoir remercier les membres d'ALCOTEXA et le gouvernement égyptien des efforts fournis dans la préparation de cette réunion et de leur hospitalité. L'industrie du coton en Egypte a réalisé d'énormes progrès en accroissant son efficacité ces dernières années. Il est tout à fait approprié que la réunion ait lieu dans ce pays. Nous n'avons pas l'habitude de nous pencher sur le passé, mais l'année dernière fut exceptionnelle et je souhaite à nouveau rendre hommage au travail accompli par la filière coton du Zimbabwe pour organiser la réunion plénière de 2001 qui fut une réussite. L'organisation hôte a surmonté des conditions économiques difficiles, la destruction, deux mois avant la date prévue de la plénière, de l'hôtel où devait initialement avoir lieu la réunion et les perturbations entraînées par les attaques terroristes aux Etats-Unis en septembre dernier. Grâce à son ingéniosité, son expertise organisationnelle et ses efforts, la filière cotonnière du Zimbabwe a permis de tenir une excellente réunion plénière et montré la voie pour progresser cette année.

Nous tournant vers l'avenir, un vigoureux effort est déjà en cours en Pologne pour l'accueil la 62^{ème} Réunion plénière en 2003. La Pologne a formé une organisation hôte en 2001 et s'est activement lancée dans les préparatifs pour l'année prochaine. La ville historique de Gdansk, magnifique site nordique sur la mer Baltique, accueillera la première Réunion plénière du CCIC en Europe centrale et l'Association du coton de Gdynia a beaucoup d'expérience dans l'organisation de conférences pour la profession cotonnière.

Nouveaux membres

Je souhaite la bienvenue aux délégués des pays non-membres qui participent à cette réunion en tant qu'observateurs. Tous les participants aux réunions plénières du CCIC sont les bienvenus et j'espère que vous songerez à rejoindre les rangs du Comité. L'adhésion au CCIC présente un intérêt pour tous les pays qui produisent, consomment ou commercialisent du coton. Elle fournit des avantages tangibles sous forme d'un meilleur accès aux statistiques et aux informations techniques fournies par le Secrétariat. L'adhésion au CCIC peut être à la source de financement accru pour la recherche sur le coton par le biais du Fonds commun pour les produits de base. Plus important encore, adhérer permet à chaque filière, y compris les industries textiles cotonnières, de se joindre plus étroitement à la communauté des pays cotonniers dans les discussions des problèmes cotonniers de portée et de signification internationales.

Commission permanente

Je souhaite rendre hommage au travail que la Commission permanente a accompli cette année. La Commission permanente a orienté les travaux du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales et développé les propositions sur les mesures gouvernementales contenues dans le Document de travail I. Il a modelé les priorités reflétées dans l'ordre du jour de cette réunion plénière et s'est occupé des questions de budget et de gestion. Chaque sujet a été traité avec discrétion et expertise. Les quatre institutions du CCIC, le Comité

consultatif, la Commission permanente, le Panel consultatif du secteur privé ainsi que le Secrétariat, collaborent bien ensemble. La Commission permanente et ses représentants pendant l'année écoulée, M. Liévano, M. Malhotra et Mme Obi-Nadozie, méritent largement d'être félicités pour leur contribution. Je souhaite également remercier M. Felix Stiegwardt, Président du Groupe consultatif du secteur privé car ce groupe a largement contribué au travail du CCIC cette année.

Permettez-moi aussi de saluer le travail du

Fonds commun pour les produits de base en soutien à la filière cotonnière. Le Fonds commun a approuvé un total de dix projets sur le coton totalisant plus de 20 millions de dollars en dons et prêts. Un projet de marketing et un projet de gestion des risques des prix sont en cours en Afrique de l'Est. Le travail du Fonds commun sous l'autorité de son Directeur Général Rolf Boehnke est grandement apprécié.

Je remercie les pays membres d'avoir eu le privilège de les servir en tant que directeur exécutif et je me réjouis par avance du succès de la 61^{ème} Réunion plénière.

Deuxième séance plénière

13h45, lundi 21 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Galal El Rifai

Le PRÉSIDENT invite Monsieur Gérard Estur, statisticien du Secrétariat, à présenter les prévisions cotonnières mondiales. Monsieur Estur indique que la campagne 2001/02 a été une année exceptionnelle dans l'histoire de la filière cotonnière mondiale. La production mondiale a atteint un record, grâce à un rendement mondial sans précédent, et les exportations mondiales ont atteint leur plus haut niveau. Bien que la consommation industrielle à l'échelle mondiale ait connu un pic historique, les cours cotonniers mondiaux n'ont jamais été aussi bas, en termes réels, depuis l'invention de l'égreneuse en 1793.

Monsieur Estur explique que la surface plantée mondiale a été réduite de 3 millions d'hectares (9 %) et s'étendrait, selon les prévisions, sur 30,7 millions d'hectares en 2002/03, la plus petite surface enregistrée depuis 1993/94. La totalité des diminutions de surface se situe dans l'hémisphère Nord. Le rendement mondial devrait tomber à 629 kilogrammes par hectare. Toutefois, ce chiffre n'a été dépassé qu'une seule fois. La production devrait reculer de 2,2 millions de tonnes (10 %), pour représenter 19,3 millions de tonnes en 2002/03.

Globalement, l'offre mondiale de coton devrait diminuer de 1,2 million de tonnes (4 %) en 2002/03. Cependant, les prévisions de l'offre et de la demande des principaux types de coton diffèrent sensiblement de la situation traversée par la filière cotonnière dans son ensemble. L'offre de coton extra-fin devrait augmenter de 10 %, ce qui devrait avoir pour corollaire une chute des prix. Les prévisions de l'offre et de la demande pour les catégories medium, high medium et fin devraient, dans une certaine mesure, soutenir l'Indice A de Cotlook pendant la campagne en cours.

Les prix historiquement bas stimulent la demande de coton. La part du coton dans l'utilisation des fibres textiles mondiales a connu

une augmentation pour la première fois depuis 1990, passant à 40,7 % en 2001. L'industrie textile florissante en Chine (continentale) est le moteur de la croissance de la consommation industrielle. La consommation mondiale de coton devrait augmenter de 600 000 tonnes, soit près de 3 %, pour atteindre un record de 20,7 millions de tonnes en 2002/03.

Les bas prix ont dopé les exportations mondiales de coton qui ont atteint un record de 6,4 millions de tonnes en 2001/02, soit une hausse de 600 000 tonnes. Les exportations mondiales de coton devraient conserver leur niveau record cette campagne grâce à un décuplement des importations nettes de la Chine (continentale) équivalant à 250 000 tonnes.

Selon les prévisions, les stocks de clôture mondiaux devraient diminuer de 1,3 million de tonnes pour tomber à 9 millions de tonnes le 31 juillet 2003, leur plus bas niveau en sept ans. Les stocks de clôture hors Chine (continentale) devraient accusé une baisse pour la première fois en huit campagnes. Monsieur Estur conclut en disant que les prévisions du Secrétariat montrent que l'Indice A de Cotlook devrait en moyenne se situer à 53 cents la livre en 2002/03, soit 11 cents ou 27 % de plus qu'au cours de la campagne précédente, un niveau inférieur à la moyenne à long terme pour la cinquième campagne consécutive. La publication *Outlook for Cotton Supply for 2002/03* est un document de la réunion.

Le PRÉSIDENT remercie Monsieur Estur pour sa présentation.

Le PRÉSIDENT passe la parole au délégué de l'OUZBEKISTAN qui déclare que des changements structurels et la libéralisation du marché sont en marche dans le secteur cotonnier. On assiste à la modernisation des réseaux d'irrigation et de la production de semences. La part de coton-graine achetée par

les organisations de l'Etat sera réduite de 50 %. L'Ouzbékistan est en train de développer son industrie cotonnière nationale dans l'objectif d'atteindre un niveau de consommation de 500 000 tonnes en 2005, contre 175 000 tonnes en 2001. Par conséquent, le surplus disponible pour l'exportation diminuera, ce qui aura pour corollaire la réduction des revenus des exportateurs. Le délégué souligne l'importance du facteur logistique dans les exportations. Il termine en remerciant le gouvernement de l'Égypte d'être l'hôte de la réunion plénière et invite les participants à la prochaine conférence sur le coton qui se tiendra à Tachkent du 14 au 16 novembre 2002. Le rapport de l'Ouzbékistan est une déclaration de la réunion.

Le PRÉSIDENT passe la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD. Le délégué remercie le gouvernement et les habitants de l'Égypte pour leur hospitalité et félicite la Commission permanente, les groupes de travail, le Secrétariat et le Comité sur le budget pour leur travail efficace. Il dit que l'augmentation des prix des céréales et des oléagineux cumulé à la faiblesse de la devise nationale a conduit à une diminution de la surface plantée de coton de 45 % en 2001/02, en particulier sur les champs irrigués. Plus de la moitié des usines d'égreinage ont été contraintes de cesser leur activité, entraînant la perte de nombreux emplois. Le délégué ajoute que le secteur agricole en Afrique du Sud compte parmi les moins subventionnés au monde. Il se dit favorable à la création d'un poste pour la promotion du coton au CCIC. Le rapport de l'Afrique du Sud est une déclaration de la réunion.

Le PRÉSIDENT passe la parole au délégué de l'INDE. Le délégué remercie le gouvernement de l'Égypte pour l'organisation de la réunion plénière. Il souligne l'importance du coton dans l'économie de son pays et décrit la situation cotonnière en 2001/02 marquée par l'augmentation du rendement et de la production et la stabilité de la consommation.

Il dénonce les répercussions négatives des subventions des pays industriels sur les agriculteurs des pays en voie de développement. Il décrit les initiatives prises par le gouvernement de son pays pour améliorer la qualité, la rentabilité et la production du coton de concert avec le secteur privé. Le rapport de l'Inde est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de la FEDERATION DE RUSSIE. Le délégué explique que la transition vers une économie de marché est en progression dans le secteur textile. Il note que la grande majorité des filés et des tissus utilisés dans la Fédération sont produits localement. Les normes de classification internationales sont sur le point d'être adoptées et les problèmes de contamination diminuent. Le délégué demande le soutien de CCIC pour développer la production de coton dans le sud de la Fédération, c'est-à-dire là où elle pourrait atteindre 100 000 tonnes, mais également pour promouvoir la demande de coton dans l'ensemble de la Fédération. Le délégué remercie le gouvernement de l'Egypte et le Comité d'organisation. Le rapport de la Fédération de Russie est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué indique que la surface plantée a chuté en 2001/02 pour tomber à son niveau le plus bas depuis 1933/34 en raison des bas prix. La consommation a diminué de près de 50 % entre 1991 et 2001. Les exportations sont passées de 500 000 tonnes en 1996 à 20 000 tonnes ; des importations s'avèreront dès lors nécessaires. Le délégué rappelle que l'Argentine a été la première à demander l'élimination des subventions pour le coton il y a 17 ans à l'occasion de la Réunion plénière de 1985. Le rapport de l'Argentine est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du PARAGUAY. Le délégué dit que le Paraguay tente de relancer sa production, laquelle a chuté au cours de la dernière campagne en raison des bas prix et de l'absence de soutien du gouvernement. Il s'insurge contre toutes les mesures ou pratiques gouvernementales qui déforment les marchés, le commerce et la production de coton. Le rapport du Paraguay est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du SOUDAN. Le délégué exprime sa gratitude au gouvernement et aux habitants de l'Egypte, ainsi qu'au Comité d'organisation pour leur hospitalité et leur générosité. Il dit que la restructuration du secteur cotonnier est sur le point d'aboutir, grâce à la modernisation des systèmes d'irrigation, aux services de vulgarisation, à l'approvisionnement en intrants et à la privatisation de certaines exploitations d'égrenage. Le rendement connaît une croissance et la surface plantée est en augmentation, notamment en ce qui

concerne la fibre extra-longue. Le Soudan a fortement été touché par les bas prix, puisque le pays exporte plus de 90 % de sa production. Le délégué est favorable aux recommandations du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales quant à l'élimination graduelle des subventions. Il termine en rappelant la gratitude du Soudan envers le pays hôte, le Directeur exécutif, les membres du CCIC et le Comité d'organisation, et souhaite que la réunion plénière soit couronnée de succès. Le rapport du Soudan est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN), lequel dit que les USA ont été le principal fournisseur de coton importé en 2001, avec près de 50 % des importations totales. La filière textile de la Chine (Taiwan) doit faire face à une forte concurrence, en raison des coûts élevés de sa main-d'œuvre. Flexibilité, innovation, intégration verticale et délocalisation sont les clés de sa survie. Le rapport de la Chine (Taiwan) est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de la GRECE. Le délégué dit que le rendement et la qualité du coton dans son pays ont connu un niveau sans précédent en 2001. Un tiers de la production est consommée localement et le reste est exporté à destination d'autres pays de l'UE et de la Turquie. Il explique que, conformément à la Politique agricole commune de l'UE, le gouvernement grec tente de limiter la superficie plantée en coton en tant que mesure de protection de l'environnement contre la pollution. Le rapport de la Grèce est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du ZIMBABWE. Le délégué souhaite exprimer sa gratitude au CCIC et aux pays membres pour l'honneur fait en 2001 à son pays en lui permettant d'accueillir la 60^{ème} Réunion plénière. Il remercie également la République arabe de l'Egypte pour son accueil chaleureux et son hospitalité remarquable. Il fait observer que la production de coton a considérablement diminué en 2001/02 en raison de la sécheresse et explique que le réaffectation des terres permettra d'accroître la surface cultivée. Le délégué espère que des solutions seront rapidement trouvées pour résoudre l'enjeu que représentent les subventions. Le rapport du Zimbabwe est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de l'OUGANDA. Le délégué dit que le gouvernement ougandais a totalement libéralisé le secteur cotonnier au cours des trois dernières années. La production a augmenté de 21 % en 2001/02 et les mesures de contrôle de la qualité ont été renforcées. Le délégué remercie le Fonds commun pour les produits de base pour le financement du Projet de développement du système de commercialisation et lance un appel aux investissements privés en vue de

l'accroissement de la production et de la consommation à l'échelle nationale. Le rapport de l'Ouganda est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué des PHILIPPINES. Le délégué indique qu'en dépit des résultats positifs obtenus pendant trois campagnes consécutives, la production nationale accuse un déficit important par rapport à la consommation, laquelle a diminué de 20 % en 2001. Le programme cotonnier national vise à accroître la part de la production nationale de la filière cotonnière via des interventions gouvernementales, la participation du secteur privé, le recours aux nouvelles technologies et des efforts menant à la réduction de la contamination du coton. Le rapport des Philippines est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT ajourne la séance à 15h45.

11h00, mardi 22 octobre, 2002

Sous la présidence de Monsieur Hussein Yehya

Après avoir déclaré la séance ouverte et avoir accueilli les délégués et les observateurs, le PRESIDENT passe la parole au délégué de la TURQUIE. Le délégué remercie le gouvernement de l'Egypte d'être l'hôte de la 61^{ème} Réunion plénière du CCIC. Il mentionne que la production devrait représenter 900 000 tonnes en 2002/03. La Turquie est le cinquième consommateur de coton en 2001/02 avec 1,3 million de tonnes, tandis que ses exportations se situent à 625 000 tonnes. Le rapport de la Turquie est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du BRESIL. Ce dernier présente les grandes lignes de la situation cotonnière de son pays. En 2002/03, la production, la consommation et les exportations devraient rester identiques par rapport à la dernière campagne. Le délégué dit que les résultats des récentes élections présidentielles ne devraient pas avoir de répercussions sur la filière cotonnière brésilienne. Le rapport du Brésil est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole à la déléguée de la POLOGNE. Cette dernière déclare que la consommation et les exportations de coton connaissent une hausse de 1,5 % en 2002. Elle se dit favorable aux recommandations du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales et explique les dernières initiatives prises dans le cadre du processus de restructuration et de privatisation du secteur cotonnier polonais. La déléguée explique le rôle de l'Association cotonnière de Gdynia et ajoute que cette dernière organisera la 62^{ème} Réunion plénière du CCIC en 2003, de concert avec le gouvernement de la Pologne. Le rapport de la Pologne est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole à la

représentante du Forum international pour la promotion du coton (FIPC). Elle indique que 13 pays participants ont accordé une aide financière au groupe dans le but de promouvoir des programmes de développement du marché national par un échange d'idées et d'expériences, et ce, afin d'accroître la consommation et la part de marché du coton à l'échelle internationale. Le FIPC agit en tant qu'organisme centralisateur des idées, des études de marché, des ressources et des informations, permettant ainsi aux organisations de la filière cotonnière d'améliorer la promotion du coton dans leur pays. Le FIPC a rédigé une brochure servant d'outil de promotion des activités et des stratégies existantes. La représentante demande à l'ensemble des membres du CCIC d'apporter leur soutien au Forum et d'accueillir favorablement la proposition relative à l'engagement d'un expert en marketing au sein du Secrétariat. Le rapport du FIPC est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de l'UNION EUROPEENNE (UE). Ce dernier profite de cette occasion pour clarifier la position de l'UE au sein du CCIC en ce qui concerne la politique cotonnière. L'UE est consciente des préoccupations manifestées par les membres du CCIC relativement aux conséquences de certaines politiques nationales sur les producteurs des pays en voie de développement. L'UE est prête à identifier des solutions aux problèmes de la filière cotonnière et à considérer l'octroi des mesures de compensation à court et moyen termes. Le délégué explique que puisque la production de l'UE ne représente que 2,5 % de la production mondiale totale, elle n'a pas d'impact significatif sur les prix mondiaux. Il ajoute que les importations de l'UE constituent 15 % des importations mondiales. Les remarques de l'UE sont une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au représentant du FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE (FCPB). Ce dernier dit que l'ensemble des projets en cours pour le coton compte pour plus de 20 millions de dollars en financement du FCPB. Il cite certains projets. Il termine en disant que la Table ronde régionale sur la mise en valeur des produits de base, qui se tiendra à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 18 au 21 novembre 2002, définira les priorités du développement du secteur cotonnier dans la zone africaine au bénéfice des petits producteurs et tentera d'identifier le soutien du Fonds en ce qui concerne les projets proposés par le CCIC. Son rapport est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de l'AUSTRALIE. Le délégué remercie le gouvernement de l'Egypte et le Comité d'organisation. Il dit que le cycle de négociations de l'OMC doit au moins permettre de réduire substantiellement toutes les formes de mesures gouvernementales qui déforment le

commerce du coton à l'échelle mondiale. L'Australie est entièrement d'accord avec les observations portant sur les répercussions négatives des subventions sur les prix et sur le plan social. Le délégué conseille vivement à tous les pays de tirer profit des négociations de Doha pour minimiser les impacts des subventions et multiplier les opportunités sur les marchés des fibres. Il se dit favorable à la proposition relative à la création d'un poste au sein du Secrétariat pour la promotion du coton et le renforcement de la demande de coton. Le rapport et les remarques de l'Australie sont des déclarations de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du PAKISTAN. Le délégué souligne l'importance du coton dans son pays. Il décrit la situation cotonnière nationale et explique que les prix offerts aux producteurs demeurent inférieurs au niveau de l'aide depuis le début de la campagne. L'objectif de production de 10,1 millions de balles en 2002/03 sera probablement dépassé. Il mentionne les mesures prises par le gouvernement pour améliorer la qualité du coton et les programmes de recherche et de développement en cours. Le rapport du Pakistan est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de l'EGYPTE. Le délégué remercie les participants, le Secrétariat et le Comité d'organisation. Il dit que la libéralisation de l'industrie cotonnière a porté ses fruits. Il souligne le renforcement du rendement et de la qualité du coton, ainsi que l'augmentation de la part du secteur privé sur le marché. La création d'un logo pour le coton égyptien a dopé les engagements d'exportation. Il dit que la production devrait répondre à l'ensemble des besoins locaux et internationaux en 2002/03. Le rapport de l'Egypte est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du TCHAD. Le délégué remercie le gouvernement et les habitants de l'Egypte pour leur accueil chaleureux. Il félicite le Secrétariat pour la qualité des documents et des présentations. Etant donné que le coton est la principale exportation du Tchad, il dit que la dépression des prix a des conséquences désastreuses sur les revenus des 2,5 millions de personnes dont l'existence dépend du coton, mais également sur le budget national, au niveau des programmes éducatifs et sanitaires. Le délégué conseille vivement aux participants d'analyser les causes de la crise actuelle et de proposer des solutions à cet égard. Il est favorable à la création d'un poste pour un spécialiste du marketing au sein du Secrétariat. Ses remarques sont une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de la TANZANIE. Le délégué remercie le gouvernement et les habitants de l'Egypte pour leur chaleureuse hospitalité. Il dit que le rapport de son pays a été distribué aux participants et

représume brièvement la situation cotonnière de son pays. La production a connu une croissance de 22 % en 2001/02, grâce aux prix des producteurs au cours de la dernière campagne, la disponibilité des intrants de production et un climat favorable. Le rapport de la Tanzanie est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué des ETATS-UNIS. Le délégué exprime ses remerciements au gouvernement de l'Egypte et au Comité d'organisation pour leur hospitalité. Il remercie également le Secrétaire général, le Président de la Commission permanente et le Secrétariat pour leur excellent travail. Il renvoie les participants au rapport détaillé de son pays. Il dit que les Etats-Unis soutiennent le travail du CCIC relativement aux effets des mesures gouvernementales sur la production de coton. Il ajoute que les Etats-Unis ont élaboré une proposition détaillée qui sera présentée lors des négociations de l'OMC sur l'agriculture. Cette proposition comprend l'élimination complète de toutes les subventions qui déforment le commerce, et ce, à une date précise. Le rapport des USA est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au représentant de l'ASSOCIATION COTONNIERE AFRICAINE (A.C.A.). Au nom de son association, le représentant exprime ses plus vifs remerciements au gouvernement, aux habitants et à la communauté cotonnière de l'Egypte pour leur hospitalité. Il remercie le CCIC de lui donner l'occasion de présenter l'A.C.A. aux participants de la réunion et félicite le Secrétariat pour l'excellente organisation de la réunion et la qualité de ses documents. Il dit que le coton représente une source principale de revenus pour plus de vingt millions d'Africains. Il explique le rôle de l'A.C.A., laquelle a été fondée en septembre 2001 et se compose de 29 compagnies cotonnières membres représentant 11 pays, soit 58 % de la production cotonnière du continent africain. L'A.C.A. est un forum de consultation visant à défendre les intérêts de la filière cotonnière africaine et à améliorer la commercialisation et la qualité du coton africain. Il invite toutes les associations, compagnies, organisations et personnes ayant un intérêt dans la filière cotonnière à rejoindre l'A.C.A.. Ses remarques sont une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du ROYAUME-UNI. Le délégué remercie le gouvernement de l'Egypte pour l'organisation de la réunion plénière. Il fait observer que les connections du Royaume-Uni avec la filière cotonnière se traduisent principalement par la définition de règles et l'offre de services d'arbitrage, plutôt que par l'importation et le traitement du coton. Il mentionne l'importance de l'inviolabilité des contrats et les progrès réalisés par l'entremise du CICA. Le rapport

du Royaume-Uni est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** passe la parole au délégué du **MALI**. Le délégué exprime sa gratitude au gouvernement et aux habitants de l'Égypte. Il souligne l'importance du coton en ce qui concerne la vie sociale et économique de son pays. Le Mali est le deuxième plus grand producteur de coton du continent africain, après l'Égypte, ce qui représente plus de deux millions de producteurs. Étant donné que les exportations de coton représentent la principale source de revenus du pays, la chute des prix a entraîné des conséquences dramatiques ayant pour corollaire une augmentation de la pauvreté. Parmi les changements structurels en cours dans le secteur cotonnier, il cite une plus grande participation des associations représentant les agriculteurs.

Il conclut en disant que le Mali soutient activement toutes les initiatives contribuant à l'élimination des subventions déformant le commerce du coton. Le rapport du Mali est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** passe la parole au représentant du **CIRAD-CA** (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). Le représentant remercie le pays hôte et le **CCIC** de lui donner l'opportunité de représenter son organisation dans le cadre de cette réunion plénière. Il dit qu'environ 60 personnes travaillent pour le programme de recherches cotonnières, lequel se concentre sur les trois projets suivants : le développement de nouvelles séquences pour la lutte contre les organismes nuisibles, le contrôle de la qualité du coton et l'évaluation des effets du coton génétiquement modifié sur

l'environnement. La présentation du **CIRAD-CA** est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** passe la parole au délégué de la **BELGIQUE**. Le délégué exprime ses remerciements au gouvernement de l'Égypte. Il dit que des signes de récupération économique se font ressentir en Belgique. Bien que son pays ne soit pas un acteur clé de la filière cotonnière mondiale, il ajoute que la Belgique est disposée à participer à la recherche de solutions à la crise actuelle.

Le **PRESIDENT** ajourne la séance à 12h30.

[Le Secrétariat a également reçu les rapports des délégations de l'Allemagne, du Japon, de la République de Corée et du Togo, ainsi qu'une déclaration de la Banque mondiale. Ces documents figurent dans les Déclarations de la Réunion.]

Troisième séance plénière

13h45, mardi 22 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Nabil El Marsafawy

Le **PRESIDENT** déclare la séance ouverte et invite Monsieur Michael Tietge, Sous-secrétaire du Département des affaires étrangères et du commerce d'Australie, à présenter le document intitulé : « Le succès des retombées des négociations agricoles de l'OMC sur le coton ». Monsieur Tietge cite les quatre sujets de discussion : l'agriculture et l'OMC, les critères d'évaluation du succès des négociations du Cycle de Doha pour le coton, la stratégie proposée par le Groupe de travail sur les mesures gouvernementales et les conclusions et actions possibles. En ce qui concerne l'agriculture et l'OMC, il dit que lors de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, parrainée par le **CCIC** et la Banque mondiale, il a été reconnu que le coton occupe une position de force dans l'économie de nombreux pays. Il représente une source de revenus pour environ 100 millions d'exploitations agricoles directement engagées dans la production de coton. Il ajoute que le marché cotonnier est celui qui se trouve le plus influencé par les subventions. Grâce au Cycle de Doha, l'heure est venue d'accroître l'efficacité des pratiques commerciales. Pour ce qui est de la mesure du succès du coton, il affirme que le Groupe de Cairns a présenté une proposition relative à l'accès aux marchés et au soutien interne incluant des diminutions des droits de douane dans les pays industriels jusqu'à concurrence de 25 %, une réduction substantielle de l'ensemble des contingents tarifaires et l'élimination de toute forme de subvention dans les cinq ans. Les États-Unis ont fait une autre proposition

impliquant des réductions considérables des droits de douane, l'élimination des subventions à l'exportation et l'harmonisation des réductions relativement aux aides internes influençant les échanges commerciaux. Monsieur Tietge estime que la proposition du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales recommande une plus grande libéralisation des échanges commerciaux. Il ajoute qu'elle va dans le même sens que celle de l'Australie et du Groupe de Cairns. Il précise que le **CCIC** devrait soutenir la proposition du Groupe de Cairns et que le gouvernement australien accueille favorablement la proposition du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales. En conclusion, Monsieur Tietge rappelle que l'importance de la filière cotonnière sur la scène commerciale agricole mondiale ne doit pas être surestimée. Il termine en disant que la filière cotonnière peut bénéficier des retombées positives des négociations actuelles de l'OMC. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** invite Monsieur Alfonso Liévano, Président du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales, à présenter le document de travail I, lequel contient la proposition du Groupe. Monsieur Liévano lit ce document et explique que la proposition comprend trois volets, à savoir une stratégie visant à réduire et finalement éliminer les subventions, la promotion d'alliances pour lutter contre les pays industriels dont les subventions sont néfastes aux autres pays et le financement par la Banque mondiale de mesures temporaires aidant les pays privés de soutien à faire face aux distorsions du marché international. Enfin, il ajoute qu'il souhaiterait retirer la promotion du coton de la proposition,

puisque ce thème n'est pas directement lié aux négociations commerciales.

Le **PRESIDENT** appelle les délégués à s'exprimer et passe la parole au délégué de la **TURQUIE** qui fait une brève présentation sur les répercussions négatives des bas prix dans son pays. Cette dépression des prix entraîne une diminution de la surface plantée de coton dans deux des trois régions de la Turquie. Il dit que les revenus sont moindres dans les sous-secteurs de l'égrenage, du coton-graine et du transport. Il ajoute que le commerce des textiles est également en régression. Il fait remarquer que le taux d'occupation de la population active a chuté de 9,7 % dans son ensemble et que la perte financière totale pour les producteurs de coton turcs s'élevait à 2,3 milliards de dollars entre 1995 et 2002. La présentation (PowerPoint) du Dr. Sebahattin Gazanfer est disponible sur le site Web du **CCIC**.

Le délégué de l'**ARGENTINE** dit que les recommandations du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales et le débat lancé lors de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, parrainés par le **CCIC** et la Banque mondiale, ont été positifs et ont ouvert la voie de l'optimisme. Toutefois, il fait remarquer que la solution à long terme proposée au problème des subventions est une source de grande préoccupation. Il cite John Maynard Keynes en disant : « A long terme, nous sommes tous morts (traduction libre) » et ajoute que si une solution n'est pas trouvée à très court terme, les réunions plénières ne rassembleront plus que les pays consommateurs et ceux qui subventionnent la production et les exportations de coton. Il précise également que grâce au travail du Groupe de travail sur les

mesures gouvernementales et à l'issue de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, d'autres organisations internationales commencent à s'intéresser au problème des subventions et ont manifesté leur préoccupation quant aux conséquences négatives sur la pauvreté. Dans de nombreux pays, notamment l'Argentine, la faiblesse des prix a entraîné un niveau de production extrêmement bas, ce qui accroît la dette extérieure. Le délégué exprime sa reconnaissance au CCIC pour avoir mentionné l'enjeu que représentent les subventions dans la déclaration finale des dernières réunions plénières. Il se félicite également que cette préoccupation soit partagée par d'autres organisations internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OMC et la FAO. Il fait observer que ce problème a toujours été minimisé par l'emploi de mots tels que « finalement » et « certains pays », ce qui déforme la situation de crise engendrée par les subventions. Pour conclure, il dit que dans le contexte de l'OMC, les pays en voie de développement demandent le respect des dates prévues par l'ensemble des pays et la clôture des négociations le 1^{er} janvier 2005, comme le précise la déclaration de Doha. Ses remarques sont une déclaration de la réunion.

Le délégué de la GRECE fait les commentaires suivants :

« Nous sommes réunis pour discuter des enjeux liés à la production de coton, de la récolte du coton à l'utilisation finale des produits du coton.

Il est quasiment impossible de produire du coton sans cultivateurs, sans ces agriculteurs qui luttent pour produire un coton de la meilleure qualité possible et l'offrir au monde entier.

Afin d'encourager le travail des producteurs de coton, nous devons les écouter et essayer de comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés, notamment le nombre important d'agriculteurs, la petite taille de leurs terres, le nombre de petites parcelles par lot de terre et la main-d'œuvre élevée, sans oublier les nombreuses contraintes supplémentaires qui influencent le système de production et minent la rentabilité de leurs cultures.

Nous estimons que l'élaboration d'une stratégie visant la réduction et l'élimination des subventions devrait tenir compte de ces différents problèmes et inclure des solutions pour leur permettre de poursuivre leurs activités. »

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD remercie le Groupe de travail sur les mesures gouvernementales pour son travail et l'intérêt qu'il a su éveiller à l'égard des subventions. Le délégué fait remarquer que l'on ne peut mettre en doute le fait que les subventions déforment les prix internationaux et doivent être

éliminées. Il partage l'avis de l'Argentine quant à l'emploi du terme « finalement ». Il ajoute que ce mot est inacceptable et que la première phase de la proposition du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales devrait inclure l'élimination des aides aux revenus et aux prix, parallèlement à la disparition des subventions à l'exportation.

Le délégué des ETATS-UNIS souligne l'excellent travail réalisé par le Groupe de travail sur les mesures gouvernementales et précise que le CCIC a un rôle important à jouer en ce qui concerne ces mesures. Il remercie le Secrétariat pour ses analyses sur le soutien gouvernemental à l'échelle mondiale et pour le parrainage de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales. Il ajoute qu'en juillet 2002, les USA ont rédigé une proposition sur le coton et les textiles dans le cadre de l'OMC. Cette proposition, qui se voulait exhaustive, allait dans le sens des discussions menées par les gouvernements membres du CCIC à l'occasion des réunions plénières. La proposition mentionne clairement l'élimination des subventions à l'exportation pour tous les produits de base, une échéance pour l'élimination de l'ensemble des mesures déformant les échanges commerciaux, la réduction de la boîte orange à 5 % de la valeur de la production dans les cinq ans et le renforcement de l'accès aux marchés et des contingents tarifaires. Il ajoute que la proposition des USA encourage les négociations sur les engagements spécifiques aux produits au-delà des engagements de base. Le délégué termine en disant que le CCIC doit conserver son rôle d'informateur sur les effets des subventions sur la filière cotonnière. [*Jeudi 24 octobre, le délégué des USA a fait une déclaration lors de la troisième séance ouverte (Séminaire technique) relativement aux discussions sur le Document de travail I. Cette déclaration figure dans la Troisième séance plénière des Déclarations de la Réunion.*]

Le délégué du BRESIL dit qu'à l'issue de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, la nécessité d'un changement rapide est apparu clairement pour son gouvernement et qu'une action devait intervenir à court terme dans le cadre légal de l'OMC. A l'instar du délégué de l'Argentine, il convient du fait que le Cycle de Doha peut être un processus à long terme. Il indique que le gouvernement brésilien, en accord avec la filière agro-industrielle du coton dans son ensemble, a demandé l'organisation de consultations formelles avec les USA dans l'espoir qu'un accord d'envergure soit atteint. Il souligne qu'il n'est pas dans l'intérêt du Brésil de chercher le conflit, mais plutôt une solution. A moins de l'élimination des distorsions sur le marché, son gouvernement estime que la filière cotonnière n'a pas d'avenir. Il fait remarquer que la demande du Brésil est un document public

pouvant être obtenu sur Internet et qu'il dispose d'exemplaires pour toutes les personnes intéressées. Il soutient entièrement la proposition du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales et est d'accord avec le délégué de l'Afrique du Sud en ce qui concerne l'emploi du mot « finalement ».

Le délégué de la COLOMBIE soutient la position de l'Argentine et de l'Afrique du Sud et ajoute que la misère, le chômage et la disparition de populations dont l'existence dépend du coton sont causées par l'incapacité à trouver une solution. Il suggère de remplacer le mot « finalement » par « immédiatement » et ajoute que les subventions à l'exportation viennent clairement à l'encontre des règles de l'OMC et devraient par conséquent être éliminées au même titre que d'autres subventions. Il termine en disant que le droit souverain des pays à encourager les producteurs locaux ne peut être critiqué, mais que le principe suivant lequel les droits des uns prennent fin là où commencent ceux des autres ne doit pas être modifié. Aucun pays n'a le droit de mettre en place des mesures dépassant ses frontières et causant des dommages à des millions de cultivateurs et producteurs de coton dans des pays incapables d'offrir un soutien et une protection semblables.

Ses remarques sont une déclaration de la réunion.

Le délégué de l'INDE affirme que l'existence de 50 millions de personnes dépend du coton dans son pays et que son gouvernement est fortement préoccupé par les effets néfastes des subventions. Il soutient le point de vue de l'Argentine, de l'Afrique du Sud et de la Colombie et ajoute qu'un terme doit être mis immédiatement aux subventions. Il ajoute que son gouvernement a appuyé les négociations de l'OMC et précise que le CCIC a agi en tant qu'organisme compétent à part entière en ce qui concerne son soutien aux négociations de l'OMC sur le coton.

Le délégué de l'ALLEMAGNE exprime sa gratitude envers les habitants et le gouvernement de l'Egypte pour être l'hôte de la réunion plénière et espère que cette dernière permettra de trouver une solution au problème posé par les subventions. Il dit qu'au sein de l'UE, les avis diffèrent en ce qui concerne les subventions. Il ajoute que l'acceptation d'une solution relative aux subventions semble politiquement envisageable.

Le délégué des PAYS-BAS dit que le coton constitue un exemple extrême d'incohérence politique de certains pays industriels par rapport aux pays en voie de développement et que des millions de producteurs de coton dans ces pays pauvres sont privés de milliards de dollars de subventions, lesquels sont distribués à un petit groupe d'intéressés aux USA et dans l'UE. Les subventions octroyées dans les pays industriels

augmentent la pauvreté, créent des déséquilibres macroéconomiques, diminuent les dépenses sociales et favorisent l'instabilité sociopolitique dans plusieurs pays en voie de développement dépendant du coton. La concurrence inégale sur le marché cotonnier mondial doit être solutionnée car les agriculteurs des pays en voie de développement méritent un meilleur traitement. Le délégué estime que le Groupe de travail sur les mesures gouvernementales a élaboré une proposition prudente, mais réaliste. Ses remarques sont une déclaration de la réunion.

Le délégué de l'ARGENTINE s'exprime par

rapport aux remarques du délégué de la Grèce en disant que depuis 1985, les déclarations de la réunion plénière indiquent « certains pays » sans les citer explicitement. Il dit que des actions devraient être prises à cet égard au cours de la cette réunion plénière.

Le délégué de l'ITALIE dit que l'OMC devrait intervenir pour réduire immédiatement les subventions pour la production de coton.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD demande au Président du Groupe de travail sur les mesures gouvernementales la signification de l'expression « récolte précoce ». Ce dernier

répond que cette expression renvoie à une première concession en vue de la réduction des distorsions sur le marché, et ce, avant la clôture des négociations en 2005.

Le PRESIDENT demande au Secrétariat de joindre le document de travail I en tant qu'annexe de la déclaration finale de la réunion, après avoir apporté les modifications nécessaires en fonction la présente séance. [La version corrigée du Document de travail I figure dans la Déclaration de la 61^{ème} Réunion plénière comme Annexe II.]

Le PRESIDENT ajourne la séance à 15h45.

Première séance ouverte

16h15, lundi 21 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Sayed Damoush.

Le PRESIDENT note que le thème de la séance « Encourager l'investissement dans le secteur du coton » a été suggéré au cours de la 60^{ème} Réunion plénière à Victoria Falls au Zimbabwe, dans le but de développer des recommandations en ce qui concerne la réduction des droits à l'importation de l'équipement utilisé dans le secteur textile.

Il présente Madame Amal El Togby et Monsieur Mohamed Elmasri, de AIT CONSULTING, qui ont co-écrit un article sur les défis auxquels est confronté l'investissement dans la filière cotonnière égyptienne. Madame Togby souligne que l'industrie textile est la pierre angulaire du développement économique pour les pays en voie de développement, étant une importante source d'emploi, satisfaisant les besoins des marchés locaux, et une source majeure de recettes en devises étrangères.

La libéralisation du commerce et les accords commerciaux internationaux ont abouti à un environnement hautement compétitif pour les industries textiles dans les pays en voie de développement, dont la survie dépend de leur capacité à maintenir un avantage comparatif.

En ce qui concerne l'industrie cotonnière égyptienne, Madame Togby note qu'un développement significatif a eu lieu entre 1945 et la fin des années 60, avec des sociétés étatisées et vers la production de biens à bon marché pour la population à faibles revenus.

En conséquence, le manque d'investissement et la mauvaise gestion se sont traduits par une faible production, une qualité irrégulière et une incapacité à être compétitifs sur les marchés internationaux. Dans les années 70 et 80, l'industrie a du faire face à l'introduction des politiques de libéralisation aboutissant à

l'établissement de petites et moyennes entreprises dans le secteur privé, principalement dans les manufactures de vêtements. En complément aux remarques faites par Madame Togby, Monsieur Mohamed Elmasri souligne que l'importance de l'industrie textile en Egypte pourrait être illustrée par le fait qu'elle emploie un tiers du potentiel humain du pays et que les produits textiles représentent 25 % des exportations totales de l'Egypte.

Il note que 90 % de l'industrie textile et 60 % du sous-secteur du tissage appartiennent à l'Etat et que l'analyse de la compétitivité et des défis de l'industrie doit inclure la structure, les facteurs de production et l'intervention du gouvernement.

Quant à la structure de l'industrie textile, il note qu'elle est biaisée en faveur de la production de la filature et de tissage par l'Etat, avec des installations obsolètes, une organisation défaillante et de qualité irrégulière. Par contre, le secteur privé dans le domaine du tricotage et de l'industrie du prêt-à-porter a eu quelques réussites sur les marchés de l'exportation, mais a eu une faible portée car ne correspondant qu'à une faible proportion du secteur textile. Il ajoute que la compétition sur les marchés locaux et internationaux s'intensifie, que la demande locale pour les produits textiles n'est pas sophistiquée et qu'elle enregistre une progression modeste, et enfin que les accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux entraînent une compétition accrue, face à laquelle le secteur manque d'une vision stratégique.

L'organisation de l'industrie n'étant pas orientée vers l'exportation, recherche et développement sont limités, les prix des facteurs de production locaux sont élevés et l'accès aux marchés internationaux est restreint, ce qui provoque le déclin de la consommation industrielle de coton. S'agissant

des facteurs de production, il affirme que l'industrie textile possède suffisamment de terres pour produire du coton, géographiquement proches des marchés européens, les salaires sont bas, et il existe une infrastructure relativement bien développée, mais la productivité est faible, les opérations portuaires nécessitent des réformes et les taux d'intérêt ainsi que les impôts sont élevés.

Pour ce qui est de l'aide gouvernementale, Monsieur Elmasri souligne que les investissements gouvernementaux se concentrent sur les zones économiques spéciales, que la privatisation est lente et que les politiques sont biaisées au détriment des petites et moyennes entreprises.

Enfin, il ajoute qu'une réforme de la législation ainsi que des garanties et des incitations pour les investissements étrangers sont nécessaires.

En conclusion, Madame Togby note que le gouvernement et l'industrie privée ont des rôles complémentaires et que la liste des actions à entreprendre inclut des politiques monétaires claires, la transcription de la vision gouvernementale sous forme de plans stratégiques, une efficacité améliorée du cadre juridique, des incitations et des garanties accrues pour l'investissement à l'étranger ainsi qu'une aide technique. Leur présentation est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT note que les actions entreprises par le gouvernement et le secteur privé ont eu pour résultante la création de récents investissements étrangers dans les sous-secteurs des filés extra fins et à gros numéros.

Il passe la parole à l'assemblée pour des questions, un participant remarque que la diminution de la consommation pourrait être endiguée si l'industrie égyptienne utilisait les cotons extra-fins pour l'exportation, tout en important des cotons plus courts pour la consommation nationale.

Le PRESIDENT, passe la parole à Monsieur Ioannis Kaltsas de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui présente une communication sur l'investissement du secteur privé dans les pays en voie de développement. Monsieur Kaltsas affirme que l'investissement dans l'industrie du textile est une haute priorité pour la BEI, précisant que celle-ci est persuadée que la présente décennie est importante pour investir dans le domaine cotonnier et qu'au cours des quinze dernières années, la BEI a financé 150 projets dans le secteur coton.

Le portefeuille de la BEI s'élevait à 37 milliards d'euros en 2001, et en plus du financement, la BEI fournit une assistance technique. Il note que bien que le secteur cotonnier soit le plus intéressant pour l'investissement, l'environnement politique rend celui-ci difficile.

Un nombre croissant de projets basent leurs projections de revenus sur un marché libéralisé, donnant aux investisseurs plus d'incertitude. Les difficultés dérivent aussi des changements constants dans les politiques agricoles et industrielles, ainsi que des standards environnementaux plus élevés. Une difficulté supplémentaire est que les unions commerciales et douanières imposent de nouveaux termes à la compétitivité.

Contre un tel environnement, le principal défi pour les investisseurs est de trouver un modèle sain de profitabilité financière dans lequel les profits escomptés ne soient pas basés sur les fluctuations ou les distorsions du marché.

Parallèlement à ces décisions, les gouvernements devraient également prendre en compte la pérennité sociale et environnementale des investissements, tout en fournissant des incitations afin d'attirer les investisseurs, en prenant en compte les priorités d'infrastructure, un cadre légal approprié, et de sérieux efforts afin de restreindre la corruption. Pour conclure, Monsieur Kaltsas déclare que les gouvernements devraient également jouer un rôle actif en assistant les investisseurs à identifier des opportunités d'investissements et en préservant les éléments environnementaux et sociaux dans les programmes d'investissement. La présentation de Monsieur Kaltsas est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT ouvre la discussion et un observateur s'interroge sur l'implication de la BEI dans le secteur textile. Monsieur Kaltsas répond que la BEI a financé 150 projets dans le secteur cotonnier agro-industriel, que son portefeuille s'élève à 37 milliards d'euros, et que l'essentiel des investissements est attribué aux pays membres de l'UE et aux membres potentiels.

En réponse à une question concernant la nécessité d'investir dans l'équipement en Egypte, Monsieur Kaltsas indique que la BEI a alloué deux milliards d'euros au Partenariat méditerranéen et que l'Egypte pourrait bénéficier de ces fonds.

En réponse à une question concernant l'investissement en Afrique sud-saharienne, Monsieur Kaltsas précise que durant ces deux dernières années, la BEI a financé des projets au Mali, au Burkina Faso, à Madagascar et en Zambie.

Le PRESIDENT note que l'objectif de la séance est de développer des recommandations sur le sujet et suggère la réduction des droits sur l'équipement importé, des exemptions de taxes, la création de zones libres, et la reconnaissance du fait que la filature est de plus en plus une industrie hautement capitalistique et en tant que telle, elle n'est pas à l'origine de problèmes d'emploi.

Le PRESIDENT donne la parole à Monsieur Peter Wakefield de WAKEFIELD INSPECTION SERVICES qui présente une communication sur « Les difficultés qui affectent les importations d'équipement au travers de son expérience de contrôleur ». Monsieur Wakefield précise que sa perspective est avant tout celle d'un contrôleur dont le rôle est d'inspecter l'équipement avant expédition. Un problème couramment rencontré est celui des frais supplémentaires et des droits d'importation à l'arrivée, qui ne sont pas anticipés par les importateurs, incluant les contributions indirectes, les taxes sur la valeur ajoutée, les frais de magasinage, les taxes de douane, et autres, qui combinés peuvent se chiffrer en milliers de dollars. Il ajoute que pour préparer une nouvelle législation, les gouvernements devraient prendre en considération une procédure avec un document unique visé par deux départements différents au sein du bureau des douanes, d'une part le bureau des douanes lui-même et de l'autre le bureau des impôts. Dans la pratique, les documents sont traités par deux bureaux qui sont souvent à plusieurs kilomètres l'un de l'autre. Une autre difficulté est celle de la standardisation des matériels utilisés pour transporter les cargaisons. Parfois, les chariots utilisés sont fabriqués localement et ne peuvent soulever la marchandise correctement s'ils ne correspondent pas aux dimensions de celle-ci. Enfin, Monsieur Wakefield ajoute l'existence d'un autre problème relatif à la ré-exportation et à la ré-importation de machines en cas de nécessité d'entretien ou autres opérations. Dans certains pays, il est virtuellement

impossible de déplacer l'équipement une fois qu'il a été importé. La présentation de Monsieur Wakefield est une déclaration de la réunion.

En ouvrant les discussions, le PRESIDENT note que les recommandations devraient également inclure le contrôle sur les droits et les procédures douanières en matière d'équipement ainsi que les conséquences de la dépréciation des devises sur les contrats d'importation.

Le PRESIDENT présente Monsieur Albert Gierend du Programme germano-égyptien de promotion du secteur cotonnier qui présente une communication dont il est co-auteur avec Messieurs Mohamed Abo El Wafa et Heinz Burgstaller, intitulée « l'ordre du jour inachevé de la libéralisation du secteur cotonnier : simulation de l'offre de fibre de coton et les risques des prix pour l'industrie de filature locale ». Monsieur Gierend précise que sa présentation est une analyse du secteur cotonnier égyptien basé sur un modèle de marché permettant d'évaluer et de quantifier les effets économiques de différents régimes de politiques de prix sur la filature nationale y compris les prix-planchers aux producteurs et les prix minimums à l'exportation. Après une brève description du fonctionnement de ce modèle, Monsieur Gierend note que les résultats de cette simulation suggèrent que l'industrie de la filature bénéficie de l'absence de contrôle des prix et que les simulations de restrictions commerciales se traduisent sur une augmentation des stocks de coton et des coûts pour les gouvernements, dans la mesure où les prix moyens diminuent avec l'augmentation des importations et le stock de report subventionné. En conclusion, Monsieur Gierend souligne qu'il est nécessaire de réformer le système de prix et la politique d'exportation du coton égyptien. Les exportateurs égyptiens devraient avoir la liberté d'offrir de larges rabais à leurs acheteurs potentiels, dans le but d'obtenir une totale libéralisation des prix à long terme. De plus, les prix du coton-graine devraient eux aussi être exempts de toute intervention afin d'éviter des paiements compensatoires excessifs. Monsieur Gierend termine en ajoutant que la réforme des prix devrait stabiliser les marchés intérieurs de graines et de fibres de coton, restaurer une continuité dans les volumes exportés, éviter des accroissements inutiles de stocks au-delà du niveau des stocks stratégiques et alléger le fardeau financier du gouvernement. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT ajourne la séance à 17h45.

Deuxième séance ouverte

8h30, mardi 22 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Galal El Rifal

Le **PRESIDENT** ouvre la séance consacrée au thème : « Fournir des incitations pour une qualité améliorée du coton par la mesure de l'évaluation des valeurs intrinsèques », en précisant qu'au cours des 15 dernières années, les méthodes utilisées pour mesurer la qualité du coton se sont énormément développées, allant de l'évaluation visuelle des grades et des propriétés de la fibre à l'introduction d'appareils d'instruments permettant la mesure précise des paramètres de la fibre. Le **PRESIDENT** note que, d'après lui, les facteurs de tests visuels ajoutent une touche plus fine et ne devraient pas être complètement ignorés. Les remarques du Président sont une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** passe la parole à Monsieur Charles Wilson, producteur de coton en Australie qui présente un rapport intitulé « Une économie dominée par le consommateur : la nécessité d'améliorer la qualité ». Monsieur Wilson note que le secteur du coton a subi un déclin considérable de la part de marchés durant les trente dernières années et doit satisfaire les exigences du consommateur en matière de qualité pour pouvoir croître et inverser la tendance du marché. Monsieur Wilson indique que les vitesses de rotation des broches de la filature à anneaux ont augmenté durant les trente dernières années et vont continuer à s'accroître, demandant un meilleur produit de la part des producteurs de coton, avec une plus grande résistance, uniformité et longueur de la fibre. Il indique que les filatures devront payer plus cher pour un coton de meilleure qualité, encourageant les producteurs et les chercheurs à offrir des types de cotons de meilleure qualité. Toutefois, il est besoin de mieux décrire le coton en incluant longueur, résistance, micronaire et couleur, ainsi que les mesures des neps, des fibres courtes et du collage. Monsieur Wilson plaide pour un développement plus rapide des instruments afin de mieux décrire la qualité du coton et de mieux résister à la concurrence des fibres synthétiques. Monsieur Wilson décrit la filière cotonnière australienne comme étant en croissance rapide et répondant sans délai aux demandes qualitatives des filatures par l'utilisation d'un système de primes et de décotes en fonction de la qualité et d'efforts concertés des chercheurs, des sélectionneurs, des négociants, et des classeurs afin de répondre à la demande du marché. Il souligne que l'économie d'exploitation agricole des producteurs australiens est basée sur les signaux directs du marché et sur les exigences de la filature. Monsieur Wilson note que la filière cotonnière a besoin d'être en accord avec les

demandes des utilisateurs finaux. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** présente Monsieur Andrew Macdonald, administrateur de **SANTISTA TEXTIL**, qui affirme que le système de classement HVI est aujourd'hui une réalité et est un outil indispensable à l'industrie textile afin de maintenir et d'améliorer la qualité du coton et de contrôler le coût d'application du coton. Monsieur Macdonald note que même dans les pays qui utilisent le système de classement HVI, dans bien des cas les vieux concepts manuels pour l'évaluation du coton sont encore utilisés, et que la principale excuse pour cette situation réside dans les variations du calibrage des chaînes qui affectent les résultats. Il suggère que les principales caractéristiques soient commercialement acceptables et donc négociables, tandis que les autres données moins régulières pourraient être fournies avec les livraisons de coton comme simple information, et les acheteurs seraient plus à même de juger les valeurs intrinsèques du coton, calculant et offrant les primes en conséquence. Monsieur Macdonald illustre la valeur de filabilité du coton, exprimée en CSP (« count strength product »), un indice disponible sur les chaînes HVI, montrant que plus la résistance et l'uniformité de la fibre augmente, plus sa valeur en filature s'accroît. Une augmentation encore plus prononcée résulte de l'accroissement de la longueur de la fibre. Il note que les effets du micronaire sont plus compliqués étant donné que la relation avec les valeurs du coton n'est pas strictement directe et que la question de maturité du coton prélève son tribut quand le micronaire s'affine. Monsieur Macdonald explique que si la résistance et la longueur d'un coton augmentaient au-delà d'un certain point, les valeurs s'élèveraient expliquant les primes pour les cotons à longue soie, bas micronaire et haute résistance tels que ceux que l'on trouve ici en Egypte. Il note que, puisque la couleur est prise en compte dans le grade, ces deux paramètres ne sont pas considérés comme des valeurs intrinsèques dans la mesure où ils sont visibles à l'œil nu et peuvent être valorisés en conséquence. Néanmoins, la chaîne HVI est un outil qui peut aider et même déterminer le grade. Monsieur Macdonald montre aussi que la valeur en filature est peu altérée par la présence de déchets provenant des feuilles. Cependant, la décote commerciale pour les grades feuillés est basée sur la teneur en impuretés qui représente une perte de poids en filature. Monsieur Macdonald conclut en précisant que cette courte présentation avait pour but d'expliquer comment les filateurs devraient évaluer le coton acheté, de sorte que

les producteurs et les chercheurs puissent appliquer cette connaissance afin de créer des incitations dans le but d'améliorer la qualité du coton. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Monsieur Bill Dunavant demande à Monsieur Macdonald comment il envisage l'avenir du classement par HVI avec la technique de mesure présentée dans son rapport.

Monsieur Macdonald répond qu'il a essayé de montrer dans son rapport le concept des valeurs pour la filature. Il ajoute, que finalement, les instruments devenant plus fiables, il deviendra plus possible de mesurer commercialement la valeur pour la filature.

Le délégué de l'ARGENTINE suggère que, puisqu'il y a une différence constante entre les mesures de la résistance avec le stélomètre et avec les chaînes HVI, ces dernières devraient faire l'objet d'une utilisation universelle ou bien une corrélation devrait être établie entre les deux mesures.

Monsieur Macdonald répond qu'il est dans l'intérêt de l'industrie d'utiliser plus largement le système HVI. Néanmoins, le stélomètre est un instrument précis et il y a une corrélation entre les deux systèmes de mesure. Il note que l'utilisation d'un instrument de mesure ne devrait pas être restreinte à condition que la relation soit établie avec les mesures faites par HVI, et que les mesures soient effectuées rapidement.

Le délégué de l'ITALIE déclare qu'en tant que filateur, il est en faveur du système HVI et considère la teneur en fibre courte comme étant très importante car il y a une corrélation entre ce paramètre et la qualité du coton filé.

Monsieur Macdonald exprime son accord avec le délégué de l'Italie et ajoute que l'indice de teneur en fibre courte comme plusieurs autres paramètres, sont importants pour les filateurs et qu'ils devraient être davantage discutés au sein de la filière.

Le **PRESIDENT** passe la parole à Monsieur Bill Dunavant de **DUNAVANT ENTREPRISES**, qui présente un rapport sur « les avantages du système HVI ». Monsieur Dunavant rapporte que le Département de l'Agriculture américain (USDA) a fourni à la filière cotonnière américaine des standards de grade et des services de classement du coton depuis les années 20. Il note que le succès du système de classement du coton américain s'est amplifié avec l'introduction du système HVI (instrument à haut volume), en 1980, qui a apporté des avantages substantiels par rapport au classement manuel et subjectif. Monsieur

Dunavant décrit les avantages du système HVI comprenant l'exactitude, l'automatisation, la flexibilité et une gamme plus large de mesures. Il indique qu'en 1991 toute la récolte américaine était classée grâce au système HVI et qu'il y a de nos jours environ 250 chaînes d'HVI en utilisation dans le programme de classement de l'USDA. Monsieur Dunavant affirme que le système de classement HVI demande moins de formation que le classement manuel, et réduit le nombre de classeurs, ce qui permet de faire de substantielles économies de temps et d'argent. Il note que le système HVI a augmenté le nombre de facteurs qualitatifs qui peuvent être mesurés, a amélioré les mesures et a facilité l'établissement de standards de références absolus. Monsieur Dunavant énumère les principales mesures effectuées par le système HVI, à savoir la longueur, la résistance, l'uniformité, la réflectance, l'indice de jaune et la présence de déchets. Il ajoute que les seules mesures qui soient encore effectuées manuellement concernent la présence de feuilles et celle de corps étrangers. Monsieur Dunavant souligne que les données plus poussées ont apporté des avantages aux producteurs de textiles, aident à optimiser les procédés d'égrenage et conduisent à la mise en place de techniques de gestion des données avancées, augmentant la transmission des données. Il indique que plusieurs nouvelles mesures, telles que l'indice de fibres courtes et le degré de maturité de la fibre seront ajoutées dans le futur.

Monsieur Dunavant conclut que la fiabilité et l'efficacité du système HVI ont été prouvées, qu'il améliore la compétitivité du coton américain sur le marché mondial et qu'il jouera un rôle majeur dans la réussite de la filière cotonnière mondiale. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Le représentant du CIRAD demande à Monsieur Dunavant son opinion sur la solution aux variations constatées entre les mesures effectuées par différentes chaînes HVI, par exemple, en ce qui concerne la résistance de la fibre et sur le besoin d'une fibre de référence et le calibrage des chaînes.

Monsieur Dunavant répond qu'il y a 250 machines aux Etats-Unis, que l'USDA (Département Agricole des Etats-Unis) travaille à la standardisation des échantillons de calibrage pour ces chaînes et qu'il étudie les moyens de parvenir à un meilleur calibrage. Il note qu'il existe des améliorations substantielles au niveau de la technologie.

Monsieur B.K. Patodia, de l'Inde remercie

Monsieur Dunavant pour sa présentation et lui demande pourquoi, si les mesures effectuées par HVI sont aussi fiables, les négociants sont réticents à fournir les mesures sur l'indice d'uniformité et les valeurs Rd et +b.

Monsieur Dunavant répond qu'il est possible d'obtenir n'importe quelle information en y mettant le prix. Il note que la carte verte de l'USDA est disponible pour quiconque désire acheter sur cette base. Il ajoute qu'il est également possible d'acheter le coton sur la base de types privés ou sur la description des standards universels et qu'il y a, un prix différent dans chaque cas. Il mentionne également que les Etats-Unis sont le leader et l'innovateur dans le système de classement.

Monsieur Patodia réplique que ce n'est pas une question de prix mais de réticence de la part du vendeur à fournir l'information sur les valeurs Rd et +b, bien que celles-ci soient disponibles.

Monsieur Dunavant répond que la prochaine étape pourrait comprendre les mesures de la teneur en fibre courte, des neps et du collage. Il concède que les négociants pourraient s'inquiéter de ce que ces nouveaux paramètres seraient susceptibles d'entraîner des décotes supplémentaires. Monsieur Dunavant affirme que la disponibilité de ces caractéristiques a bénéficié au secteur cotonnier aux Etats-Unis.

Le délégué de l'ARGENTINE note qu'il devrait y avoir un système équitable de primes et de décotes pour la qualité du coton. Il indique que plus de 90 pour cent du coton commercialisé en Argentine n'est pas mesuré par HVI et que dans bien des cas, les producteurs, vendent le coton au-dessous de sa valeur. Il affirme qu'il n'y a pas de système fiable de paiement pour la qualité du coton.

Monsieur Dunavant note que le système de classement aux Etats-Unis fonctionne de façon satisfaisante pour la filière cotonnière et qu'il établit des valeurs exactes. Il note que les industries de filature progressent technologiquement et exigent une information plus fine quant à la qualité du coton, tandis que les producteurs répondent à ces exigences en fournissant des cotons de meilleure qualité.

Monsieur Macdonald note que le problème de fond du système de primes et de décotes est le manque de régularité de qualité du coton en dehors des Etats-Unis. Il note qu'une fois la large variation dans la qualité du coton est éliminée, un système de primes peut être établi.

Le délégué de la GRECE note que le système de classement HVI est très fiable. Néanmoins,

l'uniformité des mesures et l'interprétation des résultats, à travers le monde, devraient être améliorée pour bénéficier à la filière.

Le PRESIDENT passe la parole à Monsieur Ibrahim Malloum, de COTONCHAD, qui présente un rapport sur l'impact de l'évaluation de la qualité par des instruments dans les pays en voie de développement. Monsieur Malloum décrit le système manuel de classement du coton avec les paramètres de classe, couleur, présence de déchets, préparation et longueur de soie. Il précise que le grade est déterminé par comparaison avec les standards, tandis que la teneur en feuilles est déterminée visuellement par le classeur. Il note que la préparation détermine le caractère soyeux ou rugueux de la fibre et dépend de la vitesse et de la qualité de l'égrenage. Monsieur Malloum décrit différentes caractéristiques de couleurs qui varient en fonction de l'humidité, des insectes et des moisissures. Il mentionne les instruments utilisés dans l'analyse manuelle dans une pièce spécialement conditionnée. Il rappelle que l'introduction de l'équipement HVI dans les années 80 et 90 a automatisé le processus d'analyse et a entraîné une transformation des pratiques de production et de commercialisation spécialement aux Etats-Unis. Monsieur Malloum note que le système d'analyse HVI est utilisé pour la recherche et le développement ainsi que pour la création de nouvelles variétés. Il ajoute que l'introduction du système HVI a éliminé toute subjectivité dans le classement du coton, en fournissant aux vendeurs un plus grand nombre de caractéristiques et en leur permettant de mieux déterminer la valeur du coton. Il insiste sur la nécessité de calibrer correctement le matériel HVI et de l'utiliser dans des conditions appropriées. Monsieur Malloum décrit les contraintes dans l'utilisation des machines HVI au Tchad, parmi lesquelles la difficulté à maintenir une température donnée et certains conditions dans la salle d'analyse, dans la mesure où l'alimentation électrique demeure bien souvent un problème. Il note également la difficulté à entretenir l'équipement. Monsieur Malloum conclut que malgré ces contraintes, il n'y a pas d'autre choix au Tchad que de fournir aux clients les caractéristiques qualitatives de la fibre qu'ils demandent et d'éliminer toutes les contraintes liées à l'utilisation du système HVI. Il ajoute que les équipements HVI mesurent les caractéristiques de la fibre. Cependant, la qualité réelle de la fibre dépend de la variété, du climat, de la technologie et du traitement. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

La séance est ajournée à 11h00.

Séance de clôture

11h00, vendredi 25 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Amin Ahmed Abaza

Le **PRESIDENT** invite les délégués à faire leurs remarques de clôture et passe la parole à la déléguée de la Pologne pour qu'elle présente l'invitation du gouvernement polonais pour la 62^{ème} Réunion plénière.

La déléguée de la **POLOGNE** remercie le gouvernement hôte pour l'excellente organisation de la réunion et la chaleureuse hospitalité reçue au Caire. Au nom du gouvernement de la Pologne, elle exprime sa gratitude aux pays membres du CCIC pour avoir accepté l'invitation de son pays à l'occasion de la 62^{ème} Réunion plénière, qui se déroulera dans un pays consommateur pour la première fois en 11 ans. Elle dit que le gouvernement de la Pologne, de concert avec l'Association cotonnière de Gdynia, est prêt à accueillir la réunion, laquelle sera présidée par le Président et le Ministre de l'Economie de l'Egypte. La réunion se déroulera à Gdansk, l'une des plus anciens carrefours cosmopolites des cultures et des religions, sans oublier sa tradition commerciale hanséatique remontant au 13^{ème} siècle. Le programme des événements culturels de la réunion comprendra une visite à Malbork, célèbre château de l'Ordre teutonique du 13^{ème} siècle, et la découverte d'autres lieux historiques. Elle termine en disant que son pays se fera un honneur d'offrir l'hospitalité polonaise bien connue aux participants de la réunion.

Le **PRESIDENT** remercie la déléguée de la Pologne pour son invitation et espère que la 62^{ème} Réunion plénière sera couronnée de succès. Il remercie l'assemblée de sa participation à la présente réunion et remercie les personnes qui ont contribué à son organisation, notamment Monsieur Shalaby, Egyptian American Tours, les membres d'Alcotexa et Son Excellence le Ministre Youssef Boutros Ghali. Le **PRESIDENT** invite les délégués à présenter leurs remarques de clôture.

Le délégué de l'**ARGENTINE** exprime sa gratitude envers le pays organisateur et les membres du secteur privé pour leur hospitalité, leur sens de l'amitié et l'occasion qui a été donnée de découvrir des lieux historiques de l'Egypte. Il remercie le Comité d'organisation, la Commission permanente, les groupes de travail, le Directeur exécutif, le Secrétariat du CCIC, les délégués, les représentants des organisations internationales, le Panel consultatif du secteur privé et son Président, ainsi que toutes les personnes ayant contribué au succès de la réunion, spécialement les interprètes. Il profite de l'occasion pour rendre

hommage à Monsieur Guillermo Baserva, interprète qui a travaillé pour le CCIC pendant plus de 10 ans et qui nous a quitté en juin dernier.

Le délégué de la **COLOMBIE** remercie le Comité d'organisation et le Secrétariat du CCIC pour l'efficacité de leur travail qui a facilité celui des délégués. Il souhaite exprimer sa gratitude aux interprètes pour leur travail et se dit impressionné par l'hospitalité et la beauté de l'Egypte. Il remercie les organisateurs pour le programme fabuleux des événements culturels, notamment l'excursion à Abu Simbel, et l'opportunité offerte de découvrir l'histoire de l'Egypte. Il dit que les participants ont été accueillis comme des rois ou des pharaons.

Le délégué de l'**AFRIQUE DU SUD** remercie le gouvernement de l'Egypte, le Ministre Boutros Ghali, Monsieur Amin Abaza et le Comité d'organisation d'avoir accueilli la 61^{ème} Réunion plénière et les félicite de leur excellent travail qui a concouru au succès de la réunion. Il dit que la plupart des participants ont eu la chance de vivre une expérience très spéciale qui leur a permis de découvrir l'histoire et la culture de ce pays magnifique. Il remercie les sponsors et les interprètes pour leur excellent travail et rend hommage à Feu Monsieur Guillermo Baserva. Il salue le travail réalisé par le Directeur exécutif et le Secrétariat et souligne le long parcours du CCIC, du traitement des questions purement administratives il y a quelques années à celui des enjeux principalement liés à la filière cotonnière. Il termine en disant que cette réunion est un très grand succès.

Le délégué du **ROYAUME-UNI** remercie le gouvernement de l'Egypte, les sponsors et toutes les personnes qui ont participé à l'organisation d'une réunion aussi impressionnante. Il remercie également les personnes qui travaillent dans les coulisses, y compris les interprètes, pour leur travail efficace et se dit impatient de participer à la prochaine réunion en Pologne.

Le délégué de l'**INDE** remercie le gouvernement de l'Egypte, les sponsors, le Comité d'organisation et le Secrétariat du CCIC pour l'organisation d'une réunion magnifique et fructueuse dans la ville historique du Caire. Il fait remarquer tout particulièrement la grande hospitalité manifestée et remercie les organisateurs pour la visite à Abu Simbel.

Le délégué du **SOUDAN** souhaite exprimer sa gratitude au gouvernement de l'Egypte pour l'hospitalité reçue et les excellents préparatifs. Il remercie également le Comité d'organisation, le Directeur exécutif et le Secrétariat pour leurs efforts qui ont contribué au succès de cette réunion. Il dit qu'il attend avec impatience la prochaine réunion en Pologne.

Le délégué de la **TURQUIE** remercie le gouvernement de l'Egypte, le Comité d'organisation et les sponsors pour leur hospitalité et l'excellent programme offert dans le cadre de la réunion. Il souhaite également remercier le Directeur exécutif, le Secrétariat, les membres du Panel consultatif du secteur privé et les interprètes pour leur travail efficace qui a permis de faire de cette réunion une réalité. Il dit qu'il a passé un agréable séjour et remercie les participants pour leurs précieuses contributions.

Le délégué du **PAKISTAN** remercie le gouvernement et les habitants de l'Egypte pour leur traditionnelle hospitalité, leur sens de l'amitié et leur générosité. Il félicite le Directeur exécutif et le Secrétariat pour leur travail qui a permis de faire de cette 61^{ème} Réunion plénière un succès. Il tient également à remercier les délégués pour leur sens de la coopération et de l'entraide.

Le délégué de la **TANZANIE** remercie le gouvernement de l'Egypte d'avoir accueilli la réunion et pour leur chaleureuse hospitalité. Il remercie également le Secrétariat pour assurer la continuité d'une réunion à l'autre, mais également pour leur travail acharné.

Le délégué du **TCHAD** remercie le gouvernement et les habitants de l'Egypte pour leur chaleureuse et exceptionnelle hospitalité et pour le succès de la réunion à tous les égards. Il souligne le travail efficace du Comité d'organisation, du Secrétariat et des interprètes qui a contribué au succès de la réunion, au consensus atteint et à l'engagement des pays. Il remercie le président sortant de la Commission permanente et souhaite beaucoup de succès à la Pologne pour la prochaine réunion.

Le délégué de l'**OUGANDA** remercie le gouvernement de l'Egypte, le Comité d'organisation et les sponsors pour l'excellente organisation de la 61^{ème} Réunion plénière. Il se dit fortement impressionné par le travail du Directeur exécutif et du Secrétariat et il accepte l'invitation de la Pologne pour la prochaine réunion.

Le délégué du **PARAGUAY** exprime sa gratitude au gouvernement de l'Egypte, ainsi qu'aux sponsors et à toutes les personnes ayant contribué au succès de la réunion, notamment Alcotexa et son Président, Monsieur Amin Abaza. Il félicite le Secrétariat pour son professionnalisme, son attention et sa bonne volonté à résoudre les problèmes rencontrés au cours de la réunion. Il remercie également toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la réunion et particulièrement le président sortant de la Commission permanente.

Le délégué de l'ALLEMAGNE félicite toutes les personnes qui ont contribué au travail du Comité. Il souligne l'esprit très positif qui a prédominé au cours de la réunion et permis d'identifier les problèmes rencontrés et de les résoudre. Il espère que cet esprit demeura pour les prochaines réunions du CCIC.

Le délégué des USA remercie le gouvernement de l'Egypte et toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de la réunion. Il remercie également les délégués pour l'engagement manifesté envers le CCIC et ce, grâce à leur travail et leurs efforts constants. Il termine en disant qu'il attend avec impatience de revoir toutes les personnes présentes l'année prochaine en Pologne.

Le délégué de l'OUZBEKISTAN remercie le gouvernement de l'Egypte, Alcotexa et le Secrétariat pour l'excellente organisation de

la réunion, mais également pour lui avoir permis de découvrir ce magnifique pays. Il attend avec impatience la prochaine réunion en Pologne.

Le délégué du TOGO remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de la réunion. Il remercie tout particulièrement les interprètes et les Présidents des différentes séances pour leur contribution.

Le délégué de la GRECE exprime sa gratitude au pays hôte pour la chaleureuse hospitalité reçue et félicite toutes les personnes qui ont travaillé dur à l'organisation de cette réunion réussie.

Le délégué de la BELGIQUE remercie le gouvernement et les habitants de l'Egypte pour leur accueil très chaleureux. Il souligne la bonne organisation et la réussite de la réunion et félicite

les Présidents, le Secrétariat et les interprètes pour leur contribution. Il termine en remerciant la Pologne de son invitation.

Le délégué du MALI remercie le gouvernement et les habitants de l'Egypte pour leur accueil chaleureux et amical. Il remercie également les organisateurs et les délégués pour les discussions fructueuses et les conclusions tirées.

Le délégué du BRESIL remercie le gouvernement de l'Egypte et toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette réunion exceptionnelle. Il souligne les efforts des habitants de l'Egypte pour que chacun se sente à l'aise, avec tout le nécessaire au travail et à un séjour agréable.

Le PRESIDENT remercie les délégués pour leurs commentaires et les encourage à revenir en Egypte. Il ajourne la réunion.

Comité de direction

Première réunion

8h45, lundi 21 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Alfonso Liévano

Le PRESIDENT remercie les délégués de leur soutien au CCIC et le gouvernement de l'Egypte d'être l'hôte de la 61^{ème} Réunion plénière. Il mentionne le travail remarquable du Comité d'organisation, sous la présidence de Messieurs Amin Abaza et Ahmed Elbosaty, sous les conseils de Monsieur Nabil El Marsafawy et avec l'aide de Monsieur Ihab Shalaby, qui a contribué au succès de la réunion.

Le PRESIDENT souhaite également remercier les sociétés associées à la filière cotonnière qui ont parrainé la 61^{ème} Réunion plénière. Il cite les sponsors suivants : Allbrecht Muller-Pearse & Co., Alcotexa, Aticot, Banque De Caire, Banque Misr, Bank of Alexandria, Cotlook Ltd. and Reuters, Programme germano-égyptien de promotion de la filière cotonnière, El Watany Bank of Egypt, Export Development Bank of Egypt, Giza Spinning and Weaving, Modern Nile Cotton Company, Nassco, National Bank of Egypt, Plexus Cotton Ltd., Reinhart and Talaat Harb Cotton Company. Il fait remarquer que le soutien des sponsors conjugué à celui des participants aux stands commerciaux contribue au renforcement des liens entre le Comité et le secteur privé, permet de poursuivre le débat lancé lors la réunion plénière et accroît le taux de participation à cette réunion.

Le PRESIDENT indique que le gouvernement de l'Egypte a nommé S.E. Dr Atef Ebeid, Premier Ministre de l'Egypte, comme Président de la 61^{ème} Réunion plénière.

Le PRESIDENT présente le Dr Youssef Waly, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Agriculture et des Restaurations des terres ; le Dr Youssef Boutros Ghali, Ministre du Commerce Extérieur ; Monsieur Amin Ahmed Abaza, Président de la Alexandria Cotton Exporters Association ; Monsieur Hussein Yehya de l'Institut de recherche sur le coton ; le Dr Sayed Dahmouh, ancien Président de Holding Company for Spinning & Weaving ; Monsieur Nabil El Marsafawy de Trade Holding Company ; Monsieur Galal El Rifai d'Alcotexa et Monsieur Saad Nassar, Gouverneur du Fayoum, comme Vice-Présidents de la réunion.

L'approbation de l'ordre du jour est le seul objet de la réunion. Le PRESIDENT indique que les délégués ont reçu un exemplaire de l'ordre du jour proposé et demande s'il y a des objections ou des suggestions de modification. En l'absence de commentaires, il conclut que l'ordre du jour a été approuvé.

La réunion est ajournée à 9h00.

Deuxième réunion

16h15, mardi 22 octobre 2002

Sous la présidence de Monsieur Alfonso Liévano

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de l'Australie. Le délégué souligne l'importance de l'enjeu des mesures gouvernementales en ce qui concerne l'économie cotonnière mondiale. Il rejoint l'avis des délégués de l'Argentine et du Brésil exprimé lors de la troisième séance plénière suivant lequel il est crucial de prendre

rapidement les actions qui s'imposent pour réduire ces mesures gouvernementales. Il dit que l'association des termes « élimination - finalement » devrait être remplacée par « élimination » dans la déclaration de la réunion plénière. En outre, le calendrier de l'élimination des subventions défini dans le document de travail I et prévu pour 2009 devrait être ramené à 2005. Il dit que l'Australie demandera un vote sur cette question, si nécessaire.

Le PRESIDENT passe la parole à Monsieur Felix Stiegwardt, administrateur de MANUFACTURA DE PILAR S.A. au Paraguay, et Président de Panel consultatif du secteur privé (PCSP) et l'invite à présenter le rapport du Panel au Comité de direction.

Monsieur Stiegwardt présente le contenu du rapport. Son rapport est une déclaration de la réunion. Parmi les principales recommandations du PCSP, on peut citer les éléments suivants :

- Le Secrétariat devrait continuer à mettre en œuvre le plan d'action défini.
- Le CCIC devrait continuer à encourager les bonnes pratiques commerciales.
- Le CCIC devrait apporter son soutien au Forum international pour la promotion du coton (FIPC) et le PCSP devrait appuyer la proposition visant à engager une personne responsable de la promotion du coton au sein du Secrétariat.
- Le CCIC devrait contribuer à l'élaboration de normes de qualité orientées client.

- Le Secrétariat devrait continuer à fournir des informations sur le coton génétiquement modifié.
- Toute information supplémentaire sur la gestion des risques liés au prix du coton est la bienvenue.

Il ajoute que Monsieur Andrew Macdonald de Santista Textil S.A., du Brésil, sera le Président du PCSP pour l'année 2002/03.

Les participants à la réunion n'ont pas de commentaires, ni de questions.

Le **PRESIDENT** remercie Monsieur Stiegwardt. Il indique que le PCSP a été créé en 1999 après trois années de discussion avec le CCIC. Le PCSP est représentatif des trois grands segments du secteur cotonnier, à savoir les producteurs, les négociants et les filateurs, dans les pays industriels et en voie de développement. Les membres du Panel ne perçoivent aucune rémunération pour leurs services. Parmi ses membres, le Panel compte des personnes éminentes du secteur privé des filières cotonnières des pays membres.

Le **PRESIDENT** invite le Secrétaire général à lire le document de travail II intitulé « Election des représentants de la Commission permanente ». Le **SECRETARE GENERAL** indique que la Commission permanente a nommé Monsieur Ajai Malhotra (Inde) à la présidence de la Commission permanente, Madame Chigozie Obi-Nnadozie (Nigéria) comme Première Vice-Présidente et Monsieur Luc Devolder (Belgique) comme Second Vice-Président. Le document de travail II figure ci-joint.

Le délégué du **BRESIL** remercie le Président pour son excellent travail au cours de l'année écoulée. Il fait remarquer que cette année a été l'une des plus actives de la Commission permanente. Il est favorable aux nominations citées.

Le **PRESIDENT** observe qu'il existe un consensus pour approuver les recommandations contenues dans le document de travail II et félicite les nouveaux représentants de la Commission permanente.

Le délégué de l'**ARGENTINE** souhaite également remercier le Président pour le travail effectué et félicite les nouveaux représentants de la Commission permanente.

Le **PRESIDENT** demande s'il y a des commentaires quant à la proposition d'engager une personne supplémentaire au Secrétariat en vue d'un renforcement de la promotion du marché cotonnier.

Le délégué de l'**ARGENTINE** est favorable à cette proposition. Il ajoute que le Secrétariat dispose d'un spécialiste de l'information technique et devrait par conséquent avoir une personne responsable de la promotion du coton.

Le délégué de l'**AUSTRALIE** souligne la

nécessité de rédiger une description d'emploi et précise que cette proposition doit être consciencieusement étudiée à la lumière du travail d'ensemble du CCIC et du budget du Secrétariat.

Le délégué des **USA** dit que cette proposition doit être examinée attentivement par la Commission permanente avant qu'une décision ne soit prise à ce sujet. Selon lui, il convient de décider s'il est nécessaire de redistribuer les rôles au sein du Secrétariat ou si une personne doit être engagée pour ce poste. Il fait remarquer que, compte tenu de son expérience en tant que Président du Sous-Comité sur le budget, il y aura une certaine résistance à augmenter le budget dans une proportion supérieure à taux d'inflation.

Le délégué de l'**AFRIQUE DU SUD** suggère que la Commission permanente étudie la proposition de recrutement d'un spécialiste de la promotion au Secrétariat et prépare une recommandation dans ce sens qui sera discutée lors de la 62^{ème} Réunion plénière.

Le délégué du **BRESIL** fait remarquer que la proposition de départ précisait qu'une décision devait être prise au sujet de la proposition au cours de cette année.

Le **PRESIDENT** estime qu'il serait approprié et plus aisé pour le Sous-Comité sur le budget de débattre de cette question dans le cadre de ses activités budgétaires habituelles.

Le délégué de l'**AUSTRALIE** suggère que l'examen de cette proposition par la Commission permanente soit terminé à la fin de cette année.

Le délégué de l'**INDE** juge la Commission permanente compétente pour trancher sur cette question en tenant compte des incidences possibles sur le budget et le programme des activités du Secrétariat.

Le délégué des **USA** dit que l'examen de cette proposition devrait comprendre deux étapes. La première consisterait en la définition des tâches spécifiques confiées à un spécialiste du marketing, et notamment une description claire des responsabilités liées à ce poste. La seconde étape consisterait à savoir si de nouvelles ressources doivent être mobilisées pour ce poste ou si la répartition des tâches au sein du Secrétariat doit être revue.

Le délégué de la **COLOMBIE** dit qu'il semble y avoir un consensus pour que la Commission permanente se charge de définir les objectifs de la proposition au cours de l'année à venir et travaille avec le Secrétariat pour rédiger un profil de poste tout en évaluant les conséquences sur le budget.

Le délégué des **USA** demande si le Forum international pour la promotion du coton (FIPC) a présenté une recommandation précise en ce qui concerne la proposition.

Le délégué de l'**ARGENTINE** dit qu'il fait

confiance aux membres de la Commission permanente et du Secrétariat pour rédiger une description d'emploi pour ce nouveau poste et étudier les répercussions sur le budget du Comité. Il rappelle que la Commission permanente a toujours pris les décisions budgétaires et qu'il ne saurait en être différemment dans la situation présente.

Le délégué du **TCHAD** est d'accord avec les observations du délégué de l'Argentine. Il dit que depuis la disparition de l'Institut international pour le coton au début des années 90, la filière cotonnière a cruellement besoin d'une promotion efficace. Il dit que la proposition visant à engager une personne responsable des activités de promotion au sein du Secrétariat est entièrement justifiée et que la Commission permanente est compétente pour étudier cette question.

Le délégué du **ROYAUME-UNI** est d'accord avec le délégué des **USA** pour dire qu'un apport supplémentaire d'information de la part du FIPC pourrait être utile pour prendre une décision à cet égard.

Le délégué de l'**ARGENTINE** demande au Président la procédure suivie et les personnes consultées pour établir la recommandation relative à l'ajout d'un spécialiste de la promotion au sein du Secrétariat.

Le **PRESIDENT** évoque sa prise de conscience de la nécessité de renforcer la promotion du coton et mentionne que les participants à la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales avaient souligné le besoin de promouvoir la demande de coton.

Le délégué de l'**AFRIQUE DU SUD** dit que la Commission permanente est compétente pour étudier la proposition. Les délégués du **PARAGUAY**, de l'**ARGENTINE** et de la **COLOMBIE** sont du même avis.

Le délégué de la **TURQUIE** fait remarquer que le FIPC se compose d'organisations des filières cotonnières nationales privées et n'est pas intrinsèquement lié au CCIC. Il dit que sa recommandation est informative uniquement. Il ajoute que la Turquie soutient la proposition suivant laquelle le recrutement éventuel d'un spécialiste en marketing soit étudié par la Commission permanente au cours de l'année à venir.

Le **PRESIDENT** estime qu'il existe un consensus pour confier à la Commission permanente l'examen de la proposition visant à engager une personne responsable des activités de promotion commerciale au sein du Secrétariat. Il ajoute que la Commission permanente doit scrupuleusement envisager les responsabilités et les objectifs liés à ce poste, les tâches confiées à cette personne, les implications éventuelles liées à une surcharge de travail pour le Secrétariat, mais également du point de vue budgétaire et si ce poste doit entraîner une redistribution des rôles au sein du

Secrétariat ou si de nouvelles ressources doivent intervenir.

La réunion est ajournée à 17h50.

PIECE JOINTE

Document de travail II

Election des représentants de la Commission permanente

Recommandation de la Commission permanente

Le Comité des nominations s'est réuni le 18 juin 2002 dans les bureaux du Secrétariat afin de proposer une liste de représentants à la Commission permanente pour l'année prochaine. Etaient présents : les délégués de la Chine (Taiwan), de la Colombie, du Nigeria, des Philippines et le directeur exécutif. M. Hsin-hua (James) Wu de la Chine (Taiwan) a été élu Président du Comité des nominations.

Les procédures spécifient que, dans la mesure du possible, le Premier Vice-Président sera désigné pour succéder au président sortant et que le Second Vice-Président sera désigné pour succéder au Premier Vice-Président. L'actuel Premier Vice-Président de la Commission permanente, M. Ajai Malhotra de l'Inde sera en mesure d'occuper le poste de Président l'année prochaine et l'actuelle Seconde Vice-Présidente, Mme Chigozie Obi-Nnadozie du Nigeria, sera nommée Première Vice-Présidente. En conséquence, il y a eu consensus pour nommer M. Malhotra Président et Mme Obi-Nnadozie Première Vice-Présidente de la Commission permanente pour l'année prochaine.

Les procédures stipulent que l'élection des délégués doit prendre en compte les éléments suivants :

1. Une rotation géographique aussi large que possible,
2. Une représentation pertinente des pays importateurs et exportateurs et,
3. La compétence, l'intérêt et la participation au travail du Comité.

En tenant compte de ces facteurs, le Comité des nominations a reconnu que M. Luc Devolder, Ministre-Conseiller (Economie), Ambassade de Belgique, devrait être nommé Second Vice-Président. M. Devolder participe activement aux réunions de la Commission permanente et fait partie du Sous-comité pour le budget. M. Devolder représente un pays importateur. Par suite, le Président a trouvé qu'il y avait consensus pour nommer M. Devolder Second Vice-Président de la Commission permanente pour l'année 2002/03.

Le 23 juillet 2002, la Commission permanente a accepté les recommandations du Comité des nominations lors de sa 461^{ème} Réunion.

En conséquence, la liste des représentants de la Réunion plénière pour l'année prochaine proposée par la Commission permanente est la suivante :

M. Ajai Malhotra de l'Inde,
au poste de Président

Mme Chigozie Obi-Nnadozie du Nigeria,
au poste de Première Vice-Présidente

M. Luc Devolder de la Belgique,
au poste de Second Vice-Président

Troisième réunion

8h30, vendredi 25 octobre 2002
Sous la présidence de Monsieur Alfonso Liévano

Le PRESIDENT demande à Monsieur Hussein Yehia Awad de présenter le rapport du Comité sur la recherche en matière de production cotonnière rédigé lors du séminaire technique qui s'est tenu la veille. Monsieur Awad indique que dix rapports provenant de sept pays ont été reçus pendant le séminaire technique sur des thèmes relatifs à la technologie, la gestion et le traitement des fibres de qualité. Le Comité examine également les thèmes du Séminaire technique de 2003 et passe en revue les préparatifs de la troisième Conférence mondiale sur la recherche cotonnière. Sa synthèse des documents figure ci-joint.

Le PRESIDENT estime qu'il existe un consensus pour accepter le rapport.

Le PRESIDENT indique que le Groupe de rédaction s'est rencontré la veille pour préparer l'ébauche de la déclaration. Il remercie Monsieur Eugene Brock, de l'Afrique du Sud, qui a présidé le Groupe de rédaction. Le PRESIDENT demande au Secrétaire général de lire les paragraphes un et cinq du projet de déclaration, en expliquant qu'il s'agit des seuls paragraphes ayant fait l'objet de modifications par le Groupe de rédaction. Après la lecture de ces paragraphes, le PRESIDENT demande aux délégués s'ils souhaitent formuler des commentaires.

Le délégué de la COLOMBIE fait remarquer une erreur au paragraphe cinq et dit que l'expression « la plupart des pays » à la première phrase devrait être remplacée par « pays membres ». Le PRESIDENT est d'accord avec le délégué de la Colombie. En l'absence d'autres commentaires sur l'ébauche de la déclaration de la 61^{ème} Réunion plénière, le PRESIDENT estime qu'il existe un consensus pour approuver la déclaration telle quelle.

Le PRESIDENT ajourne la réunion du Comité de direction à 9h00.

PIECE JOINTE

Rapport du Président du Comité sur la recherche en matière de production cotonnière

Mohamed El-Moghazy

(Présenté par Hussein Yehia Awad)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le Comité sur la recherche dans le domaine de la production cotonnière du CCIC s'est réuni pendant cette troisième séance ouverte. Nous avons discuté d'un grand nombre de thèmes très importants pour la filière cotonnière. Nous avons 10 communications de sept pays, et beaucoup d'autres pays ont participé à la discussion et ont apporté leur contribution à cette réunion.

Les prix bas du coton ont affecté la production d'un coton de qualité alors que sa demande a augmenté au même moment. L'accent sur les variétés Bt, les changements climatiques et les subventions ont également contribué à abaisser la qualité. Selon Monsieur Mario Rodriguez Rico de Colombie, un bon nombre de caractéristiques liées à la qualité de la fibre se sont améliorées avec les années, mais les prix bas ont affecté la superficie et le nombre de producteurs de coton a dramatiquement diminué dans son pays.

Nombreuses sont les polémiques, et tout particulièrement en Europe au sujet de l'utilisation des cotons génétiquement modifiés qui sont cultivés commercialement dans sept pays dans le monde. L'Egypte a développé le coton transgénique résistant au stress abiotique et est sur le point de le commercialiser. Les plans d'avenir incluent l'amélioration de la longueur et de la résistance de la fibre par le génie génétique. Selon Docteur Osama Momtaz d'Egypte, un Comité national de bioéthique a été créé dans son pays, et toutes les autres exigences réglementaires ont été remplies. Les variétés Giza 86 et Giza 87 ont été transformées et sont prêtes à l'utilisation.

Selon Monsieur Neal Gillen de l'American Cotton Shippers Association, la critique en Europe au sujet des produits transgéniques, dont le coton, relève du manque d'informations et de l'hyperbole et non de fondements scientifiques objectifs. Les produits transgéniques n'ont montré aucun effet négatif sur l'environnement. Les cotons génétiquement modifiés et résistant aux herbicides ont deux avantages majeurs, rendement élevé et bas coût de production, ce qui a convaincu les producteurs de produire de telles variétés. Il conclut en précisant que les cotons transgéniques ont été pleinement acceptés dans le commerce international du coton.

L'Égypte a formé une société en partenariat avec Monsanto afin de développer des variétés transgéniques, mais le coût des graines transgéniques pour les agriculteurs n'est pas encore connu. Durant la discussion, il a été observé qu'il y aura nécessité à contrôler d'autres insectes non ciblés par le gène Bt, mais malgré cela, le coton Bt peut déjà constituer une meilleure composante des méthodes de gestion intégrée des ravageurs (« IPM »).

L'Australie est le pays qui a le rendement cotonnier le plus élevé au monde ou le deuxième plus élevé. Le rendement moyen a augmenté à raison de 23 kilogrammes par hectare et par an depuis 1964/65. Monsieur Ralph Schulz de l'Institut australien de recherche et développement dans le domaine du coton, affirme que la planification stratégique est la clé de la réussite et que les orientations futures doivent mesurer les performances de la recherche. Le secteur cotonnier australien a également fait des progrès significatifs dans la préservation de l'environnement en réduisant l'utilisation des pesticides et la contamination des eaux de rivières en adoptant les meilleures pratiques de gestion et en améliorant les pratiques de production telle que l'utilisation de l'eau, le coton « Ingard », et le labour minimum. Néanmoins, il est nécessaire de contrôler les coûts de production.

Le Docteur Dean Joubert d'Afrique du Sud met en avant l'importance d'une approche interdisciplinaire afin de produire un coton de qualité. Il observe que 50 % de la contribution à la qualité de la fibre est basée sur les propriétés génétiques de la plante, 20 % provient des dommages provoqués par les insectes, 18 % des pratiques de gestion agronomiques et 12 % résulte de l'effet des maladies. La contribution de différents facteurs/intrants dans la production d'une fibre de qualité peut varier selon les pays et mêmes à l'intérieur des pays, tout comme les méthodes de production. Il a été observé que l'amélioration de la qualité ne peut être laissée aux sélectionneurs de variétés, mais qu'elle doit être obtenue au moyen de meilleures pratiques culturales.

Le Docteur Erfan Rashed de l'Organisation générale de l'arbitrage et de l'analyse du coton d'Égypte déclare que l'analyse de la qualité nécessite de mesurer les paramètres positifs ainsi que les paramètres ayant un impact négatif sur la qualité, tels que les déchets, la teneur en fibres courtes et la contamination. Il passe en revue la méthode appliquée en Égypte afin de produire la meilleure qualité de coton au monde. La « Farfara », opération manuelle spécifique

utilisée pour mélanger et produire des balles uniformes pour l'exportation, est encore en vigueur en Égypte.

Différentes méthodes de classement et de classification sont utilisées dans le monde et le besoin d'adopter une méthode uniforme a été discuté. Les standards de coton universels existent et les boîtes de standards sont réactualisées tous les deux ans, mais les pays sont libres d'adopter ces standards ou de continuer à utiliser les leurs. Le Docteur Rashed suggère d'établir des standards uniformes sur la teneur en humidité et en impuretés qui puissent être acceptés dans tous les segments de l'industrie. Il propose également d'introduire un système d'évaluation de la qualité dans lequel un classement ou un nombre de points pourrait être marqué pour chaque propriété en fonction de son importance pour l'industrie.

Le Docteur Mostafa Mohamed Kamal de l'Institut de Recherche du Coton en Égypte, explique la nécessité et la méthodologie utilisées dans le classement du coton. Il suggère que pour éliminer le facteur d'erreur humain, l'analyse par instrument soit encouragée. Les systèmes manuels de classement actuellement utilisés à travers le monde donne une approximation du degré de propreté, de brillance et d'opacité de la couleur. Ces systèmes ne donnent en aucun cas, d'information sur la filabilité du coton. Le Docteur Kamal observe que ce classement du coton par grade a une certaine valeur dans le système de fixation des prix mais que l'on doit mesurer plus précisément de telles caractéristiques relatives à la qualité de la fibre pour refléter sa véritable valeur en filature.

Le Docteur Abdul Rehman, d'Égypte, passe en revue de façon critique le rôle des différents paramètres de qualité de la fibre dans la performance du coton en filature. Il observe que sur les fibres longues sacrifient un minimum de résistance et produisent moins de cassures en bout, ce qui produit un fil plus résistant. La résistance de la fibre est importante car elle est directement liée à la résistance du fil, qui est la véritable expression combinée du total de toutes les propriétés des fibres. En plus des conditions de traitement, la finesse de la fibre, sa maturité, l'uniformité de la longueur et teneur en fibres courtes déterminent la régularité du fil.

Peu importe de savoir comment le coton de meilleure qualité peut être produit et comment il peut être analysé et classé, l'essentiel est que son traitement ait un impact significatif sur la qualité du coton final livré à l'usine pour être

filé. Le Docteur Urania Kechagia de Grèce indique qu'une série de décisions ont des répercussions sur la qualité en commençant par la sélection des variétés, la combinaison de méthodes agronomes, le taux d'humidité au moment de la récolte, etc., mais elle insiste sur la manutention et l'égrenage du coton-graine. Le micronaire est une caractéristique qui n'est pas affectée par l'égrenage. Le Docteur Kechagia fait plusieurs suggestions pour la préservation de la qualité du coton pendant son traitement.

Beaucoup de méthodes qui analysent la qualité de la fibre et qui sont utilisées dans le monde ne sont pas parfaites et nécessitent des améliorations. C'est ce qui est observé dans la communication présentée par le Docteur Iwona Frydrych de Pologne. Les mesures de la résistance, de la teneur en fibres courtes et de la couleur par HVI ont besoin d'être améliorées. Les données sur le collage par le testeur de contamination et l'appareil à grande vitesse H2SD, tous deux mis au point par le CIRAD, ne sont pas corrélées avec celles de la mini carde. Néanmoins, le travail effectué dans le cadre d'un projet CFC/CCIC au Soudan et en France n'aboutit pas à une telle conclusion et a montré que des mélanges appropriés de cotons peuvent être produits pour que les cotons collants puissent être filés sans problèmes. Cependant, la préparation de tels mélanges dépendra des conditions de filature, incluant le taux d'humidité et la température. Aucune des méthodes connues ne fournit d'information sur les causes du collage. Le Docteur Frydrych suggère également que le secteur puisse mesurer des caractéristiques supplémentaires qui ne le sont pas actuellement et utilisées, et qu'il devrait développer des appareils d'analyse de la fibre qui soient portables. La répétition et la reproductibilité des mesures sont importantes dans tous les cas.

Le Comité sur la recherche en matière de production cotonnière du CCIC décide de tenir le prochain séminaire technique en 2003 sur le thème : « Effets des progrès dans les méthodes industrielles sur la demande de coton de qualité ».

Le Comité sur la recherche en matière de production cotonnière a également passé en revue les préparatifs pour la troisième Conférence mondiale de recherche Cotonnière qui doit se tenir au Cap en Afrique du Sud, du 9 au 13 mars 2003. Les gouvernements membres du CCIC et le secteur privé sont vivement priés d'encourager et d'aider les chercheurs de leurs pays à assister à cette conférence.

REPRESENTATION LIST

CHAIRMAN

H.E. Dr. Atef Ebeid

FIRST VICE CHAIRMAN

Alfonso Liévano

VICE CHAIRMEN

Amin Ahmed Abaza

Sayed Dahmouh

Galal El Rifai

Youssef Boutros Ghali

Nabil El Marsafawy

Saad Nassar

Youssef Waly

Hussein Yehya

CHAIRMAN, COMMITTEE ON COTTON PRODUCTION RESEARCH

Mohmed El-Moghazy

DELEGATES

MEMBER COUNTRIES

ARGENTINA

Mr. Luis Pellegrino
Advisor
Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentos
Paseo Colón 465
Resistencia, Chaco
Argentina
Tel. (54-11) 4349-2177
EMAIL: LAP@ARNET.COM.AR

Mr. Oscar Hipolito Martínez
Director Provincial
Ministry of Agriculture, Livestock, Industry and Commerce
General Obligado 975
Reconquista, Santa Fe 3560
Argentina
Tel. (54-3482) 420-160
Fax: (54-3482) 420-160
EMAIL: DANMAGIC@TRCNET.COM.AR

Mr. Ricardo Varela
Centro de Exportadores de Algodón
Paseo Colón 1033

Buenos Aires 1063
Argentina
Tel. (54-11) 4300-3404
EMAIL: RVARELA@DUNAVANT.COM

AUSTRALIA

Mr. Michael Tietge
Assistant Secretary
Department of Foreign Affairs and Trade
Market Access Negotiator
R.G. Casey Building
Barton, ACT 0221
Australia
Tel. (61-2) 6261-3465
Fax: (61-2) 6261-2927
EMAIL: MICHAEL.TIETGE@DFAT.GOV.AU

Mrs. Christine Campbell
Chairman
Cotton Australia Ltd
Level 7, 17 Bridge Street

Sydney, NSW 2000
Australia
Tel. (61-2) 9325-9000
Fax: (61-2) 9325-9059
EMAIL: CCAMPBELL@TWYNAM.COM

Mrs. Brooke Lewis
Communication Manager
Cotton Australia
Level 2, 490 Crown St.
Surry Hills 2010
Australia
Tel. (61-2) 9360-8500
Fax: (61-2) 9360-8555
EMAIL: BROOKL@COTTONAUSTRALIA.COM.AU

Mr. David Montgomery
Chairman
Australian Cotton Industry Council
PO Box 1039
Moree NSW 2400
Australia
Tel. (61-2) 6752-4886
Fax: (61-2) 6752-4846
EMAIL: LOUISE@OLEO.COM.AU

Mrs. Susan Montgomery
Australian Cotton Industry Council
PO Box 1039
Moree NSW 2400
Australia
Tel. (61-2) 6752-4886
Fax: (61-2) 6752-4846
EMAIL: LOUISE@OLEO.COM.AU

Mr. Philip Russell
Chief Executive Officer
Cotton Australia
Level 2, 490 Crown St.
Surry Hills 2010
Australia
Tel. (61-2) 9360-8500
Fax: (61-2) 9360-8555
EMAIL: PHILIPRUSSELL@COTTONAUSTRALIA.COM.AU

Mr. Ralph Schulz e
Executive Director
Cotton Research & Development Corporation
P.O. Box 282
Narrabri NSW 2390
Australia
Tel. (61-2) 679-24088
Fax: (61-2) 379-24400
EMAIL: RALP@CRDC.COM.AU

Dr. Klawdia Tietge
Agricultural, Fisheries, Forestry Australia
Canberra ACT 2601
Australia

Mr. Charles Wilson
Australian Cotton Industry Council
Currimundi Farming Company
P.O. Box 367
Emerand, Queensland 4702
Australia
Tel. (61-74) 984-5139
Fax: (61-74) 984-5139
EMAIL: CURRI@TPGI.COM.AU

BELGIUM

Mr. Jean Louis Duhaut
Counselor
Ministry of Economic Affairs
Directorate Economic Relations
Rue General Leman, 60
Brussels 1040
Belgium
Tel. (32-2) 206-5888
Fax: (32-2) 230-9565
EMAIL: JEAN-LOUIS.DUHAUT@MINECO.FGOV.BE

BRAZIL

Mr. Aluisio Lima-Campos
Economic Advisor
Embassy of Brazil
3006 Massachusetts Avenue, NW
Washington DC 20008
USA
Tel. (202) 238-2767
Fax: (202) 238-2827
EMAIL: ACAMPOS@BRASILEMB.ORG

Mr. Silvio Farnese
Director Assistant
Ministry of Agriculture
Department of Agriculture Supply
Esplanada dos Ministerios, Bloco D, Sala 536
Brasilia 70.073-900
Brazil
Tel. (55-61) 225-4589
Fax: (55-61) 225-4726
EMAIL: SFARNESE@AGRICULTURA.GOV.BR

Mr. Joao Carlos Jacobsen
Vice President
Brazilian Cotton Growers Association

ABRAPA
SBN Quadra 01, Bloco F, sala 401, 4th floor
Palacio da Agricultura
Brasilia 70040-908
Brazil
Tel. (55-61) 425-2762
Fax: (55-61) 425-2762
EMAIL: ABRAPA@ABRAPA.COM.BR

Mr. Eduardo Logemann
Vice President
Brazilian Cotton Growers Association
ABRAPA
SBN Quadra 01, Bloco F, sala 401, 4th floor
Palacio da Agricultura
Brasilia 70040-908
Brazil
Tel. (55-61) 425-2762
Fax: (55-61) 425-2762
EMAIL: ABRAPA@ABRAPA.COM.BR

Mr. Andrew Macdonald
Director
Santista Textil, S.A.
Av. Maria Coelho Aguiar 215
Bloco A 2. Andar
Sao Paulo 05804-900
Brazil
Tel. (55-11) 3748-0021
Fax: (55-11) 3748-0787
EMAIL: MACDONALD@SANTISTATEXTIL.COM.BR

Mr. Jorge Maeda
President
Brazilian Cotton Growers Association
ABRAPA
SBN Quadra 01, Bloco F, sala 401, 4th floor
Palacio da Agricultura
Brasilia 70040-908
Brazil
Tel. (55-61) 425-2762
Fax: (55-61) 425-2762
EMAIL: ABRAPA@ABRAPA.COM.BR

Mr. Joao Luis Ribas Pessa
Advisor
ABRAPA
CEAGRO
Primavera do Leste
MT 78850-000
Brazil
Tel. (55-66) 498-2000
Fax: (55-66) 498-2000

Mr. Haroldo Rodrigues da Cunha
Vice President
AGOPA
Cotton Growers Association of Goias
SBN Quadra 01, Bloco F, sala 401, 4th floor
Palacio da Agricultura
Brasilia 70040-908
Brazil
Tel. (55-61) 425-2762
Fax: (55-61) 425-2762
EMAIL: ABRAPA@ABRAPA.COM.BR

Mr. Adilton Sachet
Owner
Agropecuaria Sachetti
Av. Marechal Dutra, 1074
Rondonopolis
MT 78700-000
Brazil
Tel. (55-66) 423-2733
Fax: (55-66) 423-3610
EMAIL: ADILTON@SACHETTI.COM.BR

Mr. Paulo Kenji Shimohira
President
AGOPA
Cotton Growers Association of Goias
SBN Quadra 01, Bloco F, sala 401, 4th floor
Palacio da Agricultura
Brasilia 70040.908
Brazil
Tel. (55-61) 425-2762
Fax: (55-61) 425-2762
EMAIL: ABRAPA@ABRAPA.COM.BR

BURKINA FASO

Mr. T. Celestin Tiendrebeogo
General Director
SOFITEX
Bobo-Dioulasso 147
Burkina Faso
Tel. (226) 970-02
Fax: (226) 9700-23
EMAIL: DG@SOFITEX.BF

Mr. Augustin Zephirin Zagre
Commercial Director
SOFITEX
Bobo-Dioulasso 147
Burkina Faso
Tel. (226) 9700-24
Fax: (226) 9700-23
EMAIL: ZAGRE.AUGUSTIN1@CARAMAIL.COM

CHAD

Mr. Ibrahim Malloum
 Commercial Director
 Cotontchad
 Societe Cotoniere du Tchad
 13, Rue de Monceau
 Paris 75008
 France
 Tel. (33-1) 4299-5404
 Fax: (31-1) 4299-5386
 EMAIL: COTTONTCHAD@WANADOO.FR

Mr. Chin-Horn Su
 Senior Assistant
 Department of International Organization
 Ministry of Foreign Affairs
 2 Kaitakelan Blvd
 Taipei 100
 China (Taiwan)
 Tel. (886-2) 2348-2542
 Fax: (886-2) 2361-7694
 EMAIL: CHSU@MOFA.GOV.TW

CHINA (TAIWAN)

Mr. Hsin-Hua Wu
 Director
 Taipei Economic and Cultural Representative Office
 Economic Division
 4301 Connecticut Ave. NW, Suite 420
 Washington DC 20008
 USA
 Tel. (202) 686-6400
 Fax: (202) 363-6294
 EMAIL: ECODIVDC@EROLS.COM

Mr. Chih-Ming Hsu
 Assistant
 Taipei Economic and Cultural Representative Office
 Economic Division
 4301 Connecticut Ave. NW, Suite 410
 Washington DC 2008
 USA
 Tel. (202) 686-6400
 Fax: (202) 363-6294
 EMAIL: JASON@TRADE.GOVE.TW

Mr. Shih-Chou Huang
 Ministry of Economic Affairs
 International Cooperation Dept.
 15 Foo-Chow Street
 Taipei 100-15
 China (Taiwan)

Mr. Ben Cheng Lu
 Senior Researcher
 China Textile Institute
 No. 6, Chen-Tian Road
 Tu-Chen City
 Taipei 236
 China (Taiwan)
 Tel. (886-2) 226-67032
 Fax: (886-2) 2267-4163
 EMAIL: CTI137@CTI.ORG.TW

COLOMBIA

Mr. Francisco E. Dávila Ricciardi
 Executive Director
 CONALGODON
 Calle 87 #20-27, of. 502
 Bogotá
 Colombia
 Tel. (57-1) 621-1209
 Fax: (57-1) 621-1209

Mr. Jorge Castillo Andrade
 Technical Assistant
 Fondo de Estabilización de Precios del Algodón
 Calle 87 #20-27, of. 502
 Bogotá
 Colombia
 Tel. (57-1) 616-4243
 Fax: (57-1) 621-1209

Mr. Alfonso Liévano
 Commercial Advisor
 Ministry of Foreign Trade
 Colombian Government Trade Bureau
 1901 L Street, NW Suite 700,
 Washington DC 20036
 USA
 Tel. (202) 463-6685
 Fax: (202) 223-0526
 EMAIL: LIEVANO@COLTRADE.ORG

Mr. Jorge Hernan Olarte
 Manager
 DIAGONAL
 Calle 52 # 47-42
 Edificio Coltejer, piso 10, Oficinia 1001
 Medellin
 Colombia
 Tel. (57-4) 251-2067
 EMAIL: JORGEOLARTE@EPM.NET.CO

Mr. Sebastiene Praidarol
 Producer
 COALCESAR

Calle 90 #18-35, of. 308
Bogotá
Colombia
Tel. (57-1) 621-0780
Fax: (57-1) 616-6890

Mr. Juan Esteban Restrepo
President
DIAGONAL
Calle 52 # 47-42
Edificio Coltejer, piso 10, Oficina 1001
Medellín
Colombia
Tel. (57-4) 251-9191
EMAIL: PRES_DIAG@EPM.NET.CO

Mr. Mario Alejandro Rodríguez Artunduaga
Assistant Manager
COALCESAR
Calle 90 #18-34, of. 308
Bogotá
Colombia
Tel. (57-1) 616-8527
Fax: (57-1) 616-6890

Mr. Mario Rodríguez Rico
Manager
COALCESAR
Cooperativa Multiactiva Aldodonera
del Departamento del César
Calle 90 #18-35, Ofc. 308
Bogotá
Colombia
Tel. (57-1) 616-8527
Fax: (57-1) 616-6890
EMAIL: COALCESARBOGOTA@STARMEDIA.COM

Mr. Edgar Rodrigo Rojas
Embassy of Colombia
Cairo
Egypt

CÔTE D'IVOIRE

Mr. Mapri Dominique Kpolo
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Rural Development
Abidjan
Côte d'Ivoire

Mr. Djedje S. Dano
Minister
Ministry of Agriculture and Rural Development
Abidjan
Côte d'Ivoire

Mr. John William Morrison
Economic Counselor
Embassy of Côte d'Ivoire
3421 Massachusetts Ave. NW
Washington DC 20007
USA
Tel. (202) 797-0313
Fax: (202) 588-1262

EGYPT

H.E. Dr. Atef Ebeid
Prime Minister
Government of Egypt
Dr. Youssef Boutros Ghali
Minister
Ministry of Foreign Trade
Cairo
Egypt

Mr. Amin Abaza
Chairman
Alexandria Cotton Exporters Association
12, Mohamed Talaat Nooman St.
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 480-8615
Fax: (20-3) 487-3002
EMAIL: ALCOTEXA@IDSC.GOV.EG

Mr. Mamdouh Sayed Abdel Sattar
Chairman & Managing Director
Eastern Cotton Co.
Borg El Sagh Building
Safi Zaghoul Square
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 390-0002
Fax: (20-3) 494-6401
EMAIL: EASTERN-COTTON@DATAXPRES.COM.EG

Mr. Hytham Abdel-Ghany
Commercial Attaché
Ministry of Foreign Trade
Commercial Representation
96 Ahmed Orabi St.
Mohandeseen
Giza
Egypt

Mr. Emad Abouulela
Member of the Board of Directors
Holding Company of Cotton, Spinning, Weaving and
Garments
8, El Taher Str.

Abdin
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 390-8517
Fax: (20-2) 390-3235

Mr. El Sayed Mohamed Abu Elkomsan
First Undersecretary
Ministry of Foreign Trade
Policies Sector
19, Mahd Naser Street
Cornash Al Nile Shoubra
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 203-7726
Fax: (20-2) 203-7383

Mr. Mohamed Agami
First Secretary
Ministry of Foreign Trade
Commercial Representation
96 Ahmed Orabi St.
Mohandeseen
Giza
Egypt

Mr. Mohamed Wael Aletribi
Head
General Authority for Investment and Free Zones
Agricultural and Construction Projects Sector
8 Adly Street
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 393-3028
Fax: (20-2) 393-3296
EMAIL: GAFI@IDSC.GOV.EG

Mr. Aly Mohamed Aly
Director General
Ministry of Foreign Trade
Cotton Research Department
19 Mahd Naser Street
Cornash Al Nile Shoubra
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 430-1879
Fax: (20-2) 430-1879

Dr. Hussein Yahia Awad
Director
Cotton Research Institute
9, El Gamaa St.
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 572-5035

Mr. El Sayed Dahmouh
Former Chairman
Holding Company for Spinning and Weaving
Alexandria
Egypt
Tel. (20-2) 344-3579

Mr. Magdy Mourad Taba El Aref
General Director
Textile Consolidation Fund
7 El Taher Street
Abdin
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 392-5716
Fax: (20-2) 392-8013
EMAIL: TDF2004@HOTMAIL.COM

Mr. Alaa El Bially
Commercial Attaché
Ministry of Foreign Trade
95 Ahmed Orabi St.
Mohandeseen
Giza
Egypt

Dr. Ahmed El Gohary
Chairman
Ministry of Agriculture and Land Reclamation
Council for Cotton, Fibers and Oil Crops
9 Gamaa St.
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 573-3029
Fax: (20-2) 572-5035

Mr. Nabil El Marsafawy
Chairman
Trade Holding Company
25, El Horria Ave.
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 393-4154
Fax: (20-3) 392-7024
EMAIL: TRADEHEO@IAA.COM.EG

Dr. Mohamed El Moghazy
Formal Director
Agriculture Research Center
Ministry of Agriculture
515 Alahram St
Giza
Egypt

Mr. Galal El Rifai
 Advisor
 Alexandria Cotton Exporters' Association
 16, Kamel Kilany St.
 Bab Sharki
 Alexandria
 Egypt
 Tel. (20-3) 4960-576
 Fax: (20-3) 3939-048
 EMAIL: ALCOTEXA@GLOBALNET.COM.EG

Mr. Adel Hussein Ezzy
 Chairman
 General Committee on Organization of Internal Cotton
 Trade
 3 Youssef Ada Street
 Alexandria
 Egypt
 Tel. (20-3) 487-1346
 Fax: (20-3) 487-0458

Mr. Abou El Wafa Fahmy Mohamed
 Supervisor
 Banque MISR
 Cairo
 Egypt

Mr. Shafik Gomaa
 Financial & Administrative Secretary
 ALCOTEXA
 Cairo
 Egypt
 Tel. (20-3) 485-0444
 Fax: (20-3) 485-1588

Mr. Elsaed Fouad Kassem
 First Undersecretary
 Ministry of Foreign Trade
 Commercial Representation Sector
 96 Ahmed Orabi St.
 Mohandeseen
 Giza
 Egypt
 Tel. (20-2) 347-2000
 Fax: (20-2) 345-1840

Mr. Saad Nassar
 Governor of Fayoum
 Egypt

Mr. El Sayed Erfan Rashid
 Chairman
 Ministry of Supply and Internal Trade
 General Authority for Arbitration and Cotton Testing
 Cairo
 Egypt

GERMANY

Mr. Joseph J. Schraven
 Head of Division
 Federal Ministry of Economics and Technology
 Scharnhorst strasse 34-37
 Berlin 10115
 Germany
 Tel. (49-30) 2014-7498
 Fax: (49-30) 2014-5422
 EMAIL: SCHRAVEN@BMWI.BUND.DE

Mr. Fritz A. Grobien
 President
 Albrecht, Muller-Pearse & Co. (GmbH & Co.)
 P.O. Box 106727
 Bremen 28195
 Germany
 Tel. (49-421) 363-100
 Fax: (49-421) 363-1012

Dr. Hans Hobe
 Managing Director
 Furst, Papenburg & Co. GmbH
 P.O. Box 10 56 40
 Bremen 28056
 Germany
 Tel. (49-421) 339-590
 Fax: (49-421) 32-82-79
 EMAIL: INFO@FPCO.DE

Mr. Jurg Reinhart
 CEO
 Bremen Cotton Exchange
 P.O. Box 106
 Bremen 28195
 Germany
 Tel. (49-421) 339-700
 Fax: (49-421) 339-7033

Mr. Jan B. Wellman
 Managing Director
 Bremen Cotton Exchange
 P.O. Box 106727
 Bremen
 Germany
 Tel. (49-421) 339-7016
 Fax: (49-421) 339-7033

GREECE

Mr. Thomas Notos
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture
 Head of Section Cotton and Sugarbeets

Directorate of Arable Crops and Industrial Plants
22, Menandrou St.
Athens 10552
Greece
Tel. (30-10) 212-5131
Fax: (30-10) 524-5195
EMAIL: ME22U013@MINAGRIC.GR

Mr. John Accas
General Manager
Accas Group of Companies
26, Komninon Str.
Thessaloniki 54624
Greece
Tel. (30-31) 366-861
Fax: (30-31) 366-886
EMAIL: EFL.KIRLAGITSI@ACCAS.GR

Mrs. Urania Kechagia
Director
NAGREF
Cotton and Industrial Plants Research Institute
57400 Sindos
Thessaloniki
Greece
Tel. (30-310) 796-512
Fax: (30-310) 796-513
EMAIL: OK31944@COMPULINK.GR

Mr. Fotios Xanthopoulos
Vice Director
NAGREF
Cotton and Industrial Plants Research Institute
Thessaloniki
Sindos 57 400
Greece
Tel. (30-310) 796-512
Fax: (30-310) 796-513
EMAIL: OK31944@COMPULINK.GR

INDIA

Mr. Atul Chaturvedu
Joint Secretary
Ministry of Textiles
229, Udyog Bhawan
New Delhi 110 011
India
Tel. (91-11) 301-2326
Fax: (91-11) 379-4841
EMAIL: JSAC@UB.DELHI.NIC.IN

Dr Hari C. Gautam
Deputy Commissioner (Cotton)
Ministry of Agriculture

Agriculture & Cooperation
Dept. of Agril & Coopn, Krishi Bhavan
New Delhi 110001
India
Tel. (91-22) 338-6849
Fax: (91-22) 338 -549
EMAIL: HCG_HCG@HOTMAIL.COM

Mr. Rajaram Jaipuria
Chairman
Indian Cotton Mills' Federation
Federation House
Tansen Marg
New Delhi 110 001
India
Tel. (91-11) 581-4216

Mr. Suresh Kotak
President
East India Cotton Association
Navsari Building, no. 240 D.N. Road
Mumbai 400 001
India
Tel. (91-22) 207-3331
Fax: (91-22) 207-2267
EMAIL: KOTAKCO@BOM4.VSNL.NET.IN

Mr. Hiralal Padamshi Malani
Vice President
The South India Cotton Association
Cotton Trade
P.B No.3310
Kamarajar Road,
Uppilipalayam Post,
Coimbatore
Tamil Nadu 641015
India
Tel. (91-422) 573018
Fax: (91-422) 572115
EMAIL: SICACBE@MD3.VSNL.NET.IN

Mr. Ajai Malhotra
Commercial Minister
Embassy of India
2536 Massachusetts Avenue NW
Washington DC 20008
USA
Tel. (202) 9399-826
Fax: (202) 797-4693
EMAIL: MINCOM@INDIAGOV.ORG

Mr. Vishwa Nath Mathur
Chairman-Cum-Managing Director
Cotton Corporation of India Ltd
Kaplas Bhawan Plot no. 3/A

Sector 10, DBD Belapur
Mumbai 400 614
India
Tel. (91-22) 757-6044
Fax: (91-22) 757-6030
EMAIL: CCIMUM@BOM7.VSNL.NET.IN

ISRAEL

Mr. Kobi Kliger
CEO
The Israel Cotton Production & Marketing Board Ltd.
P.O. Box 384
Herzlia B 46103
Israel
Tel. (972-9) 950-9493
Fax: (972-9) 950-9159
EMAIL: MALI@COTTON.CO.IL

Mr. Joseph Dloomy
Director
MERHAV Agro
37 Havazelet Hasharon St.
Herzlia
Israel
Tel. (972-9) 951-5140
Fax: (972-9) 951-8788
EMAIL: IRITD@MEHRAV.COM

Mr. Chanoch Holzman
Risk Manager Advisor
The Israel Cotton Production Marketing Board Ltd.
P.O. Box 384
Herzlia B 46103
Israel
Tel. (972-9) 950-9493
Fax: (972-9) 950-9159
EMAIL: CHOLZMAN@NETVISION.NET.IL

Mr. Jonathan Spencer
Consulting Agronomist
Israel Cotton Production and Marketing Board
P.O. Box 384
Herzlia
Israel
Tel. (97-2) 645-59025
Fax: (97-2) 463-77690
EMAIL: JSPENSER@012.NET.IL

ITALY

Ms. Silvana Proietti
Commercial Assistant
Embassy of Italy
1079 Corniche El Nil Street

Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 795-3407
Fax: (20-2) 794-4715

Mr. Romano Bonadei
Representative
Filartex, SPA
Via Firenze, 13
S. Pancrazio (BS) 25030
Italy
Tel. (39-30) 740-1612
Fax: (39-30) 740-1661
EMAIL: RBONADEI@FILARTEX.IT

KOREA, REP. OF

Mr. Young-Youl Lee
Deputy Director
Ministry of Commerce, Industry and Energy
1 Choong-ang-dong
Kwachon
Rep. of Korea
Tel. (82-2) 2110-5654
Fax: (82-2) 504-2014

Mr. Seung-Ho Kim
Executive Vice Chairman
Spinners & Weavers Association
43-8 Kwanchul-dong
Chongro-ku
Seoul
Rep. of Korea
Tel. (82-2) 735-5741
Fax: (82-2) 735-5748
EMAIL: SKIM419@HANMAIL.NET

MALI

Mr. Abdramane Bouare
Deputy Director
Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
BP 3299
Bamako 3299
Mali
Tel. (223) 221-8725
Fax: (223) 221-8737
EMAIL: ABOUARE@ARC.NET.ML

PAKISTAN

Mr. Syed Masood Alam Rizvi
Chairman
Trading Corporation of Pakistan Ltd.
4th & 5th Floor

Finance & Trade Centre
Sharea Faisal
Karachi 75530
Pakistan
Tel. (92-21) 920-2947
Fax: (92-21) 920-2722
EMAIL: TCP@DIGICOM.NET.PK

Mr. Ibab Badar Siddiqui
Director
Pakistan Central Cotton Committee
Ministry of Food, Agriculture and Livestock
Karachi
Pakistan
Tel: (92-21) 920-5941
EMAIL: PCCC@SUPER.NET.PK

PARAGUAY

Mr. Félix A. Stiegwardt
International Trading Manager
Manufactura de Pilar, S.A.
Av. Rep. Argentina 2154 c/Carios
CP 1906
Asunción
Paraguay
Tel. (595-21) 553-262
Fax: (595-21) 555-374
EMAIL: FELIX@PALMAS.COM.PY

PHILIPPINES

H.E. Shulan O. Primavera
Ambassador
Embassy of the Philippines
No, 14 Mohamed Saleh St.
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 748-0393

Ms. Nina Cainget
Vice Consul
Embassy of the Philippines
14 Mohamed Sale St.
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 748-0394
Fax: (20-2) 748-0393

Mr. Sahid Glang
First Secretary
Embassy of the Philippines
14 Mohamed Saleh St.
Cairo
Egypt

POLAND

H.E. Joanna Wronecka
Ambassador
Embassy of Poland
Cairo
Egypt

Mrs. Iwona Frydrych
Deputy Director
Institute of Textile Architecture
276, Piotrkowska St.
Lodz 90-950
Poland
Tel. (48-42) 684-1900
Fax: (48-42) 684-2300
EMAIL: IAT@IAT.COM.PL

Mr. Ignacy Józkwicz
President
Gdynia Cotton Association
7, Derdowskiego St.
Gdynia 81-963
Poland
Tel. (48-58) 620-7598
Fax: (48-58) 620-7597
EMAIL: IB@GCA.ORG.PL

Mr. Jerzy T. Kotwas
Director
Textilimpex-Globe Sp.
25, Traugutta St.
Lódz 90-950
Poland
Tel. (48-42) 632-6573
Fax: (48-42) 633-0212
EMAIL: BAWELNA1@TEXTILIMPEX.COM.PL

Mr. Zbigniew Roskwitalski
Director
Gdynia Cotton Association
7, Derdowskiego
Gdynia 81-963
Poland
Tel. (48-58) 620-7598
Fax: (48-58) 620-7597
EMAIL: IB@GCA.ORG.PL

Mrs. Katarzyna Swiecicka
Gdynia Cotton Association
7, Derdowskiego
Gdynia 81-963
Poland
Tel. (48-58) 620-7598
Fax: (48-58) 620-7597
EMAIL: MARKETING@GCA.ORG.PL

RUSSIA

Mr. Vladimir Kozhevnikov
Active Trade Representative
Embassy of Russia
Cairo
Egypt

Mr. Vadim B. Bakarinov
General Director
Primtex
Moscow
Russia

Mrs. Elena E. Grigorieva
Head of Division
Ministry of Economic Development and Trade
Department of Foreign Economic Analysis
Moscow
Russia

SOUTH AFRICA

Dr. Eugene Brock
Cotton SA
P O Box 912232
Silverton, Pretoria 0127
South Africa
Tel. (27-12) 804-1462
Fax: (27-12) 804-8616
EMAIL: GENIE@IAFRICA.COM

Mr. Hennie J. Bruwer
CEO
Cotton SA
P O Box 912232
Silverton, Pretoria 0127
South Africa
Tel. (27-12) 804-1462
Fax: (27-12) 804-8647
EMAIL: HENNIEBRUWER@COTTONSA.ORG.ZA

Mr. Andries Fourie
Deputy Managing
Clark Cotton (Pty) Ltd.
P.O. Box 7787
Johannesburg 2000
South Africa
Tel. (27-11) 726-7210
Fax: (27-11) 726-2715
EMAIL: DFOURIE@OTK.CO.ZA

Dr. Deon Joubert
Director
Agricultural Research Council
Private Bag X82075
Rustenburg 0300

South Africa
Tel. (27-14) 536-3150
Fax: (27-14) 536-3113
EMAIL: DIRECTOR@NITK1.AGRI.ZA

Dr. Sipiwe F. Mkhize
Minister of Agriculture
Embassy of South Africa
3051 Massachusetts Ave.
Washington DC 20008
USA
Tel. (202) 274-7989
Fax: (202) 363-8260
EMAIL: SMKHIZE@SAEMBASSY.ORG

Mr. Leonard Venter
Chairperson
Cotton SA
P O Box 912232
Silverton, Pretoria 0127
South Africa
Tel. (27-12) 804-1462
Fax: (27-12) 804-8616
EMAIL: HENNIEBRUWER@COTTONSA.ORG.ZA

SUDAN

Mr. Abbas Abdulbagi Hamad
Chairman-Board of Director
The Sudan Cotton Company Ltd.
P.O. Box 1672
Khartoum
Sudan
Tel. (249) 771-567
Fax: (249) 770-703
EMAIL: SCCL@SUDANMAIL.NET

Mr. Abdelrahman Abdellatif
Head Cotton Technology
Agricultural Research Corporation (ARC)
Cotton Program
(ARC) /box. 126/Wadmedani
Wadmedani, Gezeera 249
Sudan
Tel. (249-511) 40835
Fax: (249-511) 43213
EMAIL: AHLATIF@ARABIA.COM

Prof. Elgadil Abdelrahman Babiker
National Co-ordinator of Cotton
Agricultural Research Corporation
P.O. Box 1672
Khartoum
Sudan
Tel. (249) 771-567
Fax: (249) 770-703
EMAIL: SCCL@SUDANMAIL.NET

Mr. Eltag Mohamed Babiker
Acting General Manager
Port Sudan Cotton Company Ltd
P.O. Box 1672
Khartoum
Sudan
Tel. (249) 771-567
Fax: (249) 770-703

Dr. Abdin Mohamed Ali
Director General
The Sudan Cotton Company Ltd.
P.O. Box 1672
Khartoum
Sudan
Tel. (249) 771-567
Fax: (249) 770-703
EMAIL: SCCL@SUDANMAIL.NET

Mr. Hassan Numan Ali
Assistant Director General
The Sudan Cotton Company Ltd.
Planning and Research Dept.
P.O. Box 1672
Khartoum
Sudan
Tel. (249) 771-567
Fax: (249) 770-703
EMAIL: SCCL@SUDANMAIL.NET

SWITZERLAND

Mr. Heinz Walker-Nederkoorn
Minister
Embassy of Switzerland
10 Abdel Khalek Sarwat
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 575-8284
Fax: (20-2) 574-5236

Mr. Eduard Hegetschweiller
Paul Reinhart AG
Technikumstrasse 82
Winterthur CH-8401
Switzerland
Tel. (41-52) 264-8267
Fax: (41-52) 212-0055

Mr. Peter Nelson
Counselor
Embassy of Switzerland
Cairo
Egypt

SYRIA

Mr. Mouhammad Rida Mokdoun
Director
The Cotton Marketing Organization
Supply & Production Department
Bad El-Faraj Street
P.O. Box 729
Aleppo
Syria
Tel. (963-21) 223-9495
Fax: (963-21) 221-5697
EMAIL: CMO-ALEPPO@MAIL.SY

Mr. Moustafa Ramzi Ward
Vice-Director
Cotton Marketing Organization
Marketing Department
P.O. Box. 729
Aleppo
Syria
Tel. (963-21) 223-8486
Fax: (963-21) 221-5697
EMAIL: CMO-ALEPPO@MAIL.SY

TANZANIA

Dr. Joe Kabissa
General Manager
Tanzania Cotton Lint & Seed Board
P.O. Box 9161
Dar-es-Salaam
Tanzania
Tel. (255-22) 212-8347
Fax: (255-22) 211-2894
EMAIL: TCLB@TANCOTTON.CO.TZ

Mr. Thomas Fille
Regulatory Manager
Tanzania Cotton Lint & Seed Board
P.O. Box 9161
Dar-es-Salaam
Tanzania
Tel. (255-22) 218-347
Fax: (255-22) 211-2894
EMAIL: TCLB@TANCOTTON.CO.TZ

Mrs. Ottavina S. Ramadhani
Researcher
Agricultural Research Institute
P.O. Box 1433
Mwanza
Tanzania
Tel. (255-028) 255-0215
Fax: (255-028) 255-0214

THE NETHERLANDS

Mr. Henny Gerner
 Policy Advisor
 Netherlands Ministry of Foreign Affairs
 Sustainable Economic Development Department
 P.O. Box 20061
 The Hague 2804 PR
 The Netherlands
 Tel. (31-70) 348-5154
 Fax: (31-70) 348-5956
 EMAIL: HENNY.GERNER@MINBUZA.NL

TOGO

Mr. Sambiani Leini Lare
 General Secretary
 Ministry of Agriculture, Livestock and Fishery
 Lome
 Togo

Mr. N'Sai Bilesah
 Commercial Director
 SOTOCO
 BP 3553
 Lome
 Togo
 Tel. (228) 221-0539
 Fax: (228) 222-4957

TURKEY

Mr. Ali Reza Oktay
 Head of Department
 Undersecretariat for Foreign Trade
 Textiles and Apparel
 Ankara 06510
 Turkey
 Tel. (90-312) 212-8207
 Fax: (90-312) 212-8757
 EMAIL: OKTAYA@DTM.GOV.TR

Mr. Fatih Dogan
 Board Member
 Foreign Trade and Treasury
 Mediterranean Exporters' Union
 Ticaret Borsai Yani Pamuk APT. KAT.3
 Adana
 Turkey
 Tel. (90-322) 454-1624
 Fax: (90-322) 453-5286
 EMAIL: FATIH@ARITARIM.COM.TR

Dr. Sebahattin Gazanfer
 Board Member
 Aegean Textiles and Raw Materials Exporters' Association
 1345 Sok No 25/3,
 Izmir 35210
 Turkey
 Tel. (90-232) 463-6950
 Fax: (90-232) 463-3041
 EMAIL: SGAZANFER@HOTMAIL.COM

Mr. Ayhan Karaca
 Undersecretariat of Foreign Trade
 General Directorate of Exports
 Ankara 06510
 Turkey
 Tel. (90-312) 212-8800
 Fax: (90-312) 212-8757
 EMAIL: KARACAA@DTM.GOV.TR

Mr. Halit Sarlak
 Member of the Assembly
 Izmir Chamber of Commerce
 Izmir
 Turkey

Mr. S. Gungor Sarman
 Director General
 Ministry of Industry and Trade
 Eskisehir Youly 7 K
 Ankara
 Turkey

UGANDA

Mrs. Jolly Sabune
 Managing Director
 Cotton Development Organization
 4th Floor, Simbamanyo House, Plot 2
 Lumumba Avenue
 Kampala
 Uganda
 Tel. (256-41) 236-394
 Fax: (256-41) 232-975
 EMAIL: CDO@AFRICAONLINE.CO.UG

Dr. Thomas Emejai-Areke
 Senior Research Officer
 National Agricultural Research Organization
 Serere Agricultural and Animal Production
 Production Research Institute
 P.O. Box Soroti
 Uganda
 Tel. (256-77) 702-553
 Fax: (256-77) 250-553
 EMAIL: SAARIDIR@INFOCOM.CO.UG

Mr. Richard Parwot
 Chairman Board of Directors
 Cotton Development of Directors
 4th Floor, Simbamanyo House, Plot 2
 Lumumba Avenue
 Kampala
 Uganda
 Tel. (256-41) 236-394
 Fax: (256-41) 232-975
 EMAIL: CDO@AFRICAONLINE.CO.UG

Dr. Lastus Serunjogi
 Principal Research Officer
 National Agricultural Research Organization
 Serere Agricultural and Animal
 Production Research Institute
 P.O. Box Soroti
 Uganda
 Tel. (256-77) 702-553
 Fax: (256-77) 250-553
 EMAIL: SAARIDIR@INFOCOM.CO.UG

UNITED KINGDOM

Mr. David Harrison
 Team Leader
 Government Office for the North West
 Business and Europe Group
 Cunard Building
 Water Street
 Liverpool L3 1QB
 UK
 Tel. (44-151) 224-6367
 Fax: (44-151) 224-6452
 EMAIL: DHARRISON.GONW@GO-REGIONS.GSI.GOV.UK

Mr. Ray Butler
 Chief Editor & Managing Director
 Cotton Outlook
 458 New Chester Road
 Rock Ferry
 Birkenhead
 Merseyside CH42 2AE
 UK
 Tel. (44-151) 644-6400
 Fax: (44-151) 644-8550
 EMAIL: EDITOR@COTLOOK.COM

Dr. Derek Russell
 Senior Cotton Scientist
 Natural Resources Institute
 Sustainable Agriculture Group
 Central Avenue
 Chatham Maritime, Kent ME4 4TB
 UK
 Tel. (44-1634) 880-088

Fax: (44-1634) 880-066
 EMAIL: D.A.RUSSELL@GRE.AC.UK

Mr. Derek Tanner
 President
 The Liverpool Cotton Association Ltd
 620 Cotton Exchange Building
 Edmund Street
 Liverpool L3 9LH
 UK
 Tel. (44-151) 236-6044
 Fax: (44-151) 255-0147
 EMAIL: STAFF@LCA.ORG.UK

Mr. Bob Williams
 Director General
 The Liverpool Cotton Association Ltd
 620 Cotton Exchange Building
 Edmund Street
 Liverpool L3 9LH
 UK
 Tel. (44-151) 236-6041
 Fax: (44-151) 255-0147
 EMAIL: STAFF@LCA.ORG.UK

UNITED STATES

Mr. James Johnson
 Agricultural Economist
 U.S. Department of Agriculture
 Foreign Agricultural Service
 1400 Independence Ave. SW
 Mail stop 1051
 Washington DC 20250
 USA
 Tel. (202) 690-1546
 Fax: (202) 690-1171
 EMAIL: JAMES.JOHNSON@FAS.USDA.GOV

Mr. Ali A. Abdi
 Agricultural Attaché
 Embassy of the USA
 USDA
 5 Latin America Street
 Cairo
 Egypt
 Tel. (20-2) 797-3626
 Fax: (20-2) 796-3989
 EMAIL: ABDI@FAS.USDA.GOV

Mr. Wayne Bjorlie
 Director
 USDA-FSA
 Fiber Analysis Department
 1400 Independence Ave. SW

Stop 0515
Washington DC 20250
USA
Tel. (202) 720-7954
Fax: (202) 690-1346
EMAIL: WAYNE_BJORLIE@WDC.FSA.USDA.GOV

Mr. Asif Chaudhry
Agricultural Counselor
Embassy of the USA
Foreign Agricultural Service
5 Latin America Street
Garden City, Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 797-2388
Fax: (20-2) 796-3989
EMAIL: AGCAIRO@FAS.USDA.GOV

Mr. William B. Dunavant
President
American Cotton Shippers Association
P.O. Box 443
Memphis TN 38101
USA
Tel. (901) 369-1640
Fax: (901) 767-1777
EMAIL: WBDIIIIE@DUNAVANT.COM

Mr. Hossein Ghorashi
CEO
Zellweger Uster, Inc
456 Troy Circle
Knoxville TN 37919
USA
Tel. (865) 588-9716
Fax: (865) 588-5894
EMAIL: GHORASHI@UZK.COM

Mr. Neal P. Gillen
Executive Vice President
American Cotton Shippers Association
1725 K Street, NW, Suite 1404
Washington DC 20006
USA
Tel. (202) 296-7116
Fax: (202) 659-5322
EMAIL: AGSAGILLEN@AOL.COM

Mr. Ira Livingston
Senior Vice President
Cotton Incorporated
488 Madison Avenue
20th Floor
New York NY 10022
USA

Tel. (212) 413-8300
Fax: (212) 413-8377
EMAIL: ILIVINGSTON@COTTONINC.COM

Mr. Mark Messura
Vice President
Cotton Incorporated
Strategic Planning
6399 Weston Parkway
Cary, NC 27513
USA
Tel. (919) 678-2323
Fax: (919) 678-2231
EMAIL: JROY@COTTONINC.COM

Ms. Marsha Powell
Cotton Council International
37 Iverne Court
London
UK
Tel. (44-20) 7368-6698
Fax: (44-20) 7368-6699
EMAIL: MPOWE16@ATTGLOBAL.NET

Mrs. Carol Skelly
Fiber Analyst
USDA
World Agricultural Outlook Board
Stop 3812
Room 5133-S
1400 Independence Avenue SW
Washington DC 20250-3812
USA
Tel. (202) 720-9808
Fax: (202) 690-1805
EMAIL: CSKELLY@OCE.USDA.GOV

Mr. Allen Terhaar
Executive Director
Cotton Council International
1521 New Hampshire Ave. NW
Washington DC 20036
USA
Tel. (202) 745-7805
Fax: (202) 483-4040
EMAIL: ATERHAAR@COTTON.ORG

Dr. Phillip Wakelyn
Senior Scientist
National Cotton Council
1521 New Hampshire
Washington DC 20036
USA
Tel. (202) 745-7805
Fax: (202) 483-4040
EMAIL: PWAKELYN@COTTON.ORG

UZBEKISTAN

Mr. B.E. Akhmedov
First Deputy
Ministry of Foreign Economic Relations
Schevchenko Kochasi 1, Uy
Tashkent 7400029
Uzbekistan

Mr. E.T. Maksudov
General Director
Science and Industrial Center
Pakhtasanoatilm
Tashkent
Uzbekistan

Mr. V.E. Ustyugin
First Deputy Director
Uzbek Center of Cotton Fiber Certification
SIFAT
Tashkent
Uzbekistan

Mr. T.A. Yuldashev
Senior Specialist
Cabinet of Minister
Tashkent
Uzbekistan

ZIMBABWE

Mr. Pascal Mpunzwana
General Manager
The Cotton Company of Zimbabwe
Operations Department
1 Lytton Road, Workington
Box 2697
Harare
Zimbabwe
Tel. (263-71) 7432
Fax: (263-71) 7432
EMAIL: UOE@COTT.CO.ZW

Mr. Rob Jarvis
General Manager
The Cotton Company of Zimbabwe
Quton Seed Company
100 Prince Edward Street
Milton Park
Harare
Zimbabwe
Tel. (263-4) 707-636
Fax: (263-4) 707-636
EMAIL: QUTON@COTT.CO.ZW

Mr. Tatenda Makono
Counselor
Embassy of Zimbabwe
1608 New Hampshire Ave. NW
Washington DC 20009
USA
Tel. (202) 332-7100
Fax: (202) 483-9326
EMAIL: ZIMEMB@EROLS.COM

OBSERVERS

MEMBER COUNTRIES

BRAZIL

Mr. Carlos Ernesto Augustin
Owner
Sementes Petrovina
Rua Arnaldo Estevan, 165-centro
Rondonopolis MT 78700-090
Brazil
Tel. (55-66) 411-3300
Fax: (55-66) 411-3300
EMAIL: CARLOS@PETROVINA.COM.BR

Mr. Mario Patriota Fiori
Owner
Fazenda Boa Vista
Av. Cuiaba 829
Edf. Mikerinos, Sala 61-centro
Rondonopolis MT 78700-090
Brazil
Tel. (55-66) 423-1081
Fax: (55-66) 423-1081
EMAIL: MP.FIORI@TERRA.COM.BR

Mr. Jose Paulo Gonzalves
Owner
Fazenda Lagoa Encantada
Av. Porto Alegre 1385-Centro
Primavera do Leste MT 78850-000
Brazil
Tel. (55-66) 498-1061
Fax: (55-66) 498-1061
EMAIL: ALG.JP@TERRA.COM.BR

Mr. Jose Pupin
Owner
Fazenda Maraba
Av. Miguel Sutil, 8.695, 7 andar
Cuiaba MT 78850-000
Brazil
Tel. (55-65) 498-2000
Fax: (55-65) 623-3697
EMAIL: PUPINFARM@TERRA.COM.BR

Mr. Atila Santos da Paz Rosa
ABRAPA
Brazilian Association of Cotton Growers
Sector Bancario Norte, Quadra 1
Bloco F
Edificio Palacio da Agricultura
Brasilia CEP 70040-908
Brazil

Tel. (55-61) 425-2762
EMAIL: ABRAPA@ABRAPA.COM.BR

Mr. Alvaro Salles
Owner
Salles Agropecuaria
Av Marechal Dutra 1074
Rondonopolis MT 78700-110
Brazil
Tel. (55-66) 423-3363
Fax: (55-66) 423-3363
EMAIL: ALVARO@AGROSALLES.COM.BR

Mr. Benjamim Zandonadi
Owner
Algodoneira Campo Verde
Av. Nelson Camilo Fernandes,
lote 02, QD 03
Caixa Postal 102
Campom Verde MT 78840-000
Brazil
Tel. (55-66) 419-1065
Fax: (55-66) 419-1065
EMAIL: ACV@VSP.COM.BR

EGYPT

Mr. Mohamed Abo El Wafa
Agricultural Economist
GTZ-Cotton Sector Promotion Program
4d, El Gezira St.
11211 Zamalek
Cairo 11211
Egypt
Tel. (20-2) 3365-416
Fax: (20-2) 3365-415
EMAIL: CSPP@GEGA.NET

Mr. Ahmed Aboutaleb
Marketing Consultant
Bank MISR
153 Mohamed Farid St.
Cairo
Egypt

Mr. Abd El-Sttar Abu Madawy
Chairman
Abu Madawy Cotton Co.
El Guish St.

Kafr El Dawar
Egypt
Tel. (20-45) 212-132
Fax: (20-45) 212-132

Mr. Ezz El Din Al Dabbah
Chairman
Arab Trade Investment & Cotton Trading Co.
4, Day St.
El Messaha Square, El dokki El Giza
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 290-3122
Fax: (20-2) 291-6570
EMAIL: ATICOT@GLOBALNET.COM.EG

Mr. Mohamed Al-Sayed Darwish
Economic Journalist
Al-Alam Al-Youm
Mina Albasal Mobark St.
Bolok 6, flat 31
Alexandria
Egypt
Tel. (20-10) 121-0300
Fax: (20-34) 809-975
EMAIL: MOHAMEDSD2002@YAHOO.COM

Mr. Ibrahim Badr
International Sales Agent
Continental Eagle Corp
c/o 201 Gin Shop Hill Road
Prattville AL 36067
USA
Tel. (20-3) 783-6224
Fax: (20-3) 784-7368

Mr. Abdel Salam Badr El Din
President & Managing Director
Al Kahira Cotton Co.
12 Mohamed Talaat Nooman St.
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 480-8605
Fax: (20-3) 480-9975
EMAIL: KAIRCOT@GLOBALNET.COM.EG

Dr. Heinz Burgstaller
German Team Leader
GTZ-Cotton Sector Promotion Program
4d, El Gezira St.
11211 Zamalek
Cairo 11211
Egypt
Tel. (20-2) 3365-416
Fax: (20-2) 3365-415
EMAIL: CSPP@GEGA.NET

Mrs. Elham Deshisha
Manager
Bank MISR
Research Depto.
151 Mohamed Farid Street
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 393-4519
Fax: (20-2) 393-4519

Mr. Mathias Dotzler
Consultant
GTZ-Cotton Sector Promotion Program
6, Michel Bakhum St
Greenhouse Building
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 3365-416
Fax: (20-2) 3365-145
EMAIL: CSPP@DNS.CLAES.SCI.ORG

Mr. Zaki Badel Hamid Edkawi
Chairman
Edco Cotton Export Co.
12, Boursa Kadima Street
El Manishia
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 484-0734
Fax: (20-3) 486-3409
EMAIL: EDCO@EDKAWI.COM.EG

Mr. Medhat El Alfy
General Manager
Nassco Trading
22, Mahmoud El Dieb
Zezinia
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 585-3098
Fax: (20-3) 587-6748
EMAIL: NASSCO@SOFICOM.COM.EG

Mr. Hesham Mohamed El Attar
Export Manager
Benha Cotton Trading Co.
2 Adib St. El Manshia
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 487-6417
Fax: (20-3) 485-6338

Mr. Ragheb El Ayat
Vice President
SGS Egypt Ltd
50, Mosadak St., Dokki

Cairo 123-11
Egypt
Tel. (20-2) 760-3009
Fax: (20-2) 749-2028
EMAIL: SQS@EGYPTSGS.COM

Mr. Mohamed Alaa El-Din El Bishbeeshi
Managing Director
Alwatany for Cotton & Agricultural Development Co.
98 Tahreir Street, Doky
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 336-8432
Fax: (20-2) 336-8438

Mr. Ahmed El Bosaty
Export Manager
Modern Nile Cotton Co.
68 Gameat Al Dowal Al Arabia St.
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 336-1516
Fax: (20-2) 336-1481
EMAIL: MNCC@INTERNETEGYPT.COM

Mr. Adel Abd El Halim
Prof. Textile Chemical Technology
Higher Technological Institute
6 Hafez Ibrahim St.
6th District
Nasr City Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 274-2136
EMAIL: DRADEL43@HOTMAIL.COM

Mr. Ahmed El Hami
Assistant Export Manager
Modern Nile Cotton Co.
68 Gameat Al Dowal Al Arabia St.
Giza
Egypt
Fax: (20-2) 336-1516
Fax: (20-2) 336-1481
EMAIL: MNCC@INTERNETEGYPT.COM

Mr. Abd El-Hamid El Hitamy
Executive Manager
Delta International
Commercial Department
Nicola Demyan St. no. 10
Tanta
Egypt
Tel. (20-4) 340-1824
Fax: (20-4) 340-1824
EMAIL: AHMEDELHITAMY@HOTMAIL.COM

Prof. Mohamed El Masri
Senior Associate
AIT Consulting
19 Messaha Street
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 338-0701
Fax: (20-2) 748-2313
Email: mmasri@ait.com.eg

Mrs. Salwa A. El Nokrashy
Engineer
General Authority for Investment & Free Zones
Investment Sector
8 Adly St.
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 390-4611
Fax: (20-2) 390-7315

Mr. Mostafa Kamel El Said
Chairman
Talaat Harb Cotton Company
12, Lamel El Kelmny st.
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 495-0607
Fax: (20-3) 495-0606

Mr. Mohamed El Sayed
Chairman and Managing Director
Alexandria Commercial Company
1, Dr. Ahmed Abdel Salam St.
Alexandria 21511
Egypt
Tel. (20-3) 486-5983
Fax: (20-3) 484-7368
EMAIL: SALES@ALEX-COMM.COM.EG

Mr. Mohamed Sherif El Sheikh
P.R. Manager
Banque MISR
Cairo
Egypt

Mr. Bhaa Eldenen El Sherif
Chairman and Managing Director
Elwadi Ginning and Trading Company
Safia Zaghlol St.
Elthacher Tower
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 394-1443
Fax: (20-3) 392-1720

Ms. Amal El Tobgy
Senior Associate
AIT Consulting
19 Messaha Street
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 338-0701
Fax: (20-2) 748-2313
EMAIL: TOBGY@AIT.COM.EG

Mrs. Wessam El-Abd
General Manager
Alexandria Cotton Exporters' Association
12, Mohamed Talaat Nooman St.
Raml Station
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 4806-971
Fax: (20-3) 4873-002
EMAIL: ALCOTEXA@GLOBALNET.COM.EG

Mr. Mohamed Abd Elbar Higazi
Head of Sector
Arabia & Pulvera Spinning & Weaving Co.
Victor Amnawil St.
Agriculture Institute Building-SMOHAA
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 505-0554

Mr. El Sayid Ezz Elarb
Chairman Managing Director
Delta Ginning and Trading Company
19 Gomoheria St
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 391-9093
Fax: (20-2) 390-6853

Mr. Aboulwafa Fahmy
Supervisor
Banque MISR
151 Mohamed Farid St.
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 393-4519
Fax: (20-2) 393-4519

Mr. Abou El Wafa Fahmy Mohamed
Supervisor
Banque MISR
Cairo
Egypt

Mr. Ahmed Fouad
Banque MISR
Cairo
Egypt

Mr. Ahmed Gaber
SGS Egypt Ltd
32 Salah Salem Street
P.O. Box 785
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 486-3110
Fax: (20-3) 487-2333

Mr. Shafik Gabr
Chairman
ARTOC Group
For Investment and Development
15 El Giza Str.
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 570-1780
Fax: (20-2) 570-1055
EMAIL: CHAIRMAN@ARTOC.COM

Mr. Mahmud Ghoneim
Commercial Consultant
Alexandria Commercial Co.
1 Dr. Ahmed Abdel Salam Str.
Alexandria 21511
Egypt
Tel. (20-3) 486-4347
Fax: (20-3) 487-7368

Dr. Albert Gierend
Agricultural Economist
GTZ-Cotton Sector Promotion Program
4d, El Gezira St.
11211 Zamalek
Cairo 11211
Egypt
Tel. (20-2) 3365-416
Fax: (20-2) 3365-415
EMAIL: A.GIEREND@AGPOLICY.COM

Mr. Hassan Abdel Haleem Afify
Supervisor
Banque MISR
Cairo
Egypt

Mr. Mustafa Abdel Hamid Ali
Director
Cairomark Import Export Agencies
6 Mohamed Galal St.

Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 291-0030
Fax: (20-2) 393-8798

Mr. Buediger Harnisch
Extension Specialist
GTZ-Cotton Sector Promotion Program
4d, El Gezira St
11211 Zamalek
Cairo 11211
Egypt
Tel. (20-2) 3365-416
Fax: (20-2) 3365-415
EMAIL: CSPP@GEGA.NET

Mr. Islam Hegazy
Modern Nile Cotton Co.
68 Gameat Al Dowal Al Arabia Str.
Giza
Egypt

Mr. Hazem Ibrahim
Sales & Marketing Manager
Expeditors Egypt
8 Ali Adham St.
Sheraton Heliopolis
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 267-0604
Fax: (20-2) 267-0603

Dr. Wagdy Hendy Ibrahim Hendy
Chairman & Managing Director
Port Said Cotton Export Co.
71 Nebi Daniel St.
El Rami Station
Alexandria 21511
Egypt
Tel. (20-3) 480-2478
Fax: (20-3) 485-3078
EMAIL: DR.WAGDY_HENDY@CONTACT.COM

Mr. Mostafa Mohamed Kamal
Chief Researcher
Cotton Research Institute
Agricultural Research Center
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 572-0376

Mr. Adel Leheta
Chairman
Trust Company Import & Export
Cotton Yarn Textile

Sidi Gaber, Third Tower (Smouha)
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 427-3334
Fax: (20-3) 429-9224
EMAIL: TRUSTCO@LINK.NET

Mr. Moustafa Loutfy
Commercial Director
Societe MISR Pour l'Exportation du Coton
9, Talaat Harb Street
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 484-7710
Fax: (20-3) 485-1577

Mr. Mohamed Marzouk
Giza Spinning & Weaving
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 890-0208
Fax: (20-2) 890-0216

Mrs. Elham Ahmed Mohamed
Manager
Banque MIRS
Cairo
Egypt

Prof. Osama Momtaz
Head of Research
Agricultural Genetic Engineering Research Institute
Agricultural Research Center 9
Gamaa St.
Giza 12619
Egypt
EMAIL: OMONTAZ@HOTMAIL.COM

Mr. Mohamed Zaki Montasser
Executive Managing Director
Talaat Harb Cotton Company
12, Kamel El Kelany St.
Bab Sharky
Alexandria
Egypt
Tel. (20-3) 495-0607
Fax: (20-3) 495-0606

Mr. Maguid Nakhaily
Danzas
36 Delirand St.
Alexandria
Egypt

Mr. Ayman Nassar
Managing Director
Nassco Trading
6, Dar El Shifa St
Garden City
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 795-4470
Fax: (20-2) 796-2601
EMAIL: AYMAN.NASSAR@SETCORE.COM

Mrs. Nawal Omran
Commercial Director
Modern Nile Cotton Co.
68 Gameat Al Dowal Al Arabia Str.
Giza
Egypt

Mrs. May Ragab
Manager
Uster Service Station
Alexandria
Egypt

Mrs. Eglal About Sabe
Commercial Director
Port Said Cotton Export Co.
Cairo
Egypt

Mr. Dina Sakr
Route Development Manager
Expeditors
8, El Adib Aly Adham St.
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 267-0604
Fax: (20-2) 267-0603
EMAIL: DINA.SAKR@EXPEDITORS.COM

Mr. Marlegue Salama
Customer Service Supervisor
Danzas
36 Delivrande St.
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 290-7844
Fax: (20-2) 690-1146

Ms. Marlyne Salama
Customer Service Supervisor
Danzas
36 Delirand St.
Alexandria
Egypt

Dr. Helmut Schoen
Agricultural Economist
GTZ-Cotton Sector Promotion Program
6, Michael Bakhoum St.
Greenhouse Building
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 3365-416
Fax: (20-2) 3365-415
EMAIL: CSPP@GEGA.NET

Mr. Ahmed Selim
Chairman Managing Director
MISR Ginning and Trading Company
6 A Bahe Eldin Barkat St.
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 572-2319
Fax: (20-2) 571-1344

Mr. Karim Shafei
Managing Partner
Context Consulting & Services
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 760-5400
Fax: (20-2) 337-2117
EMAIL: INFO@CONTEXT-EG.COM

Mr. Khaled Sherine
Danzas
18 El Pharanne St.
Alexandria
Egypt
Tel. (20-12) 397-4377

Mrs. Hoda Shokry
Manager
Banque MISR
Cairo
Egypt

Mr. Anthony J. Treen
IPM Specialist
GTZ-Cotton Sector Promotion Program
4d, El Gezira St.
11211 Zamalek
Cairo 11211
Egypt
Tel. (20-2) 3365-416
Fax: (20-2) 3365-415
EMAIL: GSPP@GEGA.NET

Mr. Francois Wolberg
Country M&S Manager
Danzas
36 Delivrande St.
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 290-7838

18, Michael Georgala
Athens 114 76
Greece
Tel. (30-9) 445-11975
Fax: (30-10) 641-0327
EMAIL: VAMVAKI@HOTMAIL.COM

FRANCE

Mrs. Evelyne Minery
Directrice Generale
SIC
6 Square de l'Opera Louis Jouvét
Paris 75009
France
Tel. (33-1) 4266-5251
Fax: (33-1) 4266-5258
EMAIL: SICOTON@AOL.COM

GERMANY

Mr. Rainer Hammer
Managing Partner
Otto Stadlander GmbH
Marcusalle 3
Bremen 28359
Germany
Tel. (49-421) 20420
Fax: (49-421) 204-2200
EMAIL: INFO@OSTA-BREMEN.DE

Mr. Hubert A. Hergeth
H. Hergeth GmbH
52076 Aachen
Konigsmuhlenweg 11
Germany
Tel. (49-2408) 813-82
Fax: (49-2408) 813-83

Mr. Martin Kaiser
Consultant
Comenius str. 33
Leimen 69181
Germany
Tel. (49-6224) 82297
Fax: (49-6224) 46888
EMAIL: MARTINKAISER@T-ONLINE.DE

GREECE

Mrs. Effie Voudouris
Managing Director
Vamvaki Ltd.

INDIA

Mr. Nair Damodaran Karthikeyan
Secretary General
Indian Cotton Mills' Federation
Federation House
Tansen Marg
New Delhi 110 001
India
Tel. (91-11) 581-4216

Mr. Anuj Mittal
Member
Mittatex Exports Pvt. Ltd.
S-8 Cotton Exchange Building
Cotton Green
Mumbai
India
Tel. (91-22) 692-5826
Fax: (91-22) 636-2622
EMAIL: KKMIN@VSNL.COM

Mr. Ashid Mittal
Mittatex Exports Pvt. Ltd.
S-8 Cotton Exchange Building
Cotton Green
Mumbai
India
Tel. (91-22) 692-5826
Fax: (91-22) 636-2622
EMAIL: KKMIN@VSNL.COM

Mr. K.K. Mittal
Chairman & Managing Director
Mittatex Exports Pvt. Ltd.
S-8 Cotton Exchange Building
Cotton Green
Mumbai
India
Tel. (91-22) 692-5826
Fax: (91-22) 636-2622
EMAIL: KKMIN@VSNL.COM

Mr. Binod Kumar Patodia
Vice Chairman & Managing Director
GTN Textiles Ltd.
43, Mittal Chambers
Mumbai 400-021

India
Tel. (91-22) 202-1013
Fax: (91-22) 287-4144
EMAIL: MUMBAI@GTNTEXTILES.COM

Mr. Dhiren Sheth
Director
C.A. Galiakotwala & Co. Ltd.
66, Maker Chambers III
Nariman Point
Mumbai 400 021
India
Tel. (91-22) 284-3758
Fax: (91-22) 204-8801

Mr. Mahesh Thakker
Partner
Perfect Cotton Co.
62-B Mittal Court
Mumbai
Maharashtra
400021
India
Tel. (91-22) 2844-353
Fax: (91-22) 2844-322
EMAIL: PERFECT@BOM2.VSNL.NET.IN

ITALY

Mrs. Ingeborg Galanti-Kulle
Adviser
Francesco Parisi Spedizioni Spa
Via Torino 65
Venezia-Mestre I-30172
Italy
Tel. (39-41) 290-7506
Fax: (39-41) 531-7799
EMAIL: INGE.GALANTI@FRANCESCOPARISI.COM

Mr. Aldo Pienzi
Director
Manufactura Di Legnano
Rome
Italy

JAPAN

Mr. Yoshito Kawazu
Chief of Cotton Purchasing Section
Kurabo Industries Ltd
4-31, 2 Chome
Kyutaro-Machi
Chuo-Ku
Osaka

Japan
Tel. (81-6) 6266-5213
Fax: (81-6) 6266-5380

Mr. Yuji Watanabe
Manager
Toshima & Company Ltd.
14-27 Nishiki 2-Chome
Naka-Ku
Nagoya 460-8471
Japan
Tel. (81-52) 204-7502
Fax: (81-52) 204-7423
EMAIL: Y.WATANABE@TOYOSHIMA.CO.JP

PAKISTAN

Mr. Anis Ul Haq
Secretary
All Pakistan Textile Mills Association
97 A Aziz Avenue
Gulberg-V
Canal Bank, off Gulberg Road
Lahore
Pakistan
Tel. (92) 575-4345
Fax: (92) 575-4341
EMAIL: APTMA@TELE.NET.PK

PHILIPPINES

Mr. Isagani Catedral
Project Director
Primatex Fibre Corporation
2nd. Floor Country Space Building
Makati City
Philippines
Tel. (632) 810-8810
Fax: (632) 816-0159
EMAIL: PRIMATEX@INFO.COM.PH

SPAIN

Mr. Esteban S. Khalo
Chairman
Goenka Group
Gran Via Corts Catalanes 657
Barcelona 08010
Spain
Tel. (34-93) 270-0600
Fax: (34-93) 270-0610
EMAIL: GOENKA@GOENKA.ES

Mr. José Vidal Royo
 Hilaturas y Tejidos de Levante, S.A.
 C/ Castellón, no. 2, 1a. 1
 Valencia 46004
 Spain
 Tel. (34-96) 353-6676
 Fax: (34-96) 351-8297
 EMAIL: ANA@TEJIDOS-ROYO.COM

Mr. Bernardo Royo Cabrera
 President
 Hilaturas y Tejidos de Levante, S.A.
 C/ Castellón, no. 2, 1a. 1
 Valencia 46004
 Spain
 Tel. (34-96) 353-6676
 Fax: (34-96) 351-8297
 EMAIL: ANA@TEJIDOS-ROYO.COM

SUDAN

Mr. Elzubeir Elmelik
 Cotton Manager
 Gezira Agency for SGS Inspection Services
 P.O. Box 251
 Khartoum
 Sudan
 Tel. (249) 777-039
 Fax: (249) 778-230
 EMAIL: GTS_SGS_ELMELIK@HOTMAIL.COM

SWITZERLAND

Mr. Hans-Joachim Behling
 Director
 Volcot Switzerland Limited
 Cotton Trading
 Merkurstrasse 23
 Winterthur CH-8401
 Switzerland
 Tel. (41-52) 266-0667
 Fax: (41-52) 266-0625
 EMAIL: JOACHIM.BEHLING@VOLCOT.CH

Mr. Fritschi Bruno
 Project Manager
 Rieter Management AG
 Business Development
 Schlosstalstr. 43
 Winterthur 8406
 Switzerland
 Tel. (41-52) 208-7583
 Fax: (41-52) 208-7030
 EMAIL: BRUNO.FRITSCHI@RIETER.COM

Mr. Graham Fogg
 Commercial Manager
 Société Générale de Surveillance S.A.
 1 Place des Alpes
 Geneva 1211
 Switzerland
 Tel. (41-22) 739-9381
 Fax: (41-22) 739-9810
 EMAIL: GRAHAM_FOGG@SGS.COM

Mr. Roland Huber
 Vice President
 Rieter Management AG
 Schlosstalstrasse 43
 Winterthur 8406
 Switzerland
 Tel. (41-52) 208-7435
 Fax: (41-52) 208-7030
 EMAIL: ROLAND.HUBER@RIETER.COM

Mr. Nauman Mahmood
 Vice President
 Volcot Switzerland Limited
 Cotton Trading
 Merkurstrasse 23
 Winterthur CH-8401
 Switzerland
 Tel. (41-52) 266-0609
 Fax: (41-52) 266-0625
 EMAIL: NAUMAN.MAHMOOD@VOLCOT.CH

Mr. Laurent Peyre
 Director
 Cotton Distributors Incorporated
 CDI
 5, Chemin de Contieny
 Lausanne
 Switzerland
 Tel. (41-21) 612-6565
 Fax: (41-21) 612-6566
 EMAIL: CDI@CDI-COTTON.COM

Mr. Peter Spoerry
 Spoerry Co AG
 Bergstr. 31
 Flums CH-8890
 Switzerland
 Tel. (41-81) 734-0200
 Fax: (41-81) 734-0221
 EMAIL: PSPOERRY@SPOERRY-YARN.CH

Mr. Ralf D. Zeuner
 Director
 Goenka-Impex, S.A.
 11, Rue de la Rotisserie
 Geneva 1204

Switzerland
Tel. (41-22) 818-7240
Fax: (41-22) 818-7249
EMAIL: IMPEX@GOENKA.CH

TURKEY

Mr. Ufuk Celik
Assistant Export Manager
S.S. Taris Pamuk T.S.K.B.
Export Department
1492 S. N:14 Alsancak
Izmir 35230
Turkey
Tel. (90-232) 463-4267
Fax: (90-232) 463-6555
EMAIL: UCELIK@TARIS.COM.TR

Mr. Can M. Cirisoglu
Owner
Can Cirisoglu Ltd
Inonu Cad 678/7
Izmir TR 35230
Turkey
Tel. (90-232) 248-2474
Fax: (90-232) 248-0006
EMAIL: CANCIRISOGLU@HOTMAIL.COM

Mr. Aydin Kesen
Izmir Mercantile Exchange
Gazi Bulvari no. 2
Izmir 35210
Turkey
Tel. (90-232) 425-1370
Fax: (90-232) 484-2954
EMAIL: MUAMELAT@ITB.ORG.TR

Mrs. Islime Pinar Nacak
Specialist
Izmir Mercantile Exchange
Gazi Bulvari no. 2
Izmir 35210
Turkey
Tel. (90-232) 425-1370
Fax: (90-232) 484-2954
EMAIL: MUAMELAT@ITB.ORG.TR

Mr. Ayhan Ozer
General Manager
S.S. Taris Pamuk T.S.K.B.
1492 S. N:14 Alsancak
Izmir 35230
Turkey
Tel. (90-232) 463-4267
Fax: (90-232) 463-6555
EMAIL: UCELIK@TARIS.COM.TR

Mr. Umur Simsaroglu
Member of the Board
Izmir Mercantile Exchange
Gazi Bulvari no. 2
Izmir 35210
Turkey
Tel. (90-232) 425-1370
Fax: (90-232) 484-2954
EMAIL: MUAMELAT@ITB.ORG.TR

Mr. Suat Tufan
Member of the Cotton Board
S.S. Taris Pamuk T.S.K.B.
1492 S. N:14 Alsancak
Izmir 35230
Turkey
Tel. (90-232) 463-4267
Fax: (90-232) 463-6555
EMAIL: UCELIK@TARIS.COM.TR

UNITED KINGDOM

Mr. Nick Earlam
Managing Director
Plexus Cotton Ltd.
Cotton Place
3 Ivy Street
Birkenhead, Wirral CH41 5EF
UK
Tel. (44-151) 650-8889
Fax: (44-151) 650-8888
EMAIL: MAIL@PLEXUS-COTTON.COM

United Kingdom
Mr. Patrick Lynch
Deal Cotton
30 St. George Street
London W1S2FH
UK
Tel. (44-20) 765-90010
EMAIL: PATRICK.LYNCH@DEALCOTTON.COM

Mr. Daniel Magnowski
Deal Cotton
30 St. George Street
London W1S 2FH
UK
Tel. (44-20) 7659-0010
EMAIL: DANIEL.MAGNOWSKI@DEALCOTTON.COM

Mr. Peter Salcedo
Trader
Plexus Cotton Limited
Cotton Place, 2, Ivy Street
Birkenhead, Wirral
UK

Tel. (44-151) 650-8857
 Fax: (44-151) 650-8889
 EMAIL: PETER@PLEXUS-COTTON.COM

Mr. Peter Ramdal Wakefield
 Director
 Wakefiled Inspection Services Ltd.
 6th Floor Cotton House
 Cotton Exchange Building
 Liverpool L3 9LQ
 UK

Tel. (44-151) 236-0752
 Fax: (44-151) 236-0144
 EMAIL: PETER@WAKEFIELDINSPECTION.COM

UNITED STATES

Dr. Thomas Bell
 CEO
 Deal Cotton
 89 South Front Street
 Memphis TN 38103
 USA
 Tel. (901) 527-3914
 Fax: (901) 527-3377
 EMAIL: TOM.BELL@DEALCOTTON.COM

Mr. Jason Brantley
 Division Manager
 John Deere
 Worldwide Cotton Marketing
 John Deere Des Moines Works, Bldg 6
 825 SW Irvindale Drive
 Ankeny IA 50021
 USA
 Tel. (515) 289-3011
 Fax: (515) 289-3042
 EMAIL: BRANTLEYJASON@JOHNDEERE.COM

Mr. Jeffrey Christian
 Managing Director
 CPM Group
 30 Broad St.
 37th Floor
 New York NY 10004
 USA
 Tel. (212) 785-8320
 Fax: (212) 785-8325
 EMAIL: JCHRISTIAN@CPMGROUP.COM

Mr. Masoud Eid
 Meister Publishing
 USA
 Tel. (20-3) 3913-672

Mr. Roger Fermon
 President
 Continental Eagle Corp.
 201 Gin Shop Hill Road
 P.O. Box 1000
 Prattville AL 36067
 USA
 Tel. (334) 361-7627
 Fax: (334) 365-8811
 EMAIL: RFERMON@CONEAGLE.COM

Mr. Josep Fermon
 Chairman of the Board
 Continental Eagle Corporation
 201 Gin Shop Hill Road
 Prattville AL 36067
 USA
 Tel. (334) 365-8811
 Fax: (334) 371-7627

Mr. Stephen Marbut
 President
 Lummus Corporation
 P.O. Box 4259
 1 Lummus Drive
 Savannah GA 31407
 USA
 Tel. (912) 447-9000
 Fax: (912) 447-9250
 EMAIL: STEPHEN.MARBUT@LUMMUS.COM

Mr. David Mrozinski
 Vice President
 Continental Eagle Corporation
 International Sales Department
 201 Gin Shop Hill Road
 P.O. Box 1000
 Prattville AL 36067
 USA
 Tel. (334) 365-8811
 Fax: (334) 361-7627
 EMAIL: DMROZINSKI@CONEAGLE.COM

Mr. William Spencer
 Editor
 Cotton International
 65 Germantown Court # 202
 Cordova TN 38018
 USA
 Tel. (901) 256-8822
 Fax: (901) 256-88.29

Mr. Nicoll Thomson
Director International Sales
Lummus Corporation
P.O. Box 4259
1 Lummus Drive
Savannah GA 31407
USA
Tel. (912) 447-9000
Fax: (912) 447-9250
EMAIL: NICOLL.THOMSON@LUMMUS.COM

Mr. Frank Weathersby
President
Affinity Trading LLC
467 Abalone Court, # 502
Fort Walton Beach FL 32548
USA
Tel. (850) 362-1088
Fax: (850) 244-788
EMAIL: FRANK@WEATHERSBY.COM

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

AFRICAN COTTON ASSOCIATION

Mr. Ahmed Bachir Diop
Vice Chairman
A.C.A.
Km 4, 5,
Boulevard du Centenaire de la Comune de Dakar
Dakar
Senegal
Tel. (221) 832-7991
Fax (221) 832-0675
EMAIL: DG@SODEFITEX.SN

AFRICAN DEVELOPMENT BANK

Mr. Michael Corrigak
ADB
1 Al Gazayer Square, 1st. Floor
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 516-0906
Fax (20-2) 516-0868

Mr. Mohamed H'Midouche
ADB
1 Al Gazayer Square, 1st. floor
Cairo
Egypt
Tel. (20-2) 516-0906
Fax (20-2) 516-0868

CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Mr. Jacques Pages
Program Manager
CIRAD-CA
TA 70/09
Avenue d'Agropelin
Montpellier 39-398
France
Tel. (33-4) 6761-5876
Fax (33-4) 6761-5666
EMAIL: COTON@CIRAD.FR

COMMON FUND FOR COMMODITIES

Mr. Sietse Van der Werff
First Project Manager
CFC
P.O. Box 74656
Amsterdam 1070
The Netherlands
Tel. (31-20) 575-4953
Fax (31-20) 676-0231
EMAIL: SIETSE.VANDERWERFF@COMMON-FUND.ORG

EUROPEAN INVESTMENT BANK

Mr. Ioannis Kaltsas
Economist
EIB
Industry and Services - Project Directorate
100 bd K. Adenauer - 2950
Luxembourg
Tel. (352-4) 379-8577
EMAIL: I.KALTSAS@EIB.ORG

EUROPEAN UNION

Mr. Michele Villani
First Secretary
Delegation of the European Commission in Egypt
37, Gamaet El Dowal El Arabeya St
El Fouad Office Bld., 11 floor
Giza
Egypt
Tel. (20-2) 749-4680
Fax (20-2) 749-5363
EMAIL: MICHELE.VILLANI@CEC.EU.INT

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS

Mr. David Hallam
Chief
FAO
Raw Materials, Tropical and Horticultural Products Service
Economic and Social Department
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100
Italy
Tel. (39-6) 578-2610
Fax (39-6) 570-53152

**UNITED NATIONS COMMISSION ON
INTERNATIONAL TRADE LAW**

Mr. Renaud Sorieul
Senior Legal Officer
UNCITRAL
Vienna International Center
P.O. Box 500
Vienna 1400
Austria
Tel. (43-1) 2606-0407

THE WORLD BANK

Mr. John Baffes
Senior Economist
WB
1818 H Street, NW
Washington DC 20433
USA
Tel. (202) 458-1880

WORLD TRADE ORGANIZATION

Mr. Richard Hughes
Counselor
WTO
154 Rue de Lausanne
Geneva 1211
Switzerland
Tel. (41-22) 739-5251
Fax: (41-22) 739-5780
EMAIL: RICHARD.HUGHES@WTO.ORG

OBSERVERS

NON-MEMBER COUNTRIES

ANGOLA

Mrs. Fernanda Pomba de Amaral da Guerra
Agronomic Engineer
Direccao Nacional de Agricultura e Florestacion
Av. Comandante Gika no. 42
Luanda
Angola
Tel. (244-2) 323-449
Fax (244-2) 324-067

Mr. Abrahao Pio Dos Santos Gourbel
Vice Minister
Ministry of Industry
Rua Cerqueira Lukoki 25
Luanda
Angola
Tel. (244-2) 333-213
Fax (244-2) 393-270

Mr. Dario Daniel Katata
Vice Minister
Ministry of Agriculture
Avenida Comandante Gika, no. 42
Luanda
Angola
Tel. (244-2) 923-21412
Fax: (244-2) 320-552

Mr. Fernando Paulo Sito
Head of Research Department
Agricultural Research Institute
Avenida Deolinda Rodrigues KM-5
Caixa Postal 2104
Luanda
Angola
Tel. (244-2) 399-868
Fax: (244-2) 399-868
EMAIL: IIA@EBONET.NET

GUINEA, REP. OF

Mr. Mamadou Tounkara
General Director
Compagnie Guineenne du Coton
Cite Chemin de Fer
Immeuble Labe
BP 1442 Conakry
Rep. of Guinea
EMAIL: CGC@AGRIBONE.NET.GU

Mr. Kozo Zoumanigui
Vice President
Compagnie Guineenne du Coton
Cite Chemin de Fer
Immeuble Labe
BP 1442 Conakry
Rep. of Guinea
EMAIL: CGC@AGRIBONE.NET.GU

SINGAPORE

Mr. Sandeep Hota
Olam International Ltd
9, Temasek Boulevard, # 11-02
Suntec City,
Tower Two 038989
Singapore
Tel. (65) 6339-4100
Fax: (65) 6339-9755
EMAIL: SANDEEP@OLAMNET.COM

VIETNAM

Mr. Ho Que Hau
Vietnam Cotton Company
Lot I. 15 17, D2 Street
North Van Thanh, Ward 25
Binh Thanh Dist
Ho Chi Minh City
Vietnam

SECRETARIAT

Dr. Terry P. Townsend
Secretary General

Mr. Federico Arriola
Administrative Officer

Dr. Rafiq Chaudhry
Head, Technical Information Section

Mr. Gérald Estur
Statistician

Mr. Andrei Guitchounts
Economist

Ms. Carmen S. León
Bilingual Assistant

Mr. John Mulligan
Manager, Information Systems

Mr. Carlos Valderrama
Economist

INTERPRETERS

Mr. Abdel Rahim Mostafa El-Mahdy
Arabic Interpreter
Egypt

Mr. Vladimir Goldgor
Russian Interpreter
MD, USA
Tel. (301) 718-1734
Fax (301) 718-0114

Mr. Michael Gordon
French Interpreter
Washington DC, USA
Tel. (202) 363-9290
EMAIL: MIKE.GORDON@VERIZON.NET

Mr. Hazem Hamdy
Arabic Interpreter
Egypt

Ms. María Crisitina Quesada
Spanish Interpreter
Caracas, Venezuela
Tel. (58-2) 256-3776
Fax: (58-2) 256-3776
EMAIL: EDELAVEGA@ETHERON.NET

Ms. Laetitia Rice
French Interpreter
MD, USA
Tel. (301) 365-6681
Fax: (301) 365-4312
EMAIL: LAETITIA.RICE@YAHOO.COM

Mrs. Esther Tato-López
Spanish Interpreter
VA, USA
Tel. (703) 379 9151
EMAIL: TATOLOPEZ@AOL.COM

SUPPORT STAFF

Mr. Ihab Shalaby (AAPIC)
Mr. Ziad Mahmoud (AAPIC)
Mr. Hatem El Ashry
Mr. Khaled Abd El Rahman
Mr. Hesham Ghobashy
Mr. Ramy Azmy
Mr. Hassam Ragab
Mr. Kareem Mohamed
Mr. Abd El Salam Mohamed
Mr. Omar Hashem
Mr. Shery Nabil Kamel
Mr. Reham Refat Nasr Allah
Mr. Raed Eskander